



**ENQUÊTE SUR LES CHEMINEMENTS
D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL
DES PERSONNES IMMIGRANTES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES**

RAPPORT DE RECHERCHE

Document présenté aux :

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

DÉCEMBRE 2016

PRÉAMBULE

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de *l'Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées*. Cette étude a été réalisée par le bureau de recherche Advanis Jolicoeur, pour le compte du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Les données sont présentées en cinq (5) sections :

- Le profil des répondants ;
- L'emploi ;
- Les activités visant l'intégration en emploi ;
- Le réseau de contacts ;
- Le retour sur l'expérience des immigrants.

L'équipe de recherche qui a réalisé cette enquête est la suivante :

- L'équipe d'Advanis Jolicoeur :
 - o Nicolas Toutant, chargé de projet ;
 - o Carole Vincent, analyste ;
 - o Hong Li, analyste ;
 - o Mélanie Ferreira, analyste ;
 - o Pierre-Alexandre Lacoste, analyste.
- Au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :
 - o Aline Lechaume, docteure au Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.
- Au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion :
 - o Mélanie Deslauriers, agente de recherche.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
TABLE DES MATIÈRES	3
FAITS SAILLANTS	6
MÉTHODOLOGIE	10
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	10
PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE ET POPULATION.....	11
QUESTIONNAIRE.....	12
PRÉTEST	13
COLLECTE DES DONNÉES.....	14
GESTION DE LA COLLECTE TÉLÉPHONIQUE	16
RECHERCHE ET AJOUT DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	17
GESTION DES COURRIELS	18
GESTION DES ENTREVUES EN FACE À FACE.....	20
CODIFICATION DES DONNÉES	21
PONDÉRATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	21
COLLECTE DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	22
RECOMMANDATIONS ÉTHIQUES.....	23
NOTE AUX LECTEURS	24
1 – LE PROFIL DES RÉPONDANTS	25
1.1 – PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON	25
1.2 – PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS.....	27
1.2.1 – <i>Minorités visibles</i>	27
1.2.2 – <i>Langues</i>	28
1.2.3 – <i>Situation familiale</i>	30
1.2.4 – <i>Niveau de scolarité avant la résidence permanente</i>	31
1.2.5 – <i>Lieu de résidence après l'obtention de la résidence permanente</i>	35
1.2.6 – <i>Lieu de résidence au moment de l'enquête</i>	36
1.3 – PROFIL D'IMMIGRATION	38
1.3.1 – <i>Catégorie et durée de résidence depuis l'obtention de la résidence permanente</i>	38
1.3.2 – <i>Occupation avant la résidence permanente</i>	40

2 – L’EMPLOI	43
2.1 – SITUATION AVANT LA RÉSIDENCE PERMANENTE	43
2.1.1 – <i>Expérience de travail en lien avec les études</i>	43
2.1.2 – <i>Expérience de travail au Québec</i>	44
2.1.3 – <i>Intention de travailler au moment de la demande</i>	45
2.2 – SITUATION APRÈS LA RÉSIDENCE PERMANENTE	53
2.3 – PORTRAIT DU PREMIER EMPLOI AU QUÉBEC.....	60
2.4 – ACTIVITÉS FAISANT SUITE AU PREMIER EMPLOI	66
2.4.1 – <i>Activités après le premier emploi</i>	66
2.4.2 – <i>L’emploi actuel</i>	67
2.4.3 – <i>Le bénévolat</i>	68
2.5 – PORTRAIT DES PERSONNES EN EMPLOI AU QUÉBEC AU MOMENT DE L’ENQUÊTE	70
3 – LES ACTIVITÉS VISANT L’INTÉGRATION EN EMPLOI	72
3.1 – COURS DE LANGUE	72
3.1.1 – <i>Cours de langue avant la résidence permanente</i>	72
3.1.2 – <i>Cours de langue après la résidence permanente</i>	72
3.1.3 – <i>Personnes ayant suivi un cours de langue</i>	73
3.1.4 – <i>Cours de français suivi au Québec après la résidence permanente</i>	74
3.2 – COURS MENANT À UN DIPLÔME	78
3.2.1 – <i>Profil des personnes ayant suivi un cours menant à un diplôme québécois</i>	78
3.2.2 – <i>Type de diplôme</i>	78
3.2.3 – <i>Type de diplôme</i>	81
3.2.4 – <i>Processus d’inscription au cours menant à un diplôme</i>	81
3.3 – COURS POUR EXERCER UN MÉTIER	84
3.4 – LES DÉMARCHES LIÉES À L’EMPLOI (EMPLOI-QUÉBEC)	88
3.5 – L’ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES	90
3.6 – LA SÉANCE PREMIÈRES DÉMARCHES D’INSTALLATION.....	93
3.7 – LA SESSION OBJECTIF INTÉGRATION	96
4 – LE RÉSEAU DE CONTACTS	99
5 – LE RETOUR SUR L’EXPÉRIENCE DES IMMIGRANTS	102
CONCLUSION	107
ANNEXES.....	109

ANNEXE I – LETTRE D’INVITATION	109
ANNEXE II – COURRIEL D’INVITATION	111
ANNEXE III – PLAN DE PONDÉRATION	113
ANNEXE IV – QUESTIONNAIRE	114
<i>Questionnaire en français</i>	114

FAITS SAILLANTS

Le rapport qui suit fait état des résultats de la collecte en détail avec plus d'une centaine de tableaux de données. La présente section se veut une synthèse des principales observations et n'est pas exhaustive.

- Au total, 7 437 entrevues ont été réalisées. On note que parmi celles-ci, 6 541 ont été réalisés sur Internet et 896 au téléphone.
- Les répondants avaient obtenu leur résidence permanente depuis en moyenne 30 mois au moment de l'enquête;
- Les travailleurs qualifiés représentent 66,6 % des immigrants de la période de référence de l'enquête, le regroupement familial 25,9 % et les réfugiés, 7,5 %;
- On note que 69,7 % des répondants affirment que leur niveau de français est actuellement très bon ou bon et 46,2 %, que leur niveau d'anglais est très bon ou bon.
- Dans l'ensemble, les personnes sont fortement scolarisées: avant l'obtention de la résidence permanente, 64,8 % avaient un diplôme universitaire et 13,6 % un diplôme collégial;
- Avant l'obtention de leur résidence permanente, la majorité de la population à l'étude était en emploi (64,2 %).
- Une forte majorité de la population à l'étude avait l'intention de travailler au Québec au moment de la demande de résidence permanente (88,9 %). Cette proportion était encore plus élevée parmi les travailleurs qualifiés (93,7 %). D'ailleurs, près des trois quarts (74,3 %) de ces personnes ont effectué des démarches pour connaître le marché du travail, pour chercher un emploi ou se préparer en vue d'un emploi, durant l'année précédant l'obtention de la résidence permanente.
- La majorité de la population à l'étude a comme principale source de revenus un revenu d'emploi, qu'il soit personnel (53,6 %) ou que ce soit celui du conjoint (14,9 %).
- Parmi les répondants, 80,9 % d'entre eux ont cherché un emploi au Québec, après l'obtention de leur résidence permanente. Plus du quart (28,4 %) des personnes qui n'ont pas cherché un emploi

mentionnent ne pas l'avoir fait, car elles avaient déjà un emploi au Québec.

- Plus de la moitié des répondants qui ont cherché ou obtenu un emploi ont mentionné avoir eu de la difficulté à obtenir un premier emploi (55,0 %);
- Les trois principales difficultés mentionnées sont le manque d'expérience au Québec (66,4 %), la non-reconnaissance de l'expérience à l'étranger (46,9 %) et la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (35,1 %);
- Au total, 69,1 % des répondants ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur résidence permanente, une proportion qui grimpe à 72,9 % parmi les travailleurs qualifiés;
- Le premier emploi au Québec a été obtenu relativement rapidement: parmi ceux qui ont obtenu un emploi, 60,6 % occupaient un emploi à l'intérieur des six premiers mois suivant leur admission, dont 43,6 % à l'intérieur des trois premiers mois.
- On note que 40,3 % des répondants occupent toujours leur premier emploi. Plus de la moitié (54,3 %) des personnes qui n'occupent plus ce premier emploi étaient principalement en emploi au moment de l'enquête. Les autres étaient pour la plupart principalement aux études (20,5 %) ou à la recherche d'un emploi (15,9 %);
- Actuellement, 49,5 % des répondants sont en emploi.
- Depuis l'obtention de la résidence permanente, 50,5 % des immigrants ont suivi au moins un cours de langue, 39,1 % un cours français et 20,1 % un cours d'anglais. Parmi les personnes qui ont suivi un cours de français, 41,5 % l'avaient débuté dans les 3 premiers mois suivant l'obtention de la résidence permanente;
- On note que 21,8 % des répondants ont abandonné leur cours de français, les deux principales raisons étant l'obtention d'un emploi (30,4 %) et les horaires incompatibles avec les disponibilités (30,4 %);
- Depuis l'obtention de la résidence permanente, 40,9 % des répondants ont entrepris un cours pour obtenir un diplôme soit 39,5 % un diplôme universitaire, 26,9 % un diplôme d'études collégiales et 22,9 % un diplôme d'études professionnelles. 46,6 % des personnes qui ont suivi un cours menant à un diplôme québécois

s'y sont inscrit dans une période inférieure à 12 mois suivant l'obtention de leur résidence permanente;

- Ce sont 27,7 % des personnes qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec lorsqu'elles se cherchaient un emploi. Plus de la moitié (58,1 %) d'entre elles ont commencé leur participation à des activités d'Emploi-Québec dans les six mois suivant l'obtention de la résidence permanente;
- Il appert que 11,5 % des participants ont mentionné des problèmes pour commencer ces activités. On note que 16,3 % ont mentionné ne pas savoir à qui s'adresser, 26,9 % ne connaissaient pas les services et 17,7 % ont dit que les services n'étaient pas disponibles plus tôt.
- On note que 20,2 % des immigrants ont fait une demande d'évaluation comparative avant l'obtention de leur résidence permanente tandis que 42,6 % des répondants ont fait la demande après l'obtention de la résidence permanente. Il est à noter que 9,8 % des personnes ayant fait une demande d'évaluation comparative ont mentionné des problèmes. Pour 37,5 %, les difficultés étaient liées à des documents manquants et 21,2 % ont mentionné des délais trop longs.
- On observe que 25,6 % des répondants auraient suivi la séance *Première démarches d'installation* et que 29,9 % auraient suivi la session *Objectif intégration*.

MÉTHODOLOGIE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MTESS) a pour mission de contribuer au développement social et à la prospérité économique du Québec en favorisant le plein épanouissement des personnes par la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et par le soutien financier aux personnes démunies et aux familles ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a quant à lui pour mission de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de soutenir la pleine participation des personnes issues de l'immigration au développement du Québec. Son intervention vise, entre autres, à favoriser l'établissement des nouveaux arrivants, leur intégration linguistique et sociale et leur insertion en emploi.

Selon les statistiques sur l'emploi, il appert que même si les personnes immigrantes nouvellement arrivées affichent des taux d'emploi très similaires à ceux de l'ensemble de la population (59,1 % contre 60,3 % en 2013), ces personnes ont de la difficulté à intégrer le marché du travail. Comme l'intégration en emploi est une composante importante de l'intégration des immigrants à la société québécoise, le MTESS, Emploi-Québec et le MIDI sont particulièrement concernés par les questions d'intégration au marché du travail des nouveaux arrivants, d'où la présente étude.

Ainsi, le MTESS, Emploi-Québec et le MIDI désiraient réaliser une enquête conjointe afin d'élargir la recherche et de s'intéresser aux cheminements d'intégration au marché de travail de l'ensemble des personnes immigrantes nouvellement arrivées. L'objectif principal de l'enquête consistait donc à dresser un portrait complet des parcours pré et post-admission de ces nouveaux arrivants. Plus spécifiquement, les principaux objectifs de l'enquête étaient les suivants :

- Décrire les différentes étapes du cheminement vers l'emploi des personnes immigrantes nouvellement arrivées, peu importe leur catégorie d'immigration, et mesurer les délais entre ces étapes ;
- Déterminer la proportion des nouveaux arrivants qui se prévalent des différents types de services et, si possible, leurs caractéristiques ;
- Identifier les points de rupture dans l'utilisation de ces services ;
- Identifier des besoins des personnes immigrantes nouvellement arrivées ;
- Identifier des facteurs pouvant expliquer l'allongement ou la diminution des délais d'intégration socioprofessionnelle.

PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE ET POPULATION

La population à l'étude comprend l'ensemble des personnes immigrantes admises au Québec entre avril 2012 et juillet 2013 inclusivement. Ceux-ci ont immigré en tant que requérant principal, conjoint(e) ou personne à charge dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés, la catégorie des réfugiés ou celle du regroupement familial, et âgées de 18 ans et plus lors de leur admission.

La population cible représente 52 537 personnes selon les données administratives du MIDI. À partir de ses données administratives, le MIDI a tiré de cette population un échantillon aléatoire simple stratifié de 29 426 personnes. Cet échantillon a par la suite été jumelé avec les données administratives de la Régie de l'assurance maladie du Québec (données datant de mai 2014) afin de retracer les adresses civiles des personnes échantillonnées. Le fichier transmis par le MIDI contenait un total de 29 426 personnes immigrantes, dont 23 845 avec une adresse civile et 5 581 sans adresse civile.

Par la suite, les courriels et numéros de téléphone des personnes échantillonnées saisis dans les données administratives du MIDI ont été retracés. Au total, des courriels ont été retracés pour 15 468 d'entre elles et des numéros de téléphone pour 21 379 d'entre elles. En date du 13 avril 2015,

le MIDI a transmis à Advanis Jolicoeur ces courriels et, en date du 20 mai 2015, ces numéros de téléphone.

Le transfert des différents fichiers a été effectué via le portail sécurisé d'Advanis Jolicoeur. Le nombre de répondants attendus était de 6 969 personnes immigrantes, réparties de la façon suivante :

Tableau A : Nombre minimal attendu de questionnaires complétés par catégorie d'immigration

	Réfugiés			Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Total
	Total	Reconnus sur place	Sélectionnés à l'étranger			
Nombre minimal attendu de questionnaires complétés	1 033	642	391	3 805	2 131	6 969

Il est à noter que l'information quant à la catégorie d'immigration n'a pas été fournie à Advanis Jolicoeur lors du transfert initial de l'échantillon, ce qui ne permettait pas le suivi du nombre de questionnaires complétés par catégorie d'immigration, de façon automatique, durant la collecte de données. Cette information a été fournie par le MIDI avec les courriels. L'avancement de la collecte de données par catégorie d'immigration a donc été suivi régulièrement, en croisant la base de données avec le fichier du MIDI.

QUESTIONNAIRE

L'ébauche du questionnaire a été fournie, en français, par le MTESS et le MIDI. Une réunion a été organisée avec les représentantes des Ministères et Advanis Jolicoeur afin de réviser le questionnaire dans le but de faciliter son administration et d'optimiser son contenu. Le questionnaire a dû être révisé à plusieurs reprises en raison de sa longueur.

Le questionnaire a été informatisé à l'aide du logiciel Survey Builder (propriété d'Advanis) qui permet une saisie des données fiable et précise en cours d'entrevue, que ce soit sur la plate-forme téléphonique (CATI) ou en

ligne (CAWI). Le questionnaire a toutefois été adapté pour chaque version (par exemple, la version CATI contient des notes destinées aux intervieweurs et est rédigée dans un style qui permet une fluidité à l'oral alors que la version CAWI s'adresse plus directement au répondant).

Le questionnaire a été traduit par Advanis Jolicoeur en quatre (4) langues : anglais, mandarin, arabe et espagnol. Le questionnaire en français se trouve à l'annexe IV. Dans la version en ligne du questionnaire (pour ordinateur ou appareil mobile), notre plate-forme de sondage détectait automatiquement la langue d'usage de l'appareil de la personne et affichait la première page dans cette langue. Toutefois, les répondants disposaient de l'option qui permettait de choisir parmi les cinq (5) langues proposées.

Une lettre d'invitation a été fournie par le MTESS et le MIDI, en français et en anglais. Cette lettre a été transmise aux 23 845 personnes ayant une adresse civique dans l'échantillon afin de les inviter à participer à l'étude en ligne ou par téléphone. En tout, 500 lettres ont été envoyées au début du mois de février 2015 pour le prétest et 23 345 lettres ont été transmises le jeudi 26 mars 2015. Advanis Jolicoeur a reçu 2 000 lettres qui n'ont pas été acheminées en raison de l'adresse erronée du destinataire. La lettre est disponible à l'annexe I de ce document.

PRÉTEST

Le prétest du questionnaire en ligne a eu lieu du 10 février au 12 mars 2015 (37 questionnaires complétés) et le prétest téléphonique a eu lieu du 23 février au 9 avril 2015 (27 questionnaires complétés).

Le prétest a débuté par l'envoi postal de 500 lettres au cours de la première semaine de février 2015, afin que les répondants puissent participer à l'enquête en ligne ou par téléphone, s'ils contactaient le centre d'appels. Il est à noter qu'aucun appel n'a été initié par le centre d'appels d'Advanis Jolicoeur avant le jeudi 9 avril, jour de la formation des intervieweurs. Ainsi, les

entrevues téléphoniques réalisées avant le jeudi 9 avril faisaient suite à des appels de personnes ayant reçu la lettre d'invitation.

À la suite de cette première phase de prétest (qui s'est terminée le 12 mars), des corrections ont été apportées aux questionnaires Web et téléphoniques, dans les cinq (5) langues en vue de poster les lettres, le 26 mars 2015, et de débiter les appels téléphoniques.

Le prétest téléphonique s'est terminé le jeudi 9 avril 2015, après une formation donnée au bureau d'Advanis Jolicoeur en présence des représentantes des deux (2) ministères et de l'équipe d'Advanis Jolicoeur affectée à cette enquête. Une présentation PowerPoint a été diffusée et le questionnaire a été expliqué en détail.

À l'issue du prétest, les seules corrections apportées concernaient l'ajout de notes aux intervieweurs afin de les aider pour faire passer le questionnaire téléphonique de façon adéquate. Ainsi, seul le questionnaire téléphonique a été ajusté avant le début de la collecte de données, ce qui explique pourquoi les questionnaires Web complétés à partir du 30 mars 2015 ont été conservés. Un total de 64 questionnaires a été rempli dans le cadre du prétest. Ces questionnaires n'ont pas été conservés dans la base de données finale.

COLLECTE DES DONNÉES

La collecte de données a eu lieu du lundi 30 mars 2015 au mardi 14 juillet 2015, par le biais d'une enquête téléphonique et en ligne. Le taux de participation global est de 25,3 %. Ce taux varie cependant selon la catégorie d'immigration. Afin d'assurer un nombre minimal de répondants de chaque catégorie d'immigration, de plus grands efforts de sollicitation ont été effectués par Advanis Jolicoeur auprès des personnes issues du regroupement familial et des réfugiés. On note un taux de participation légèrement plus élevé chez les travailleurs qualifiés.

Tableau B : Taux de participation par catégorie d'immigration versus l'échantillon disponible

Catégorie d'immigration	Nombre d'entrevues	Proportion	Échantillon initial	Taux de participation
Réfugié	887	11,9 %	3 853	23,0 %
Regroupement familial	2 266	30,5 %	10 672	21,2 %
Travailleur qualifié	4 284	57,6 %	14 901	28,7 %
TOTAL	7 437	100 %	29 426	25,3 %

Au total, 949 questionnaires étaient incomplets et aucun n'avait été complété à 75 %, ce qui représente un taux d'abandon global de 11,3 %. La grande majorité des abandons se sont produits aux premières questions. Ainsi, l'ensemble de ces questionnaires a été exclu de l'analyse. Ils ne sont donc pas comptabilisés parmi les 7 437 répondants à l'enquête.

Tableau C : Abandon par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Questionnaires Web non terminés	Questionnaires téléphoniques non terminés	Nombre total de questionnaires non terminés	Proportion par rapport à l'ensemble des questionnaires débutés
Réfugié	106	0	106	10,7 %
Regroupement familial	313	4	317	12,3 %
Travailleur qualifié	524	2	526	10,9 %
TOTAL	943	6	949	11,3 %

Tableau D : Disponibilité d'un courriel par catégorie d'immigration pour les répondants¹

Catégorie d'immigration	Avec courriel	Proportions sans courriel	Total
Réfugié	398	44,9 %	887
Regroupement familial	1734	76,5 %	2266
Travailleur qualifié	3813	89,0 %	4284
TOTAL	5945	79,9 %	7437

Les résultats de la collecte par catégorie d'immigration sont présentés dans le tableau suivant. On note que les réfugiés ont été davantage joints par téléphone que les autres groupes. En effet, ceux-ci ne représentent que 11,9 % des personnes ayant participé à l'étude, mais représentent 45,1 % des entrevues ayant été réalisées grâce au téléphone.

¹ De nombreux participants ont accédé au sondage en ligne grâce au lien fourni suite à l'envoi d'une lettre. Ce fait explique l'écart entre le nombre de courriels disponibles et la participation en ligne.

Tableau E : Mode de collecte selon le statut d'immigration

Statut d'immigration	Mode de collecte				Total	
	Téléphone		Web		Total	
	n=	%	n=	%	n=	%
Réfugié	404	45,1 %	483	7,4 %	887	11,9 %
Regroupement familial	285	31,8 %	1981	30,3 %	2266	30,5 %
Travailleur qualifié	207	23,1 %	4077	62,3 %	4284	57,6 %
TOTAL	896	100 %	6541	100 %	7437	100 %

Un certain nombre de personnes ne possédaient aucun contact valide, c'est-à-dire, aucune adresse postale valide, aucun numéro de téléphone valide, ni courriel.

GESTION DE LA COLLECTE TÉLÉPHONIQUE

Un total de 896 entrevues téléphoniques a été réalisé, avec une durée moyenne de 24 minutes et 55 secondes. Une équipe de 39 intervieweurs a travaillé sur cette enquête. Tous les intervieweurs ont été formés par un superviseur avant de collaborer à ce projet.

Les appels ont eu lieu du lundi au vendredi, de 9h00 à 21h00 et le samedi de 10h00 à 18h00, entre le 13 avril 2015 et le vendredi 26 juin 2015.

Des outils de gestion du logiciel SAAS ont été utilisés pour le suivi du taux de réponse. Le système automatisé des appels a été programmé pour favoriser une distribution des rappels dans le temps, en s'assurant de la répartition des appels l'avant-midi, l'après-midi et en soirée.

Puisque le fichier initial ne contenait aucun numéro de téléphone, différentes stratégies de recherche de numéros de téléphone ont été mises en place (c.f. sous-section suivante).

En date du 20 mai 2015, une liste de 21 379 numéros de téléphone a été transmise par le MIDI. Puisque le nombre de répondants de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés avait déjà été atteint lorsqu'Advanis Jolicoeur a reçu

cette liste, seulement les numéros de téléphone des personnes issues du regroupement familial et des personnes réfugiées ont été considérés. Les personnes ayant déjà rempli le questionnaire ou ayant refusé de répondre ont toutefois été retirées de cette liste.

Au même moment, les numéros présents dans le système téléphonique et relatifs aux travailleurs qualifiés ont été mis de côté afin de ne plus les contacter, mais certaines personnes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés ont continué à répondre au questionnaire de manière volontaire et autonome via le Web.

Lorsque le nombre de répondants de la catégorie du regroupement familial a été atteint, les numéros présents dans le système téléphonique relatifs à cette catégorie d'immigration ont été mis en quarantaine afin de ne plus être sollicités. Toutefois, les personnes de la catégorie du regroupement familial pouvaient toujours répondre au questionnaire de manière volontaire et autonome via le Web. Cette stratégie a permis d'optimiser les efforts auprès des personnes réfugiées.

RECHERCHE ET AJOUT DE NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Étant donné que l'échantillon initial ne contenait aucun numéro de téléphone, la firme ASDE Échantillonneur a été engagée afin d'effectuer une recherche de numéros de téléphone à partir des adresses civiques pour les dossiers qui en avaient (23 845), et à partir des noms pour les dossiers sans adresse civique (5 581).

De plus, les personnes qui avaient reçu une lettre et qui contactaient le centre d'appels étaient inscrites dans un fichier Excel avec leur numéro de téléphone. Chaque semaine, un échantillon contenant toutes ces personnes était ajouté dans le système téléphonique et des rendez-vous étaient programmés pour leur administrer le questionnaire au moment qui avait été convenu avec elles.

Une recherche de coordonnées manuelle a ensuite été effectuée par l'équipe d'Advanis Jolicoeur. Il a été convenu que cette recherche soit découpée en quatre (4) vagues afin d'intégrer plus rapidement les numéros de téléphone trouvés dans le système téléphonique :

- Vague 1 : 3 999 numéros cherchés et 474 numéros trouvés ou confirmés (si la firme ASDE avait déjà identifié le numéro de téléphone pour le dossier) ;
- Vague 2 : 4 000 numéros cherchés et 360 numéros trouvés ou confirmés ;
- Vague 3 : 4 000 numéros cherchés et 446 numéros trouvés ou confirmés ;
- Vague 4 : 4 652 numéros cherchés et 443 numéros trouvés ou confirmés.

GESTION DES COURRIELS

Un total de 6 541 questionnaires Web ont été remplis entre le 30 mars et le 14 juillet 2015. Les répondants avaient la possibilité de se rendre sur l'hyperlien reçu avec la lettre postale (en saisissant leur nom d'utilisateur fourni sur la lettre) ou de cliquer sur l'hyperlien reçu par courriel.

En effet, en date du 13 avril 2015, le MIDI a fourni les courriels de 15 468 personnes échantillonnées, ce qui a permis à Advanis Jolicoeur de transmettre des courriels automatiques contenant un hyperlien personnalisé pour chaque répondant. Le nom d'utilisateur étant déjà programmé dans l'hyperlien pour que le répondant n'ait qu'à cliquer sur le bouton pour commencer le sondage.

Au total, 87 250 courriels ont été transmis par le biais du logiciel eMill. Des rappels par courriels ont été transmis tout au long de la période de collecte de données (c.f. dates d'envoi dans le tableau de la page suivante) aux personnes n'ayant pas encore cliqué sur l'hyperlien. Il est à noter que les personnes ayant rempli le questionnaire ou ayant refusé de participer n'étaient plus sollicitées.

Tableau F : Envois aux personnes n'ayant jamais accédé au questionnaire Web	Dates des envois
Envoi initial divisé en trois (3) fichiers	15 au 17 avril 2015
Rappel 1	22 avril 2015
Rappel 2 et rappel pour les personnes ayant partiellement complété	4 et 8 mai 2015
Rappel 3 et rappel pour les personnes ayant partiellement complété	11 et 12 mai 2015
Rappel 4	15 mai 2015
Rappel 5	22 mai 2015
Rappel 6	29 mai 2015
Rappel 7 pour les réfugiés et les regroupements familiaux seulement	5 juin 2015
Rappel 8 pour les réfugiés seulement	11 juin 2015
Rappel 9 pour les réfugiés seulement	19 juin 2015
Rappel 10 pour les réfugiés seulement	26 juin 2015

Également, les répondants contactés par téléphone avaient la possibilité de nous donner leur adresse courriel afin de recevoir le courriel automatique au cours de l'appel et ainsi de remplir le questionnaire en ligne, au moment qui leur convenait. Ces personnes étaient identifiées dans le système téléphonique avec un code spécial, ce qui nous a permis d'effectuer des rappels par courriel à ces participants potentiels, pour lesquels nous avons une adresse courriel valide.

Tableau G : Dates des rappels Web pour les personnes contactées par téléphone et souhaitant participer en ligne

6 mai 2015
14 mai 2015
21 mai 2015
29 mai 2015
4 juin 2015
11 juin 2015
18 juin 2015
23 juin 2015
26 juin 2015

GESTION DES ENTREVUES EN FACE À FACE

Afin de rejoindre les personnes qui nécessiteraient une assistance pour répondre au questionnaire, principalement des personnes avec un statut de réfugié, le mandat prévoyait la réalisation d'entrevues en face à face dans les centres de francisation du Québec. Toutefois, le MIDI a reçu la première confirmation de collaboration d'un centre le 5 juin 2015, soit trois (3) semaines avant la fin de la collecte des données. Cette stratégie n'a donc pas été complètement mise en œuvre.

De plus, le Ministère a obtenu la collaboration de seulement cinq (5) centres, dont seulement deux (2) pour lesquels des entrevues en face à face ont pu être réalisées. Le tableau suivant résume les résultats de notre partenariat avec les cinq (5) centres de francisation :

Tableau H : Entrevue dans les centres de francisation

Centre de francisation	Visite sur place	Bilan
Accueil aux immigrants de l'est de Montréal	Oui (10 juin 2015)	27 répondants potentiels : - 7 entrevues en face à face - 9 abandons de cours - 5 absents - 6 envois de courriels après validation des coordonnées
CARI St Laurent	Oui (11 juin 2015)	17 répondants potentiels : - 13 entrevues en face à face - 3 abandons de cours - 1 problème de langue
Carrefour Intercultures de Laval	Non	8 répondants potentiels : - 1 entrevue téléphonique - 5 envois de courriels après validation des coordonnées - 2 problèmes de langue
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Non	4 répondants potentiels : - 2 refus de participer - 2 envois de courriels après validation des coordonnées
CEGEP de Ste-Foy	Non	5 répondants potentiels : - 5 problèmes de langue

CODIFICATION DES DONNÉES

Un plan de codification a été préparé par Advanis Jolicoeur pour les quatre (4) questions ouvertes. Ce plan a ensuite été révisé par les requérants qui ont également élaboré un plan de codification pour les 47 questions contenant un choix de réponse « Autres ».

La codification a été réalisée par l'équipe d'Advanis Jolicoeur par le biais de l'outil de codification d'Advanis. Un travail de traduction a été nécessaire étant donné le verbatim en cinq (5) langues.

PONDÉRATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données ont été pondérées à partir de la catégorie d'immigration, du sexe, de l'âge et du continent d'origine. Les données permettant le calcul de la pondération ont été fournies par le MIDI.

Au total, 72 strates de pondération ont été utilisées afin d'assurer la meilleure représentation possible de la population à l'étude. Ainsi, les trois (3) catégories d'immigration que ciblent l'enquête, trois (3) groupes d'âge, les continents d'origines en quatre (4) catégories ainsi que le sexe ont été utilisés afin de redresser le fichier de l'enquête à la population à l'étude.

En premier lieu, les données ont été divisées selon les trois (3) catégories d'immigration ciblées, c'est-à-dire :

- Les travailleurs qualifiés ;
- Les regroupements familiaux ;
- Les réfugiés.

Les groupes d'âge ont été divisés en trois (3) catégories soit :

- 29 ans et moins ;
- 30 à 44 ans ;
- 45 ans et plus.

Ensuite, les données ont été découpées par les continents d'origine regroupés en quatre (4) grandes catégories.

- Afrique ;
- Amérique ;
- Asie ;
- Europe et autres.

Finalement, les données ont été ajustées selon le sexe des personnes ayant immigré au pays. Les clés de pondération utilisées sont à l'annexe III. Il est à noter que deux (2) clés ont été construites, une première avec un redressement à croissance nulle, c'est-à-dire un redressement qui est égal au nombre de répondants pour la réalisation des tests statistiques et un second redressement qui présente les données sur la base de la population totale à l'étude. L'annexe III présente le plan de pondération.

COLLECTE DE DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Une fois la collecte initiale complétée, les Ministères ont considéré qu'il serait intéressant de poser des questions qui ne devaient pas être posées initialement à certains répondants. Ainsi, des rappels ont été effectués pour une série de questions. Le nombre de répondants visés par le rappel à chacune des questions ainsi que le nombre de réponses obtenues est présenté ci-dessous.

- Question 17 : 364 répondants potentiels, 188 réponses, taux de réponse de 51,6 %;
- Questions 18 et 19 : 5218 répondants potentiels, 3 326 réponses, taux de réponse de 63,7 %;
- Question 20 : 5218 répondants potentiels, 324 réponses en fonction des réponses à la question 18, taux de réponses de 63,7 %;
- Questions 21 et 22 : 93 répondants potentiels, 18 réponses en fonction du filtre, taux de réponse de 44,1 %;
- Questions 23, 24, 25, 26, 27 et 28 : 364 répondants potentiels, 164 réponses en fonction des réponses à la question 17, taux de réponses de 51,6 %;

- Questions 29, 30, 31, 32, 35 et 37: 364 répondants potentiels, 95 réponses en fonction des réponses à la question 28, taux de réponses de 51,6 %;
- Questions 73, 74, 75 et 76 : 5218 répondants potentiels, 3 326 réponses, taux de réponse de 63,7 %;

Les réponses supplémentaires ont été intégrées à la base de données totale pour les réalisations des tableaux présentés dans ce rapport. Les réponses manquantes ont été traitées comme des absences de réponses pour cause de refus ou de méconnaissance de la réponse à fournir.

RECOMMANDATIONS ÉTHIQUES

La firme Advanis Jolicoeur s'est engagée dans une approche éthique de la recherche et de l'évaluation de programme, en respectant l'ensemble des principes directeurs de l'Énoncé de politique des Trois Conseils², les normes d'évaluation des programmes de la Société canadienne d'évaluation et les exigences de la Commission d'accès à l'information.

La firme Advanis Jolicoeur a effectué un examen éthique de la présente recherche et n'a pas eu besoin de recommander de mesure de protection supplémentaire pour les répondants.

Le seul élément à mentionner dans le cadre de ce mandat est qu'il est apparu que certaines personnes étaient craintives à l'égard de l'immigration en raison de leur parcours personnel difficile. Celles-ci ont dû être rassurées quant au but de cette enquête. Pour ces personnes vulnérables (parfois analphabètes), il était notamment important d'expliquer le consentement libre, éclairé et continu (c'est-à-dire le droit de refuser de répondre à certaines questions ou de se retirer de l'étude) et de garantir que leur choix de participer ou non n'impliquerait aucun préjudice à leur endroit.

² (Instituts de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada).

NOTE AUX LECTEURS

Tout au long de ce document, le terme « répondant » sera employé pour désigner l'ensemble des personnes immigrantes sondées.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Nous rappelons au lecteur que, dans les graphiques et les tableaux du présent document, la somme des pourcentages, calculée à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100. Ainsi, une variation maximale de plus ou moins 1 % peut être observée.

1 – LE PROFIL DES RÉPONDANTS

1.1 – PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉCHANTILLON

Cette première section présente le profil sociodémographique des répondants selon les données administratives avant et après l'application de la pondération. La pondération a pour objectif d'assurer une représentativité de chacun des groupes. Le redressement permet aux résultats d'être plus représentatifs de la population à l'étude en introduisant les ajustements pour la non-réponse. Ce redressement a été rendu possible grâce aux données administratives du MIDI.

Dans le tableau 1, on observe une participation légèrement plus faible des hommes à l'étude par rapport à leur poids démographique.

Tableau 1 : Sexe du participant

Données administratives	Total non pondéré	Total pondéré
n= / N=	7 437	52 537
Homme	47,4 %	49,6 %
Femme	52,6 %	50,4 %

Dans le second tableau, on observe que la participation à l'enquête est légèrement plus faible chez les répondants âgés de 45 ans et plus (9,2 %). Le taux de participation le plus élevé se trouve chez les répondants de 30 à 44 ans. On note que 55,1 % des répondants font partie de ce groupe contre 52,9 % dans la population à l'étude.

Tableau 2 : Âge au moment de l'immigration

Données administrative	Total non pondéré	Total pondéré
n= / N=	7 437	52 537
29 ans et moins	35,7 %	35,8 %
30 à 44 ans	55,1 %	52,9 %
45 ans et plus	9,2 %	11,3 %
Moyenne	33,5 ans	34,1 ans

En matière de participation à l'enquête selon le continent de naissance, 33,8 % des répondants sont d'origine africaine alors que ceux-ci représentent 37,0 % de la population à l'étude. On note également une participation plus faible que leur poids démographique des immigrants provenant d'Asie. Quant aux immigrants provenant d'Amérique, ils représentent 30,3 % des répondants pour 23,8 % de la population à l'étude.

Tableau 3 : Continent de naissance

Données administratives	Total non pondéré	Total pondéré
n= / N=	7 437	52 537
Afrique	33,8 %	37,0 %
Amérique	30,3 %	23,8 %
Asie	14,8 %	19,9 %
Europe et autres	21,2 %	19,3 %

Tableau 4 : Les dix principaux pays de naissance selon les données administratives

Données administratives	Total non pondéré	Total pondéré
n= / N=	7 437	52 537
1-France	11,1 %	10,1 %
2-Haïti	7,9 %	8,3 %
3-Algérie	5,5 %	7,5 %
4-Maroc	5,6 %	7,4 %
5-Chine	3,7 %	6,1 %
6-Colombie	7,7 %	4,3 %
7-Cameroun	4,1 %	3,9 %
8-Tunisie	2,6 %	3,2 %
9-Iran	1,7 %	2,7 %
10-Égypte	1,6 %	2,5 %
Autres pays	48,5 %	44,0 %

Finalement, deux (2) des trois (3) catégories d'immigration ciblées ont été surreprésentées dans l'enquête. Cette décision, prise lors de la conception de l'échantillon, avait comme objectif d'assurer une bonne représentativité de chacune des catégories qui n'aurait pas été atteinte par une sélection purement aléatoire. C'est pour cette raison que des quotas d'entrevues avaient été établis pour les trois (3) groupes.

Tableau 5 : Catégories d'immigration

Données administratives	Total non pondéré	Total pondéré
n= / N=	7 437	52 537
Travailleurs qualifiés	57,6 %	66,6 %
Regroupement familial	30,5 %	25,9 %
Réfugiés	11,9 %	7,5 %

1.2 – PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

1.2.1 – MINORITÉS VISIBLES

Les prochains tableaux présentent les caractéristiques sociodémographiques des répondants suite à l'application de la pondération. Ce sont donc les données de l'enquête qui sont présentées dans cette section. Le tableau 6 présente la répartition des répondants selon les minorités visibles, telles que définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Plus concrètement, les participants à l'enquête avaient à répondre à la question suivante : « êtes-vous ...? ». Les choix de réponse possibles sont ceux qui sont présentés dans le tableau suivant (tableau 6).

Un peu moins du trois quarts (73,8 %) des personnes se sont identifiées à une minorité visible. La réponse « Noir » est la plus fréquente (25,4 %), suivie par « Latino-américain » (15,7 %) et « Arabe » (17,6 %).

Tableau 6 : Minorités visibles³

Question 119	Total
N=	50 981
n=	7 217
Blanc (Caucasien)	24,7 %
Noir	25,4 %
Latino-Américain	15,7 %
Arabe	17,6 %
Chinois	6,4 %
Sud-Asiatique	2,9 %
Asiatique du Sud-Est	2,2 %
Asiatique occidental	3,6 %
Autre	6,1 %

³ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

1.2.2 - LANGUES

Les prochains tableaux traitent de la principale langue d'usage à la maison ainsi que de la connaissance du français et de l'anglais.

Dans le tableau 7, on remarque que la principale langue d'usage à la maison est le français, et ce, pour 48,2 % de la population à l'étude. En incluant les personnes faisant usage du français et d'une autre langue à la maison, 50,0 % utilisent souvent le français à la maison.

Tableau 7 : Langue d'usage la plus fréquente à la maison

Question 115	Total
N=	52 163
n=	7 384
Français	48,2 %
Anglais	9,4 %
Arabe	8,6 %
Espagnol	11,3 %
Mandarin	4,6 %
Langues créoles	1,7 %
Langues berbères (incluant le Kabyle)	0,9 %
Perse	2,3 %
Roumain	1,9 %
Russe	2,1 %
Français et d'autres langues	1,8 %
Autre	7,3 %

Soulignons une forte corrélation entre le continent de naissance et la langue la plus fréquemment parlée à la maison. Par exemple, ce sont 72,0 % des personnes nées en Afrique qui utilisent le plus souvent le français à la maison alors que cette proportion chute à 29,3 % parmi les personnes nées en Amérique et à 12,4 % parmi les personnes originaires d'Asie. Dans le même ordre d'idées, les personnes nées en Afrique ou en Europe se distinguent de celles nées en Amérique ou en Asie par une plus forte proportion de personnes ayant déclaré avoir un très bon niveau de français.

Parmi l'ensemble de la population à l'étude, près de sept (7) personnes sur dix (10) considèrent que leur niveau de français est très bon ou bon (69,7 %).

Il est à noter qu'un tiers des femmes (33,3 %) à l'étude estiment avoir un niveau de français moyen, faible ou très faible comparativement à 27,4 % parmi les hommes.

En ce qui a trait à la catégorie d'immigration, plus de la moitié des travailleurs qualifiés déclarent avoir un très bon niveau de français (54,8 %) contre 28,2 % des personnes issues du regroupement familial ou 22,0 % des réfugiés. À l'inverse, les personnes ayant immigré par le biais du regroupement familial sont 10,8 % à estimer que leur niveau de français est très faible et 34,1 % des réfugiés affirment qu'ils ont un niveau de français moyen.

Tableau 8 : Auto-évaluation du niveau de connaissance du français

Question 116	Total
N=	52 278
n=	7 400
Très bon	45,5 %
Bon	24,2 %
Moyen	18,6 %
Faible	7,7 %
Très faible	4,0 %

Moins de la moitié de la population à l'étude estime avoir un niveau d'anglais très bon ou bon (46,2 %). Les deux (2) continents de naissance dans lesquels les proportions de personnes maîtrisant le mieux l'anglais sont les plus élevées (niveau bon ou très bon) sont l'Asie (60,6 %) et l'Europe (54,3 %). Les immigrants provenant des continents américain et africain se démarquent par une forte proportion de personnes ayant un niveau d'anglais faible ou très faible, avec respectivement 36,0 % et 28,3 %.

Les hommes semblent avoir un niveau d'anglais supérieur aux femmes puisque 49,6 % des hommes déclarent avoir un niveau bon ou très bon alors que cette proportion n'est que de 42,9 % parmi les femmes. Également, 48,9 % des travailleurs qualifiés disent avoir un niveau d'anglais bon ou très bon. À l'autre bout de l'échelle, 35,8 % des réfugiés et 34,3 % des personnes issues du regroupement familial pensent avoir un niveau faible ou très faible.

Tableau 9 : Auto-évaluation du niveau de connaissance de l'anglais

Question 117	Total
N=	52 116
n=	7 377
Très bon	21,8 %
Bon	24,4 %
Moyen	27,8 %
Faible	17,6 %
Très faible	8,4 %

1.2.3 – SITUATION FAMILIALE

Parmi l'ensemble de la population à l'étude, 75,6 % des personnes sont en couple et 22,2 % sont célibataires. Mentionnons que 41,4 % des réfugiés sont célibataires.

Tableau 10 : Statut familial

Question 113	Total
N=	52 012
n=	7 363
En couple	75,6 %
Célibataire	22,2 %
Séparé ou divorcé	1,5 %
Veuf ou veuve	0,3 %
Autre	0,4 %

Plus de quatre personnes à l'étude sur dix (10) (45,9 %) n'ont pas ou plus d'enfants à charge et une proportion équivalente a un ou deux enfants à charge (44,2 %).

Il est à noter que les personnes issues du regroupement familial se distinguent significativement des personnes des autres catégories d'immigration par une proportion supérieure de personnes ayant déclaré ne pas ou ne plus avoir d'enfants à charge (49,9 %) ou avoir un (1) seul enfant à charge (32,1 %).

Tableau 11 : Nombre d'enfants à charge

Question 114	Total
N=	52 139
n=	7 381
Je n'ai pas d'enfant à charge	45,9 %
1 enfant	24,4 %
2 enfants	19,8 %
3 enfants	6,9 %
4 enfants	2,2 %
5 enfants ou plus	0,7 %

La majorité de la population à l'étude a comme principale source de revenus un revenu d'emploi personnel (53,6 %). Cette proportion grimpe à 65,3 % parmi les hommes. Aussi, 14,9 % des personnes vivent principalement du revenu de leur conjoint(e). D'ailleurs, 24,5 % des femmes sont dans cette situation comparativement à 5,2 % des hommes.

Tableau 12 : Principale source de revenus au moment de l'enquête

Question 112	Total
N=	51 411
n=	7 278
Revenu d'emploi	53,6 %
Revenu d'emploi du conjoint ou de la conjointe	14,9 %
Prêts et bourses pour les études	12,7 %
Aide sociale	5,4 %
Épargne personnelle	5,0 %
Aide de parents ou d'amis	3,4 %
Assurance-emploi (assurance chômage)	2,3 %
Revenu de congé parental (RQAP)	1,8 %
Pension de retraite	0,5 %
Autre	0,4 %

1.2.4 – NIVEAU DE SCOLARITÉ AVANT LA RÉSIDENCE PERMANENTE

La population à l'étude est fortement scolarisée puisque 64,8 % possédaient un diplôme d'études universitaires avant l'obtention de leur résidence permanente. On observe une corrélation entre l'âge et le niveau de scolarité : les personnes de 44 ans ou moins ont un niveau d'études ou des diplômes supérieurs à ceux des personnes âgées de 45 ans et plus.

Les trois (3) continents de naissance qui comptent les plus fortes proportions de personnes qui possédaient un diplôme universitaire, avant l'obtention de

leur résidence permanente, sont l'Europe (70,3 %), l'Asie (68,7 %) puis l'Afrique (65,7 %). Les personnes nées en Amérique se démarquent en raison de proportions supérieures de personnes ayant des études secondaires non complétées (7,5 %) ou un diplôme d'études secondaires (15,0 %).

Plus des trois quarts des personnes accueillies en tant que travailleurs qualifiés (76,0 %) avaient obtenu des diplômes d'études universitaires avant l'obtention de leur résidence permanente. À l'opposé, les réfugiés se caractérisent par un faible niveau de scolarité, 54,6 % d'entre eux ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou ayant un niveau inférieur avant l'obtention de leur résidence permanente.

Tableau 13 : Plus haut niveau d'études avant la résidence permanente

Question 12	Total
N=	52 239
n=	7 395
Études primaires ou moins	1,5 %
Études secondaires non complétées	4,3 %
Diplôme d'études secondaires	8,9 %
Diplôme d'études professionnelles (ASP, DEP)	5,7 %
Diplôme d'études collégiales (CÉGEP - AEC, DEC)	13,6 %
Diplôme d'études universitaires	64,8 %
Autre	1,2 %

Parmi la population à l'étude qui avait un diplôme d'études universitaires avant l'obtention de la résidence permanente, plus de la moitié avait un diplôme de premier cycle (54,6 %) et 38,5 % avaient un diplôme de deuxième cycle universitaire. Plus de la moitié des femmes ayant un diplôme universitaire ont un diplôme de premier cycle (58,2 %) alors que les hommes se distinguent par des proportions supérieures pour le deuxième ou troisième cycle universitaire (47,0 %).

Tableau 14 : Cycle du diplôme universitaire

Question 12_1	Total
N=	33 736
n=	4 776
1er cycle universitaire (Baccalauréat ou certificat)	54,6 %
2e cycle universitaire (Maîtrise)	38,5 %
3e cycle universitaire (Doctorat (Ph.D))	5,3 %
Autre	1,6 %

Parmi les personnes ayant réalisé des études postsecondaires, les quatre (4) principaux domaines dans lesquels elles ont obtenu leur diplôme sont le commerce, la gestion et l'administration (25,9 %), le génie et les services connexes (14,3 %), l'informatique et la technologie (11,8 %) ainsi que la santé (10,1 %).

Il est à noter que les personnes nées en Afrique se distinguent par une proportion plus élevée de personnes ayant étudié dans le domaine du commerce, de la gestion et l'administration (29,3 %) ou en informatique et technologie (13,6 %). Dans le même ordre d'idées, les personnes originaires d'Asie comptent une proportion supérieure de personnes ayant étudié dans le secteur du génie et des services connexes (19,9 %). L'analyse par catégorie d'immigration montre que les réfugiés ayant réalisé des études postsecondaires, avant l'obtention de leur résidence permanente, sont 14,5 % à avoir étudié dans le domaine de la santé alors que 29,1 % des travailleurs qualifiés avaient fait leurs études dans le domaine du génie (16,1 %) ou des services connexes ou de l'informatique et technologie (13,0 %).

Tableau 15 : Domaine du diplôme

Question 13	Total
N=	44 455
n=	6 293
Commerce, gestion et administration	25,9 %
Génie et services connexes	14,3 %
Informatique et technologie	11,8 %
Santé	10,1 %
Sciences humaines et sociales	7,4 %
Éducation	5,8 %
Sciences physiques et de la vie, mathématiques	5,1 %
Communication et science de l'information	3,5 %
Droit et sciences juridiques	3,5 %
Arts, culture, sports et loisirs	3,4 %
Alimentation et tourisme	2,4 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,8 %
Architecture	1,1 %
Transport	1,0 %
Services personnels	0,8 %
Autre	2,2 %

Parmi les personnes ayant réalisé des études post-primaires avant l'obtention de leur résidence permanente, 16,2 % d'entre elles avaient obtenu leur diplôme en France. Toutefois, 7,2 % avaient réalisé leurs études au Québec. Soulignons à cet égard que les personnes âgées de 29 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreuses à avoir effectué leurs études au Québec, avec 14,9 % contre 3,3 % des personnes âgées de 30 à 44 ans et 0,8 % des personnes de 45 ans ou plus.

Tableau 16 : Lieu où les études ont été suivies

Question 14	Total
N=	51 195
n=	7 247
France	16,2 %
Québec	7,2 %
Haïti	5,3 %
Maroc	4,8 %
Algérie	4,6 %
Chine	4,3 %
Canada, hors Québec	0,8 %
Autre	56,9 %

1.2.5 – LIEU DE RÉSIDENCE APRÈS L’OBTENTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Près de sept (7) personnes sur dix (10) se sont installées à Montréal lors de l’obtention de leur résidence permanente au Québec (69,2 %). Les trois (3) autres régions les plus prisées lors de l’installation initiale sont la Montérégie (7,6 %), la Capitale-Nationale (6,6 %) ainsi que Laval (5,0 %).

Les travailleurs qualifiés semblent privilégier les régions administratives de Montréal (73,2 %) et de la Capitale-Nationale (7,3 %) pour s’installer. Les réfugiés se distinguent par une proportion de 6,6 % de personnes ayant choisi l’Estrie. Finalement, les personnes issues du regroupement familial sont 10,6 % à s’être installées en Montérégie lors de l’obtention de leur résidence permanente au Québec.

Tableau 17 : Région de résidence après l’obtention de la résidence permanente

Question 102	Total
N=	51 975
n=	7 357
Montréal	69,2 %
Montérégie	7,6 %
Capitale-Nationale	6,6 %
Laval	5,0 %
Outaouais	2,7 %
Estrie	2,2 %
Centre-du-Québec	1,2 %
Laurentides	1,0 %
Mauricie	0,9 %
Lanaudière	0,9 %
Chaudière-Appalaches	0,7 %
Bas-Saint-Laurent	0,6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,5 %
Abitibi-Témiscamingue	0,4 %
Nord-du-Québec	0,2 %
Côte-Nord	0,1 %
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	0,1 %

La grande majorité de la population à l’étude avait choisi sa région de résidence avant l’arrivée au Québec (78,1 %). Cependant, pour 4,3 % des personnes, la décision relative à leur lieu de résidence n’a pas été prise par

elles, mais par un organisme externe ou le gouvernement ; c'est notamment le cas de 24,3 % des personnes réfugiées.

Tableau 18 : Moment de la décision du lieu d'installation

Question 103	Total
N=	51 034
n=	7 224
Avant votre arrivée au Québec	78,1 %
Après ou à votre arrivée au Québec	17,6 %
Ni l'un, ni l'autre (la décision sur l'installation a été prise par un organisme, le gouvernement, etc.)	4,3 %

Les principales raisons qui expliquent le choix d'une région sont la proximité de la famille ou des amis (46,5 %), les études (18,0 %), l'accès aux services publics (15,7 %) et l'emploi du conjoint ou de la conjointe dans la région (15,3 %). Soulignons que plus de la moitié des réfugiés mentionnent la proximité de la famille ou des amis (53,7 %).

Tableau 19 : Raison(s) pour le choix de cette région⁴

Question 104	Total
N=	49 495
n=	7 006
Proximité de la famille ou des amis	46,5 %
Pour les études	18,0 %
Accès aux services publics (santé, services de garde, etc.)	15,7 %
Mon conjoint / ma conjointe a obtenu un emploi dans la région	15,3 %
J'ai obtenu un emploi dans la région	13,8 %
Déjà visité ou séjourné dans la région	11,1 %
Mon/Ma conjoint(e) y habitait déjà	3,1 %
Pour les opportunités d'emploi	3,0 %
Qualité de vie (tranquillité, coûts du logement, etc.)	2,1 %
Autre	3,8 %
Aucune raison particulière	11,2 %

1.2.6 – LIEU DE RÉSIDENCE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

Près de neuf (9) personnes sur dix (10) (88,5 %) demeurent dans la même région que lorsqu'elles ont obtenu leur résidence permanente au Québec. Parmi les personnes qui ont décidé de déménager dans une autre région,

⁴ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

28,7 % ont choisi Montréal, 21,9 % la Montérégie, 12,0 % Laval et enfin, 9,3 % la Capitale-Nationale.

Les personnes ayant décidé d'aller demeurer dans une autre région (11,5 %) ont des caractéristiques spécifiques. En effet, elles sont davantage à être âgées de 29 ans et moins (14,0 %), originaires d'Afrique (13,3 %) et issues de la catégorie des travailleurs qualifiés (13,4 %).

Tableau 20 : Changement de région de résidence

Question 105	Total
N=	51 640
n=	7 310
Oui (dans une autre région)	11,5 %
Non (dans cette même région)	88,5 %

Tableau 21 : Région de résidence actuelle

Question 106	Total
N=	4 224
n=	598
Montréal	28,7 %
Montérégie	21,9 %
Laval	12,0 %
Capitale-Nationale	9,3 %
Laurentides	5,4 %
Outaouais	5,1 %
Centre-du-Québec	3,4 %
Estrie	3,1 %
Lanaudière	2,3 %
Chaudière-Appalaches	2,0 %
Mauricie	1,6 %
Nord-du-Québec	1,3 %
Bas-Saint-Laurent	1,2 %
Abitibi-Témiscamingue	0,9 %
Côte-Nord	0,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,6 %
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	0,1 %
Autre	0,5 %

Parmi les personnes ayant décidé de s'installer dans une autre région, plus d'un tiers d'entre elles affirment qu'elles avaient obtenu un emploi dans cette région (36,6 %). Aussi, 17,7 % des personnes ont cité leurs études pour justifier leur déménagement et enfin, 16,5 % ont mentionné que leur

conjoint(e) avait obtenu un emploi dans la région. Cette raison est d'ailleurs mentionnée par 31,6 % des personnes issues du regroupement familial.

Tableau 22 : Raison(s) du déménagement⁵

Question 107	Total
N=	5 921
n=	838
J'ai obtenu un emploi dans la région	36,6 %
Pour les études	17,7 %
Mon conjoint / ma conjointe a obtenu un emploi dans la région	16,5 %
Proximité de la famille ou des amis	11,4 %
Déjà visité ou séjourné dans la région	7,0 %
Accès aux services publics (santé, services de garde, etc.)	5,4 %
Qualité de vie (tranquillité, coûts du logement, etc.)	4,5 %
Achat d'une propriété (maison/condo)	4,1 %
Déménagé hors du Québec (autre province ou pays)	3,4 %
Aucune raison particulière	8,4 %
Autre	3,9 %

1.3 – PROFIL D'IMMIGRATION

1.3.1 – CATÉGORIE ET DURÉE DE RÉSIDENCE DEPUIS L'OBTENTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Parmi l'ensemble de la population à l'étude, plus des deux tiers (66,6 %) sont des travailleurs qualifiés. Les personnes issues du regroupement familial représentent 25,9 % et les réfugiés 7,5 %.

On observe une corrélation entre la maîtrise du français et de l'anglais et la catégorie d'immigration. En effet, les travailleurs qualifiés mentionnent, dans une plus forte proportion que les autres catégories, avoir un niveau d'anglais très bon ou bon (48,9 %). Il en est de même pour la maîtrise du français puisque 78,9 % des travailleurs qualifiés affirment avoir un très bon ou un bon niveau de français. À l'opposé, plus d'un tiers des réfugiés (34,1 %) ont un

⁵ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

niveau de français moyen et 10,8 % des personnes issues du regroupement familial disent avoir un très faible niveau de français.

Plus de la moitié des travailleurs qualifiés sont des hommes (54,0 %). À l'inverse, les femmes représentent 60,8 % des personnes ayant bénéficié du regroupement familial et 53,8 % des personnes réfugiées.

Les travailleurs qualifiés se distinguent des autres catégories en ce qui a trait au continent de naissance puisque 40,8 % d'entre eux viennent d'Afrique. En ce qui concerne les réfugiés, 47,8 % d'entre eux sont originaires d'Amérique.

Tableau 23 : Catégorie d'immigration

Données administratives	Total
N=	52 537
n=	7 437
Travailleurs qualifiés	66,6 %
Regroupement familial	25,9 %
Réfugiés	7,5 %

Le tableau suivant fait état du nombre de jours qui se sont écoulés entre l'obtention de la résidence permanente et la participation à l'enquête. On note qu'en moyenne, les répondants étaient au Québec depuis 885 jours, soit environ 30 mois au moment de répondre.

Tableau 24 : Temps écoulé depuis l'obtention de la résidence permanente

Données administratives et date d'entrevue	Total
N=	52 537
n=	7 437
Moyenne (jours)	878
Médiane (jours)	884
Minimum (jours)	609
Maximum (jours)	1177

1.3.2 – OCCUPATION AVANT LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Avant l'obtention de leur résidence permanente, la majorité de la population à l'étude était en emploi (64,2 %) ou aux études (14,8 %).

Les personnes ayant un très bon niveau de français se distinguent significativement puisque 70,1 % d'entre elles étaient en emploi avant l'obtention de leur résidence permanente. Les personnes qui, au contraire, avaient un niveau de français très faible, étaient dans des proportions supérieures à la retraite (24,7 %). Mentionnons aussi que 18,7 % des personnes ayant signifié qu'elles avaient un très bon niveau d'anglais étaient aux études avant l'obtention de leur résidence permanente.

Ce sont les travailleurs qualifiés qui comptent la plus forte proportion de personnes en emploi avant la résidence permanente (75,3 %). Les personnes ayant des responsabilités familiales ou étant à la retraite sont davantage représentées dans la catégorie du regroupement familial avec respectivement, 15,6 % et 9,4 %. Finalement, les personnes qui étudiaient avant l'obtention de leur résidence permanente sont surreprésentées parmi les réfugiés puisqu'elles représentent un quart de ceux-ci (24,7 %).

Plus de sept (7) personnes sur dix (10) provenant d'Europe (73,9 %) étaient en emploi juste avant l'obtention de leur résidence permanente, comparativement à 64,2 % parmi l'ensemble de la population à l'étude.

Tableau 25 : Principale occupation avant la résidence permanente

Question 1	Total
N=	52 493
n=	7 431
En emploi	64,2 %
Aux études	14,8 %
Responsabilités familiales	7,8 %
À la recherche d'un emploi	7,0 %
Retraite	2,5 %
Sans emploi (n'en cherchait pas, « à la maison »)	0,9 %
Travailleur autonome	0,5 %
Visa de touriste	0,2 %
Autre	0,9 %

Près du tiers des personnes ayant obtenu leur résidence permanente avaient séjourné au Québec durant l'année précédant l'obtention de la résidence permanent (32,8 %).

Parmi les personnes ayant séjourné au Québec avant l'obtention de la résidence permanente, 14,0 % étaient des travailleurs temporaires. Soulignons que cette proportion grimpe à 16,1 % parmi les hommes. Aussi, 9,1 % avaient eu un statut de touriste et enfin, 6,3 % avaient étudié au Québec.

Les personnes originaires d'Afrique se démarquent puisque 78,5 % d'entre elles n'ont pas séjourné au Québec dans l'année précédant l'obtention de la résidence permanente. Les demandeurs d'asile constituent 11,9 % des personnes venant d'Amérique et les étudiants étrangers représentent 10,9 % des personnes nées en Asie. Finalement, les personnes d'origine européenne se caractérisent par des proportions significativement plus importantes de travailleurs temporaires (34,4 %), de touristes (16,7 %) et de personnes ayant obtenu un permis vacances-travail (0,8 %).

Il est à noter que parmi les personnes ayant un très bon niveau de français ou d'anglais, ce sont respectivement 21,5 % et 23,6 % d'entre elles qui ont séjourné au Québec à titre de travailleur temporaire.

Tableau 26 : Séjour au Québec dans l'année précédant la résidence permanente

Question 2	Total
N=	50 781
n=	7 188
Je n'ai pas séjourné au Québec durant cette période	67,2 %
Travailleur temporaire (visa ou permis de travail)	14,0 %
Touriste	9,1 %
Étudiant étranger (visa d'études)	6,3 %
Demandeur d'asile	4,3 %
PVT (permis vacances-travail)	0,2 %
Autre	1,3 %

Le projet principal de six (6) personnes à l'étude sur dix (10) depuis l'obtention de leur résidence permanente est de travailler. Cette proportion

grimpe à 69,2 % parmi les travailleurs qualifiés. L'apprentissage de la langue française est l'objectif de 12,0 % des personnes à l'étude ; cette proportion est de 18,7 % parmi les personnes issues du regroupement familial. Aussi, 11,3 % des personnes à l'étude souhaitent terminer leurs études. Les réfugiés se démarquent significativement à cet égard, avec 22,7 %.

Soulignons que 71,4 % des personnes provenant d'Europe ont pour projet de travailler.

Tableau 27 : Principal projet depuis l'obtention de la résidence permanente

Question 50	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Réfugiés	Total
N=	34 804	13 483	3 909	52 195
n=	4 927	1 909	553	7 389
Travailler	69,2 %	42,3 %	39,5 %	60,1 %
Apprendre le français	8,9 %	18,7 %	16,4 %	12,0 %
Terminer mes études	10,3 %	10,8 %	22,7 %	11,3 %
Entreprendre une nouvelle formation	5,1 %	6,3 %	8,6 %	5,7 %
Prendre soin de mes enfants ou d'un membre de ma famille	2,8 %	13,0 %	6,1 %	5,7 %
Apprendre l'anglais	1,0 %	2,4 %	1,6 %	1,4 %
Me soigner/Régler un problème de santé	0,3 %	0,7 %	1,9 %	0,5 %
Démarrer une entreprise	0,2 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %
Aucun projet précis	1,3 %	4,2 %	1,8 %	2,1 %
Autre	0,9 %	1,1 %	1,1 %	0,9 %

2 – L'EMPLOI

2.1 – SITUATION AVANT LA RÉSIDENCE PERMANENTE

2.1.1 – EXPÉRIENCE DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES ÉTUDES

Parmi les personnes ayant effectué des études postsecondaires avant l'obtention de leur résidence permanente, plus des trois quarts (76,4 %) avaient occupé un emploi en lien avec leurs études. Cette proportion grimpe à 78,0 % parmi les hommes, à 79,7 % parmi les personnes ayant un très bon niveau de français et à 80,8 % parmi les travailleurs qualifiés.

Ce sont les personnes provenant d'Afrique et de l'Asie chez qui on compte les plus fortes proportions de personnes n'ayant jamais travaillé dans leur domaine d'études avant l'obtention de la résidence permanente, avec respectivement 26,1 % et 28,9 %.

Tableau 28 : Emploi en lien avec les études

Question 15	Total
N=	44 471
n=	6 295
Oui	76,4 %
Non	23,6 %

Parmi les personnes ayant une expérience de travail dans leur domaine d'études, 18,5 % d'entre elles l'ont obtenue en France et 13,8 % au Québec. Les jeunes (29 ans et moins) ont acquis une expérience de travail au Québec (24,8 %) dans des proportions supérieures aux personnes d'autres catégories d'âge. Dans le même ordre d'idées, 11,6 % des personnes âgées de 45 ans et plus ont eu une expérience de travail en Chine.

Les réfugiés sont 12,6 % à avoir obtenu une expérience de travail en lien avec leurs études à Haïti. En ce qui concerne les travailleurs qualifiés, 21,1 % d'entre eux ont acquis une expérience en France et enfin, les personnes issues du regroupement familial se démarquent des autres catégories d'immigration

par une plus forte proportion de personnes ayant travaillé dans leur domaine d'études en Chine (9,4 %), en Algérie (6,9 %) et au Maroc (6,7 %).

Mentionnons une forte corrélation entre le lieu d'obtention de l'expérience de travail et la maîtrise de la langue française. Par exemple, parmi l'ensemble des personnes ayant un très bon niveau de français, 21 % ont une expérience de travail liée à leur domaine d'études au Québec et 32,8 % ont travaillé dans leur secteur en France, soit deux (2) lieux où la langue officielle est le français. À l'autre bout de l'échelle, parmi l'ensemble des personnes ayant un niveau de français très faible, 42,6 % d'entre elles ont eu l'occasion d'obtenir une expérience de travail en Chine.

Tableau 29 : Lieu d'obtention de l'expérience de travail⁶

Question 16	Total
N=	33 807
n=	4 786
France	18,5 %
Québec	13,8 %
Chine	5,3 %
Algérie	5,1 %
Maroc	4,6 %
Haïti	3,1 %
Canada, hors Québec	1,2 %
Autre	61,0 %

2.1.2 – EXPÉRIENCE DE TRAVAIL AU QUÉBEC

Parmi les personnes qui étaient étudiantes ou demandeurs d'asile avant l'obtention de leur résidence permanente, 58,9 % d'entre elles ont occupé un emploi durant cette période, au Québec. Soulignons que cette proportion augmente à 68,7 % parmi les étudiants ou demandeurs d'asile ayant un très bon niveau de français.

Les étudiants ou demandeurs d'asile nés en Asie sont proportionnellement moins nombreux à avoir occupé un emploi au Québec avant l'obtention de

⁶ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

leur statut de résident permanent (42,1 % comparativement à 58,9 % en moyenne).

Parmi les réfugiés qui étaient étudiants ou demandeurs d'asile avant l'obtention de leur résidence permanente, 65,0 % d'entre eux ont travaillé au Québec durant cette période, alors que cette proportion n'est que de 57,3 % parmi les travailleurs qualifiés et de 48,5 % parmi les personnes ayant bénéficié du regroupement familial.

Tableau 30 : En emploi au Québec avant la résidence permanente

Question 3	Total
N=	5 108
n=	723
Oui	58,9 %
Non	41,1 %

À la proportion d'étudiants ou de demandeurs d'asile qui mentionnent avoir occupé un emploi au Québec avant l'obtention de leur résidence permanente, s'ajoute une certaine proportion de l'ensemble des personnes (13,9 %) qui ont mentionné avoir eu un statut de travailleur temporaire durant l'année précédant l'obtention de leur résidence permanente.

2.1.3 – INTENTION DE TRAVAILLER AU MOMENT DE LA DEMANDE

La forte majorité de la population à l'étude avait l'intention de travailler au Québec au moment de la demande de résidence permanente (88,9 %). Cette proportion augmente même à 90,6 % parmi les hommes, à 93,5 % parmi les personnes nées en Afrique et à 92,3 % parmi celles nées en Europe, à 93,7 % parmi les travailleurs qualifiés et à 95,0 % parmi les personnes ayant un très bon niveau de français.

Aussi, 100 % des personnes ayant obtenu un permis de vacances-travail, 97,7 % des personnes ayant un statut de travailleur temporaire et 92,8 % des personnes en emploi juste avant l'obtention de leur résidence avaient l'intention de travailler lors du dépôt de leur demande.

À l'inverse, les personnes qui n'étaient pas enclines à travailler sont davantage représentées parmi les personnes âgées de 45 ans ou plus (28,8 % n'avaient pas l'intention de travailler au moment de leur demande), parmi les personnes nées en Asie (21,9 %), parmi les personnes ayant obtenu une résidence permanente en vue du regroupement familial (23,1 %) et enfin, parmi les personnes ayant un niveau de français (43,4 %) ou d'anglais (20,1 %) très faible.

Tableau 31 : Intention de travailler au Québec au moment de la demande

Question 4	Total
N=	51 261
n=	7 256
Oui	88,9 %
Non	11,1 %

L'ensemble de la population à l'étude a été sondé quant aux démarches réalisées en vue de la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, avant l'obtention de leur résidence permanente. Or, plus des deux tiers des personnes (70,9 %) n'ont effectué aucune démarche à cet égard durant l'année précédant l'obtention de leur statut de résident permanent.

Toutefois, deux (2) personnes sur dix (10) (20,2 %) ont demandé une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec au MIDI. Cette proportion grimpe à 24,6 % parmi les personnes nées en Afrique et à 23,3 % parmi les personnes ayant un très bon niveau de français. Finalement, des demandes de reconnaissance de diplôme par un ordre professionnel ont été faites par 7,8 % de la population à l'étude.

Tableau 32 : Démarches liées à la reconnaissance de la formation durant l'année précédant l'obtention de la résidence permanente⁷

Question 10	Total
N=	50 228
n=	7 110
Aucune démarche	70,9 %
Demander une évaluation comparative de mes études effectuées hors Québec au ministère de l'Immigration (équivalence)	20,2 %
Demander la reconnaissance de mon diplôme par un ordre professionnel ou un organisme de réglementation	7,8 %
S'est renseigné sur les démarches nécessaires	1,8 %
Pas de démarches nécessaires (études suivies au Québec)	1,1 %
Autre	1,8 %

⁷ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

2.1.3.1 – Personnes ayant l'intention de travailler lors de la demande

Parmi les personnes qui avaient l'intention de travailler lors du dépôt de leur demande, près des trois quarts (74,3 %) ont effectué des démarches pour connaître le marché du travail, pour chercher un emploi ou se préparer en vue d'un emploi, durant l'année précédant l'obtention de la résidence permanente.

On observe une plus forte proportion de personnes ayant effectué des démarches parmi les personnes nées en Afrique (79,0 %), parmi les hommes (77,6 %) et les travailleurs qualifiés (81,7 %).

On constate également une corrélation entre la réalisation de démarches et la maîtrise du français et de l'anglais. Alors que 78,8 % des personnes ayant un très bon niveau de français ont effectué des démarches, cette proportion chute à 56,4 % parmi celles ayant un niveau très faible. Dans le même ordre d'idées, 77,7 % des personnes ayant un très bon niveau d'anglais ont réalisé des démarches contre seulement 59,8 % des personnes ayant un niveau très faible.

Tableau 33 : Démarches en vue de connaître le marché du travail du Québec dans l'année précédant l'obtention de la résidence permanente

Question 7	Total
N=	44 955
n=	6 364
Oui	74,3 %
Non	25,7 %

Parmi les personnes n'ayant fait aucune démarche liée à l'emploi avant l'obtention de la résidence permanente, 39,6 % d'entre elles ont expliqué qu'elles préféreraient effectuer ces démarches après s'être installées au Québec et 29,4 % ont affirmé qu'elles prévoyaient d'abord étudier au Québec. On observe également que 22,6 % de personnes ont mentionné leur connaissance insuffisante du français pour justifier le fait qu'elles n'avaient pas fait de démarches.

Il est à noter que 28,4 % des hommes avaient déjà un emploi ou une offre d'emploi au Québec, ce qui explique pourquoi ils n'ont pas fait de démarches relatives à l'emploi durant l'année précédant l'obtention de leur résidence permanente. Les femmes sont, quant à elles, proportionnellement plus nombreuses à déclarer qu'elles prévoyaient d'abord étudier (33,0 %) ou qu'elles avaient des responsabilités familiales qui les empêchaient de mettre en œuvre des démarches liées à l'emploi (2,6 %).

Ce sont 55,8 % des personnes ayant un niveau de français très faible qui ont expliqué que le fait de ne pas connaître suffisamment le français était un frein dans leur recherche d'emploi, d'où l'absence de démarches. Les personnes qui ont un niveau très faible en anglais ont aussi mentionné, dans une proportion de 43,2 %, qu'elles ne connaissaient pas assez la langue française pour pouvoir procéder à des démarches.

Pour terminer, parmi les personnes nées en Europe et qui n'ont effectué aucune démarche relative à l'emploi avant l'obtention de leur résidence permanente, 66,5 % ont déclaré avoir déjà un emploi ou une offre d'emploi au Québec.

Tableau 34 : Raison de l'absence de démarche⁸

Question 8	Total
N=	9 977
n=	1 412
Voulais faire ces démarches une fois au Québec	39,6 %
Prévois d'abord étudier (suivre une formation d'appoint ou une nouvelle formation)	29,4 %
Connaissance insuffisante du français	22,6 %
Avait déjà un emploi ou une offre d'emploi au Québec	21,9 %
N'avait pas accès à Internet	3,6 %
Avait des responsabilités familiales (Était enceinte ou s'occupait de jeunes enfants)	1,5 %
Pensait ne pas en avoir besoin	0,2 %
Autre	5,7 %

Parmi les personnes ayant effectué des démarches liées à l'emploi, avant l'obtention de leur résidence permanente, et qui avaient l'intention de travailler au Québec, environ huit (8) sur dix (10) ont effectué des recherches sur Internet (80,2 %). Les autres types de recherches mentionnées le plus

⁸ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

fréquemment par les personnes ayant réalisé des démarches sont : la sollicitation directe d'employeurs (34,1 %), le développement du réseau de contacts professionnels (28,4 %) et enfin, le recours aux réseaux sociaux électroniques (24,3 %). Parmi les personnes ayant effectué des démarches liées à l'emploi avant l'obtention de leur résidence permanente, il est à noter que 18,3 % d'entre elles ont eu recours aux services d'Emploi-Québec.

Le type de démarches varie selon l'âge des personnes. Les personnes âgées de 29 ans et moins se démarquent significativement quant à la proportion de personnes ayant sollicité directement des employeurs (40,2 % comparativement à 34,1 % en moyenne) et en ce qui a trait au fait de recourir à un service de placement d'une école (24,0 % contre 18,7 % en moyenne).

Les personnes nées en Europe semblent privilégier, dans des proportions supérieures aux personnes nées ailleurs, la sollicitation directe des employeurs (41,3 %), le développement de contacts professionnels (41,3 %) ainsi que le recours aux services d'associations et d'ordres professionnels (16,9 %). La recherche d'emplois sur des sites Internet s'avère être une démarche prisée par les personnes nées en Afrique (83,4 %). Les réfugiés se distinguent puisqu'ils utilisent dans des proportions supérieures aux autres catégories d'immigration la sollicitation directe des employeurs (49,2 %) ainsi que les services d'Emploi-Québec (29,2 %).

La maîtrise des langues semble aussi corrélée avec des démarches spécifiques ; les personnes qui maîtrisent très bien le français utilisent davantage les services d'associations et d'ordres professionnels (15,9 %) et participent proportionnellement plus à des salons québécois de l'emploi à l'étranger (1,1 %).

En ce qui concerne les personnes qui ont un très bon niveau d'anglais, les trois (3) démarches liées à l'emploi qui se distinguent sont la sollicitation directe des employeurs (44,9 %), le développement du réseau de contacts professionnels (38,9 %) ainsi que le recours aux réseaux sociaux électroniques (36,4 %).

Tableau 35 : Type de démarches liées à l'emploi précédant l'obtention de la résidence permanente⁹

Question 9	Total
N=	33 056
n=	4 679
Rechercher un emploi sur des sites Internet, dans les journaux, etc.	80,2 %
Solliciter directement des employeurs (envoi de C.V., appel, etc.)	34,1 %
Développer mon réseau de contacts professionnels	28,4 %
Recourir aux réseaux sociaux électroniques (Facebook, LinkedIn, Twitter) pour trouver un emploi	24,3 %
Recourir aux services de placement d'une école, d'un cégep/collège ou d'une université	18,7 %
Participer à des services d'Emploi-Québec (club de recherche d'emploi, etc.)	18,3 %
Recourir aux services d'associations, d'ordres professionnels ou d'organismes de réglementation	13,2 %
Recourir aux services d'une agence de placement privée	8,8 %
Solliciter mon réseau personnel au Québec (parents, amis, etc.)	1,5 %
Participer à des salons québécois de l'emploi à l'étranger	0,6 %
Autre	3,8 %

2.1.3.1 – Personnes n'ayant pas l'intention de travailler lors de la demande

Parmi les personnes qui n'avaient pas l'intention de travailler au Québec lorsqu'elles ont déposé leur demande de résidence permanente, un peu moins de la moitié d'entre elles expliquent que leur objectif était de rejoindre leur famille ou leur conjoint(e) (47,1 %).

Ce résultat grimpe à 51,8 % parmi les femmes et à 84,2 % parmi les personnes âgées de 45 ans et plus. Aussi, 20,7 % des personnes affirment que leur demande vise à accompagner leur conjoint(e) ou leurs parents au Québec. Ainsi, des raisons familiales sont mentionnées par 67,8 % des personnes qui n'avaient pas l'objectif de travailler au Québec.

⁹ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Soulignons que 7,5 % des personnes ont déclaré qu'elles ne voulaient pas travailler puisqu'elles souhaitent étudier au Québec. Cette proportion s'élève à 11,2 % parmi les hommes.

Tableau 36 : Principale motivation pour faire une demande d'immigration au Québec

Question 5	Total
N=	5 479
n=	776
Rejoindre mon conjoint/ma conjointe ou de la famille (parents, enfants, etc.) déjà au Québec	47,1 %
Accompagner mon conjoint/ma conjointe ou mes parents	20,7 %
Étudier	7,5 %
Travailler	6,9 %
Avoir une meilleure qualité de vie	5,0 %
Trouver refuge au Québec	3,3 %
Autre	9,5 %

Parmi les personnes ayant déclaré ne pas avoir l'intention de travailler au moment de leur demande de résidence permanente, 41,5 % ont tout de même effectué des démarches, avant l'obtention de leur résidence permanente, afin de connaître le marché du travail du Québec.

Les personnes qui n'ont procédé à aucune démarche sont surreprésentées parmi les personnes âgées de 45 ans et plus (89,2 %) et celles nées en Asie (67,9 %). Également, 89,3 % des personnes ayant estimé avoir un niveau de français très faible au moment de l'enquête n'avaient pas l'intention de travailler et il en est de même pour 94,6 % des personnes qui étaient déjà retraitées avant l'obtention de leur statut de résident permanent.

Tableau 37 : Démarche d'emploi malgré l'absence d'intention de travailler

Question 6	Total
N=	5 596
n=	792
Oui	41,5 %
Non	58,5 %

2.2 – SITUATION APRÈS LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Parmi les répondants, 80,9 % d'entre eux ont cherché un emploi au Québec après l'obtention de leur résidence permanente. Ce sont surtout les personnes âgées de 45 ans et plus (44,9 %) qui n'ont pas cherché d'emploi ainsi que celles issues du regroupement familial (31,1 %) et ayant des niveaux de français (52,2 %) et d'anglais très faibles (36,1 %). L'absence de recherche d'emploi concerne aussi 79,7 % des personnes qui étaient à la retraite avant l'obtention de leur résidence permanente.

Tableau 38 : Recherche d'un emploi au Québec¹⁰

Question 18	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Réfugiées	Total
N=	26 925	9 997	3 137	40 059
n=	3 811	1 415	444	5 671
Oui	86,5 %	68,9 %	72,0 %	80,9 %
Non	13,5 %	31,1 %	28,0 %	19,1 %

Les personnes qui ont affirmé ne pas avoir cherché d'emploi, après leur installation au Québec, expliquent principalement cette décision par le fait qu'elles se consacraient à améliorer leur connaissance du français par le biais d'un cours (29,4 %). D'ailleurs, cette proportion augmente à 46,0 % parmi les personnes nées en Amérique. Environ un quart étudiait ou suivait une formation d'appoint (26,4 %) et près d'une (1) personne sur dix (10) invoque aussi des responsabilités familiales (9,7 %).

Soulignons que parmi les travailleurs qualifiés qui n'avaient pas cherché d'emploi après l'obtention de leur résidence permanente, 33,0 % d'entre eux ont mentionné qu'ils étudiaient ou suivaient une formation d'appoint. Également, 13,7 % des personnes issues du regroupement familial ont indiqué qu'elles ne voulaient pas d'emploi. Pour compléter, les réfugiés se caractérisent par une proportion significative de personnes ayant des

¹⁰ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

problèmes de santé, ce qui explique pourquoi ils ne cherchaient pas d'emploi (10,4 %). Finalement, 28,4 % des répondants avaient déjà un emploi.

Tableau 39 : Raison(s) de ne pas chercher d'emploi¹¹

Question 20	Total
N=	7 527
n=	1 065
En francisation (cours de français)	29,4 %
J'avais déjà un emploi	28,4 %
Aux études ou en formation d'appoint	26,4 %
Avait des responsabilités familiales	9,7 %
Je ne veux pas d'emploi	5,9 %
Retraité(e)	5,8 %
Problèmes de santé	3,3 %
Connaissance insuffisante du français	1,5 %
Autre	6,1 %

Parmi les personnes qui ont cherché un emploi après l'obtention de leur statut de résident permanent, les principales démarches mises en œuvre à cet effet sont les suivantes : la recherche d'emploi sur Internet (72,7 %), la sollicitation directe des employeurs (59,8 %), la participation à des activités d'Emploi-Québec (27,3 %), le développement d'un réseau de contacts professionnels (36,2 %) et enfin, le recours aux réseaux sociaux électroniques (30,4 %).

Les personnes nées en Afrique se caractérisent plus particulièrement par une proportion significative de personnes ayant participé aux activités d'Emploi-Québec (32,4 %), utilisant Internet pour effectuer leur recherche d'emploi (78,4 %) ainsi qu'à faire de la sollicitation directe auprès des employeurs (64,6 %).

On note que parmi les personnes ayant un niveau de français très faible, 16,8 % n'ont effectué aucune démarche alors qu'elles se cherchaient un emploi après l'obtention de leur résidence permanente.

¹¹ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

Tableau 40 : Type de démarches liées à l'emploi depuis l'obtention de la résidence permanente¹²

Question 19	Total
N=	34 060
n=	4 821
Rechercher un emploi sur des sites Internet, dans les journaux, etc.	72,7 %
Solliciter directement des employeurs (envoi de C.V. ou visite chez un employeur)	59,8 %
Développer mon réseau de contacts professionnels	36,2 %
Recourir aux réseaux sociaux électroniques pour trouver un emploi	30,4 %
Participer à des activités d'Emploi-Québec (club de recherche d'emploi, etc.)	27,7 %
Recourir aux services d'une agence de placement privée	25,7 %
Recourir aux services d'associations, d'ordres professionnels ou d'organismes de réglementation	13,7 %
Recourir aux services de placement d'une institution d'enseignement	8,5 %
Aucune démarche	6,6 %
Autre	1,5 %

Lorsqu'interrogées sur les démarches entreprises quant à la reconnaissance de leur formation depuis l'obtention de la résidence permanente, près de quatre (4) personnes sur dix (10) (41,6 %) déclarent qu'elles n'ont fait aucune démarche.

Toutefois, 42,6 % de la population à l'étude a soumis une demande d'évaluation comparative des études effectuées hors Québec au MIDI. Cette proportion grimpe à 49,3 % parmi les travailleurs qualifiés.

On observe des différences significatives entre les catégories d'immigration en ce qui a trait aux démarches liées à la reconnaissance de la formation. En effet, 62,2 % des réfugiés n'ont effectué aucune démarche alors que les travailleurs qualifiés affichent des proportions supérieures pour chaque type de démarche.

Encore une fois, la maîtrise de la langue française semble être un facteur important pour effectuer des démarches ; 79,0 % des personnes ayant un

¹² La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses. Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

niveau de français très faible n'ont effectué aucune démarche en vue de faire reconnaître leur formation acquise à l'étranger.

Tableau 41 : Démarches liées à la reconnaissance de votre formation depuis l'obtention de la résidence permanente¹³

Question 38	Total
N=	50 351
n=	7 128
Aucune démarche	41,6 %
Une évaluation comparative de mes études effectuées hors Québec au ministère de l'Immigration	42,6 %
Des démarches auprès d'un ordre professionnel ou d'un organisme de réglementation pour faire reconnaître mon diplôme	12,6 %
Un autre type de formation d'appoint	12,1 %
Une formation d'appoint pour les ordres professionnels ou les métiers/professions réglementés	9,0 %
Autre	1,8 %

Parmi les personnes qui ont, après l'obtention de leur résidence permanente, cherché ou obtenu un emploi, plus de la moitié affirme avoir rencontré des difficultés pour y parvenir (55,0 %).

Cette proportion grimpe même à 57,0 % parmi les femmes et à 62,8 % parmi les personnes originaires d'Asie. Les personnes n'ayant pas eu de problème pour obtenir un premier emploi (45,0 %), après l'obtention de leur résidence permanente, semblent être surreprésentées dans certains segments de la population.

Par exemple, 66,0 % des personnes nées en Europe n'ont pas rencontré de difficultés à trouver un premier emploi, tout comme 46,9 % des hommes ou encore 50,6 % des personnes ayant un très bon niveau de français. C'est aussi le cas de 72,0 % des personnes qui avaient séjourné au Québec avec un statut de travailleur temporaire durant les douze (12) mois précédants l'obtention de la résidence permanente.

¹³ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Tableau 42 : Problèmes ou difficultés pour obtenir un premier emploi¹⁴

Question 21	Total
N=	45 719
n=	6 472
Oui	55,0 %
Non	45,0 %

Parmi les personnes qui ont, après l'obtention de leur résidence permanente, cherché ou obtenu un emploi et qui ont connu des difficultés à cet égard, les deux tiers (664 %) citent le manque d'expérience de travail ou de références au Québec. Les deux (2) autres problématiques les plus fréquemment rencontrées par ces personnes sont l'absence de reconnaissance de l'expérience acquise en dehors du Québec (46,9 %) ainsi que l'absence de reconnaissance des diplômes obtenus hors Québec (35,1 %). Finalement, la maîtrise des langues est mentionnée comme difficulté par 27,9 % en ce qui concerne le français et par 22,1 % relativement à l'anglais.

Les personnes nées en Afrique se distinguent par des proportions significatives de personnes ayant rencontré des problèmes en raison de la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (39,5 %) et de l'expérience acquise hors du Québec (51,8 %).

Les personnes nées en Amérique ont davantage de difficultés que les personnes nées ailleurs à cause de leur connaissance insuffisante de l'anglais (27,6 %) alors que les personnes nées en Asie font face à une connaissance insuffisante du français (62,0 %).

Les personnes admises en tant que travailleur qualifié mentionnent dans des proportions supérieures aux autres catégories d'immigration des difficultés relatives au manque d'expérience de travail ou de références au Québec (69,7 %), la non-reconnaissance de l'expérience acquise en dehors du Québec (50,5 %) ainsi que la non-reconnaissance des diplômes obtenus hors Québec (36,2 %).

¹⁴ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

Les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint avant l'obtention de leur résidence permanente était le primaire connaissent, dans une forte proportion (74,0 %), des difficultés liées à leur connaissance insuffisante du français.

Soulignons que les femmes semblent rencontrer davantage de difficultés que les hommes en raison du manque de connaissance à l'égard de la langue française, avec 30,9 % pour les femmes contre 25,0 % pour les hommes.

Tableau 43 : Types de difficultés à obtenir un premier emploi¹⁵

Question 22	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Réfugiées	Total
N=	17 588	5 359	1 620	24 567
n=	2 490	759	229	3 478
Manque d'expérience de travail ou de références au Québec	69,7 %	58,6 %	56,6 %	66,4 %
Non reconnaissance de l'expérience obtenue hors Québec	50,5 %	39,8 %	31,8 %	46,9 %
Non reconnaissance des diplômes obtenus hors Québec	36,2 %	34,0 %	27,3 %	35,1 %
Connaissance insuffisante du français	22,0 %	42,3 %	44,1 %	27,9 %
Connaissance insuffisante de l'anglais	23,9 %	17,3 %	19,2 %	22,1 %
Manque d'emploi disponible dans mon domaine de formation ou de travail	22,0 %	21,0 %	16,7 %	21,4 %
Perception de discrimination	1,6 %	1,6 %	1,6 %	1,6 %
Pas de réponse aux envois de CV	0,8 %	0,9 %	1,1 %	0,8 %
Autre	4,3 %	3,3 %	9,3 %	4,4 %

On note que 69,1 % des personnes ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur résidence permanente. Ce résultat augmente à 75,1 % parmi les personnes âgées de 29 ans ou moins, à 82,2 % parmi les personnes nées en Europe, 80,1 % parmi les personnes ayant un très bon niveau de français et 72,9 % parmi les travailleurs qualifiés. Finalement, le taux atteint 62,8 % des réfugiés et 60,8 % parmi les personnes ayant rejoint un proche.

À l'autre bout de l'échelle, les personnes qui n'ont pas occupé d'emploi après l'obtention de leur résidence permanente (30,9 %) sont surreprésentées parmi les femmes (38,2 %), parmi les personnes âgées de 45 ans et plus (53,6 %), celles nées en Asie (47,1 %) et parmi les personnes ayant des

¹⁵ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

niveaux de français (57,8 %) ou d'anglais très faibles (43,7 %). Les personnes peu scolarisées (études primaires ou moindres) sont 49,7 % à ne pas avoir obtenu d'emploi depuis l'obtention de leur résidence permanente.

Tableau 44 : Occupation d'au moins un emploi au Québec depuis l'obtention de la résidence permanente¹⁶

Question 17	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Réfugiés	Total
N=	34 492	13 363	3 395	51 250
n=	4 883	1 892	481	7 255
Oui	72,9 %	60,8 %	62,8 %	69,1 %
Non	27,1 %	39,2 %	37,2 %	30,9 %

Parmi les personnes qui ont occupé un emploi au Québec depuis l'obtention de leur résidence permanente, le délai moyen pour trouver leur premier emploi a été de 218 jours alors que la médiane se situe à 116 jours. Ainsi, environ le tiers des personnes (32,2 %) ont eu besoin de deux (2) mois ou moins pour obtenir un premier emploi. Ce sont aussi 21,9 % des personnes qui ont attendu plus d'une année avant d'obtenir un premier emploi.

Tableau 45 : Nombre de jours pour obtenir un premier emploi¹⁷

Question 23	Total
N=	28 847
n=	4084
30 jours et moins	17,1 %
De 31 à 60 jours	15,1 %
De 61 à 90 jours	11,4 %
De 91 à 180 jours	17,0 %
De 181 à 365 jours	17,3 %
Plus de 365 jours	21,9 %
Moyenne (jours)	218
Médiane (jours)	116
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1 168

¹⁶ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

¹⁷ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

2.3 – PORTRAIT DU PREMIER EMPLOI AU QUÉBEC

Pour le premier emploi occupé au Québec depuis l'obtention de la résidence permanente, le nombre d'heures travaillées hebdomadairement était en moyenne de 34,2 heures.

Tableau 46 : Nombre d'heures travaillées par semaine au premier emploi¹⁸

Question 24	Total
N=	33 083
n=	4 683
Médiane	34
Moyenne	34,2
Minimum	3
Maximum	85

Pour plus de la moitié des personnes, le premier emploi obtenu au Québec était permanent (56,6 %). Cette proportion atteint 60,9 % parmi les hommes, 60,7 % parmi les plus jeunes (29 ans ou moins) et 62,8 % parmi les personnes nées en Europe. Aussi, 20,0 % des personnes ont été embauchées à titre de contractuel, c'est-à-dire pour une durée déterminée. Cette proportion s'élève à 23,3 % parmi les personnes ayant un très bon niveau de français. Ce sont 3,6 % des personnes qui ont décidé de travailler comme travailleur autonome. Cette proportion grimpe parmi les personnes âgées de 45 ans et plus, avec 8,7 %. Soulignons aussi que 29,0 % des personnes ayant un niveau d'anglais très faible ont obtenu un premier emploi sur appel.

Tableau 47 : Statut de l'emploi¹⁹

Question 25	Total
N=	35 380
n=	5 008
Permanent (sans durée déterminée)	56,6 %
Contractuel (à durée déterminée)	20,0 %
Sur appel	14,6 %
À votre compte (travailleur autonome/proprie entreprise)	3,6 %
Autre	2,6 %

¹⁸ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

¹⁹ Idem.

Les personnes qui ont travaillé au Québec depuis l'obtention de leur résidence permanente ont, pour près de la moitié d'entre elles (48,6 %), œuvré dans deux (2) domaines d'activités : la vente et les services (30,6 %) ainsi que les affaires, finances et administration (18,0 %).

Tableau 48 : Domaine d'activité de l'emploi

Question 26 – secteur ²⁰	Total
N=	33 068
n=	4 681
Vente et services	30,6 %
Affaires, finances, administration	18,0 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	13,4 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	9,8 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	8,9 %
Fabrication et services d'utilité publique	8,7 %
Secteur de la santé	5,1 %
Arts, culture, sports et loisirs	2,7 %
Gestion	2,2 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,6 %

Le niveau de compétences requis pour le premier poste obtenu au Québec par les personnes qui ont travaillé depuis l'obtention de leur résidence permanente est une formation universitaire dans 21,0 % des cas.

Cependant, la majorité des postes ne requéraient que peu de formation puisque 54,4 % des premiers emplois impliquaient une formation de niveau secondaire ou propre à la profession (31,5 %) ou une formation en cours d'emploi (21,6 %).

Tableau 49 : Niveau de compétence de l'emploi

Question 26 – niveau de compétence ²¹	Total
N=	33 068
n=	4 681
Formation universitaire	21,0 %
Formation collégiale ou un programme d'apprentissage	25,9 %
Formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession	31,5 %
Une formation en cours d'emploi	21,6 %

²⁰ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

²¹ Idem.

Ce sont 30,3 % des personnes qui ont obtenu un premier emploi au Québec depuis l'obtention de leur résidence permanente qui considèrent que cet emploi était fortement lié à leur domaine de formation. Les personnes qui ont réussi à obtenir des postes en lien avec leur domaine d'études ont un profil spécifique; ce sont 50,4 % des personnes nées en Europe, 34,0 % des travailleurs qualifiés, 36,7 % des personnes ayant un très bon niveau de français, 33,0 % des personnes qui étaient en emploi juste avant l'obtention de leur résidence permanente et enfin, 60,9 % des personnes qui avaient un statut de travailleur temporaire dans les douze (12) mois précédant l'obtention de la résidence permanente.

Par contre, quatre (4) personnes sur dix (10) estiment que le premier emploi qu'elles ont occupé n'était pas du tout lié à leur formation (39,9 %).

Tableau 50 : Adéquation entre le domaine de formation et l'emploi²²

Question 27	Total
N=	30 523
n=	4 321
Fortement lié	30,3 %
Moyennement lié	15,4 %
Faiblement lié	12,5 %
Pas lié du tout	39,9 %
Non applicable	1,8 %

En ce qui a trait à l'adéquation entre l'expérience de travail antérieure et l'emploi, ce sont 28,9 % des personnes qui qualifient l'expérience et l'emploi de fortement liés. Encore une fois, cette adéquation est davantage présente parmi les personnes nées en Europe (50,1 %), les travailleurs qualifiés (32,6 %) et les personnes ayant un très bon niveau de français (35,4 %) et d'anglais (38,8 %). Cette adéquation est également présente pour 32,1 % des personnes qui étaient en emploi avant l'obtention de leur résidence permanente. Cependant, plus d'un tiers (35,1 %) estime que leur expérience de travail antérieure et leur premier emploi ne sont pas du tout liés. Cette proportion augmente à 46,4 % parmi les personnes ayant un niveau d'anglais très faible.

²² Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

Tableau 51 : Adéquation entre l'expérience et l'emploi²³

Question 27B	Total
N=	34 911
n=	4 942
Fortement lié	28,9 %
Moyennement lié	19,4 %
Faiblement lié	13,9 %
Pas lié du tout	35,1 %
Non applicable	2,7 %

Parmi les personnes qui ont obtenu un premier emploi au Québec depuis l'obtention de leur résidence permanente, la majorité ne l'occupe plus (59,6 %). On observe une surreprésentation de personnes n'ayant plus leur premier emploi parmi les personnes nées en Afrique où cette proportion grimpe à 66,2 %.

D'autre part, les personnes occupant toujours le premier poste obtenu après l'obtention de la résidence permanente sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes âgées de 45 ans et plus (54,9 %).

Tableau 52 : Occupe toujours le premier emploi

Question 28	Total
N=	35 195
n=	4 982
Oui	40,3 %
Non	59,6 %

La durée moyenne du premier emploi est de 424 jours, soit environ 14 mois. Il est à noter que ce calcul inclut les premiers emplois qui ont pris fin et ceux qui sont encore en cours. Pour ces derniers, la date de l'entrevue a été utilisée en guise de date de fin. Soulignons qu'un tiers des premiers emplois (33,6 %) ont eu une durée inférieure à six (6) mois.

²³ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

Tableau 53 : Durée du premier emploi au Québec²⁴

Question 23 et 29	Total
N=	31 767
n=	4 497
60 jours et moins	11,8 %
De 61 à 122 jours	13,8 %
De 123 à 181 jours	8,0 %
De 182 à 365 jours	18,4 %
De 366 à 548 jours	12,6 %
De 549 à 730 jours	14,1 %
De 731 à 912 jours	10,0 %
913 jours et plus	11,2 %
Médiane (en jours)	345
Moyenne (en jours)	424
Minimum (en jours)	1
Maximum (en jours)	1 254

Parmi les personnes ayant mentionné avoir occupé un premier emploi à leur compte (3,6 %), 37,7 % ont expliqué ce choix par le fait qu'elles souhaitent démarrer leur propre entreprise.

Il est à noter que la difficulté à se trouver un emploi est également mentionnée comme une raison ayant motivé le travail autonome par 62,1 % des personnes à leur compte : 32,4 % ont mentionné que c'était en raison des difficultés rencontrées pour se trouver un emploi et 29,7 % ont précisé qu'elles n'arrivaient pas à trouver un emploi dans leur domaine ou qui correspondait à leur niveau de compétences.

Les hommes se distinguent des femmes en ce qui a trait aux raisons qui les motivent à devenir travailleurs autonomes : 49,0 % d'entre eux désiraient créer leur entreprise contre 24,3 % des femmes.

Aussi, plus de la moitié (53,6 %) des personnes nées en Afrique, et qui sont devenues travailleurs autonomes pour avoir un premier emploi, ont expliqué qu'elles avaient de la difficulté à se trouver un emploi dans leur domaine, qui correspondait à leur niveau de compétences. Voilà pourquoi elles ont fait le choix de créer leur entreprise.

²⁴ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

Tableau 54 : Raisons expliquant le choix du travail autonome²⁵

Question 37	Total
N=	1 213
n=	172
Désir de démarrer mon entreprise	37,7 %
Difficultés à trouver un emploi	32,4 %
Difficultés à trouver un emploi correspondant à mon domaine ou mon niveau de compétences	29,7 %
Expérience dans le travail à mon compte avant d'immigrer au Québec	23,1 %
Insatisfait des conditions de travail offertes par les employeurs	11,4 %
Autre	17,9 %

²⁵ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

2.4 – ACTIVITÉS FAISANT SUITE AU PREMIER EMPLOI

2.4.1 – ACTIVITÉS APRÈS LE PREMIER EMPLOI

Parmi les personnes qui n'occupent plus leur premier emploi au Québec, plus de la moitié occupe principalement un autre emploi (54,3 %) au moment de l'enquête. Les personnes nées en Europe semblent davantage en emploi que les personnes nées ailleurs puisque 68,9 % d'entre elles ont trouvé un autre emploi au Québec. Il en est de même pour les hommes, avec 60,1 % contre 47,2 % pour les femmes. Les personnes qui étaient principalement aux études lors de l'enquête représentent 20,5 % des personnes qui n'occupaient plus leur premier emploi et celles qui étaient principalement en formation linguistique (cours de français ou d'anglais), 2,5 %. Soulignons que les personnes âgées de 29 ans et moins sont, dans une plus forte proportion que les autres catégories d'âge, principalement aux études avec 23,1 %. Les personnes nées en Asie se différencient des personnes nées sur d'autres continents par une proportion importante de personnes principalement en formation linguistique (7,4 % comparativement à 3,4 % en Amérique, 1,5 % en Europe ou encore 0,9 % en Afrique). Finalement, 15,9 % recherchent toujours un emploi et 0,4 % font du bénévolat.

Tableau 55 : Principale activité au moment de l'enquête des personnes n'ayant plus leur premier emploi²⁶

Question 30	Total
N=	20 912
n=	2 960
En emploi	54,3 %
Aux études (école secondaire, professionnelle, cégep, université, etc.)	20,5 %
À la recherche d'un emploi	15,9 %
À la maison, pour m'occuper des enfants/d'un membre de la famille	4,3 %
En formation linguistique (cours de français, d'anglais, etc.)	2,5 %
À la maison, pour des raisons de santé	1,1 %
Bénévolat	0,4 %
En stage	0,2 %
Autre	0,8 %

²⁶ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

2.4.2 – L'EMPLOI ACTUEL

La majorité des personnes qui ont changé d'emploi et qui sont actuellement en emploi (54,3 % au moment de l'entrevue) sont regroupées dans trois (3) secteurs d'activités : la vente et les services (23,2 %), les affaires, les finances et l'administration (22,5 %) et enfin dans les sciences naturelles et appliquées et les domaines apparentés (15,9 %). On constate donc qu'il s'agit aussi des trois (3) principaux domaines d'activités mentionnés dans le cadre de leur premier emploi.

Pour plus d'un quart des personnes étant en emploi actuellement, leur travail requiert une formation universitaire (26,8 %). Aussi, 31,7 % des personnes ont déclaré que leur poste nécessitait une formation collégiale ou un programme d'apprentissage.

Tableau 56 : Domaine d'activité de l'emploi actuel²⁷

Question 35	Total
N=	10 405
n=	1 473
Vente et services	23,2 %
Affaires, finances, administration	22,5 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	15,9 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	9,3 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	8,3 %
Fabrication et services d'utilité publique	6,8 %
Secteur de la santé	6,2 %
Gestion	4,3 %
Arts, culture, sports et loisirs	3,0 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,6 %

Tableau 57 : Niveau de compétence de l'emploi actuel²⁸

Question 35	Total
N=	10 405
n=	1 465
Formation universitaire	26,8 %
Formation collégiale ou un programme d'apprentissage	31,7 %
Formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession	29,2 %
Une formation en cours d'emploi	12,3 %

²⁷ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

²⁸ Idem.

2.4.3 – LE BÉNÉVOLAT

Les résultats de la question suivante doivent être interprétés avec précaution étant donné le faible nombre de répondants à cette question (dix (10) personnes). De ce fait, aucune analyse croisée n'est possible.

Parmi les personnes qui n'occupent plus leur premier emploi au Québec et qui ont affirmé que leur principale activité actuelle était le bénévolat, plus des deux tiers d'entre elles ont justifié cette décision par le fait qu'elles voulaient acquérir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi (71,5 %).

Ce sont aussi 47,7 % des bénévoles qui souhaitent augmenter leurs compétences professionnelles et 34,0 % qui avaient pour objectif de pratiquer la langue française.

Tableau 58 : Raison(s) de faire du bénévolat parmi les personnes qui ont terminé un premier emploi²⁹

Question 31	Total
N=	65
n=	9
Pour obtenir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi	71,5 %
Pour augmenter mes compétences professionnelles	47,7 %
Pour pratiquer le français	34,0 %
Un conseiller en emploi me l'a recommandé	9,0 %
Autre	23,6 %

Parmi les personnes dont la principale activité actuellement n'était pas du bénévolat, on observe que 33,0 % d'entre elles ont quand même fait du bénévolat au Québec.

Les personnes n'ayant pas fait de bénévolat (67,0 %) sont surreprésentées parmi les personnes de 45 ans et plus, pour lesquelles cette proportion est de 71,9 %. C'est aussi le cas de 75,8 % des personnes nées en Asie et de 74,4 % des personnes issues du regroupement familial.

²⁹ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Tableau 59 : Bénévolat parmi les personnes qui ont une autre activité principale

Question 48	Total
N=	51 541
n=	7 296
Oui	33,0 %
Non	67,0 %

Les personnes qui ont actuellement une activité principale qui n'est pas du bénévolat, mais qui ont tout de même fait du bénévolat, mentionnent en premier lieu leur intention d'obtenir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi (48,2 %). Environ trois (3) personnes sur dix (10) invoquent aussi l'augmentation des compétences professionnelles (32,0 %) et la pratique du français (30,1 %).

Les personnes âgées de 29 ans ou moins considèrent davantage le bénévolat comme un moyen d'augmenter leurs compétences professionnelles (36,0 %) alors que les personnes de 30 à 44 ans voient plutôt une opportunité d'acquérir une expérience de travail au Québec (51,9 %) et une façon de pratiquer le français (33,4 %). La moitié des travailleurs qualifiés (50,2 %) qui ont eu recours au bénévolat avaient pour objectif d'acquérir une expérience de travail, des références ou un emploi au Québec.

Tableau 60 : Raisons du bénévolat parmi les personnes qui ont une autre activité principale³⁰

Question 49	Total
N=	16 541
n=	2 342
Pour obtenir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi	48,2 %
Pour augmenter mes compétences professionnelles	32,0 %
Pour pratiquer le français	30,1 %
Des proches (amis, famille, etc.) me l'ont recommandé	23,4 %
Pour aider (venir en aide aux autres/rendre service)	12,8 %
Un conseiller en emploi me l'a recommandé	10,9 %
Pour développer mon réseau (me faire des contacts, faire du réseautage, etc.)	4,2 %
Autre	9,9 %

³⁰ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

2.5 – PORTRAIT DES PERSONNES EN EMPLOI AU QUÉBEC AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

Au moment de l'entrevue, près de la moitié des participants à l'enquête étaient à l'emploi, soit 49,5 %. On note chez les participants originaires d'Europe un taux d'emploi nettement supérieur, soit 68 %. Le taux d'emploi le plus faible se retrouve chez les personnes originaires d'Asie (38,0 %) et est de 36,0 % chez les personnes âgées de 45 ans et plus.

Tableau 61 : Proportion de personnes actuellement en emploi³¹

Question 28 et 30	Total
N=	51 651
n=	7 312
Oui	49,5 %
Non	50,5 %

Le tableau suivant présente le domaine d'activité des personnes actuellement en emploi. On note que les répondants d'origine européenne sont nettement moins nombreux à travailler dans le secteur des ventes et services (15 %) que les ressortissants des autres continents (Afrique et Amérique 27 %, Asie 33 %).

Tableau 62 : Domaine d'activité de l'emploi actuel³²

Question 26 et 35	Total
N=	24 414
n=	3 456
Vente et services	24,5 %
Affaires, finances, administration	19,4 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	16,9 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10,9 %
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	8,4 %
Fabrication et services d'utilité publique	6,2 %
Secteur de la santé	6,1 %
Gestion	3,6 %
Arts, culture, sports et loisirs	3,4 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,6 %

³¹ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

³² Idem.

Le prochain tableau présente le niveau de scolarité exigé pour les emplois actuellement occupés. On note que les répondants d'origine européenne sont nettement plus nombreux à occuper des emplois qui exigent des études universitaires (44 %) que les ressortissants des autres continents (Afrique 22 %, Amérique 19 %, Asie 28 %).

Tableau 63 : Niveau de compétence de l'emploi actuel³³

Question 26 et 35	Total
N=	24 414
n=	3 456
Formation universitaire	28,4 %
Formation collégiale ou un programme d'apprentissage	30,9 %
Formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession	27,0 %
Une formation en cours d'emploi	13,7 %

³³ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

3 – LES ACTIVITÉS VISANT L'INTÉGRATION EN EMPLOI

3.1 – COURS DE LANGUE

3.1.1 – COURS DE LANGUE AVANT LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Près de la moitié de la population à l'étude (46,0 %) a suivi un cours de langue durant l'année précédant l'obtention de la résidence permanente : 35,9 % un cours de français et 17,8 % un cours d'anglais.

Il s'avère que les personnes de 30 à 44 ans ont suivi, dans de plus fortes proportions, un cours de français (38,5 %) et un cours d'anglais (19,8 %), que les personnes des autres tranches d'âge.

Également, les personnes nées en Afrique se différencient puisque 69,1 % d'entre elles ont choisi de ne pas suivre de cours de langue avant l'obtention de la résidence permanente, comparativement à 32,8 % des personnes nées en Amérique ou à 40,9 % des personnes nées en Asie.

Tableau 64 : Cours de langue avant la résidence permanente³⁴

Question 11	Total
N=	51 780
n=	7 330
Un cours de français	35,9 %
Un cours d'anglais	17,8 %
Aucun de ces cours	54,0 %

3.1.2 – COURS DE LANGUE APRÈS LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Après l'obtention de la résidence permanente, ce sont 50,5 % des personnes qui ont décidé de suivre un cours de langue : 39,1 % un cours de français et 20,1 % un cours d'anglais. Environ une personne sur deux a suivi un cours de langue depuis l'obtention de sa résidence permanente.

³⁴ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou deux réponses.

Les femmes ont suivi un cours de français dans une proportion supérieure aux hommes, avec 44,2 % contre 33,8 %. Les personnes nées sur le continent africain se démarquent significativement des autres personnes par des proportions plus importantes de personnes ayant suivi un cours d'anglais (23,1 %) et n'ayant pas suivi de cours du tout (64,8 %).

Ce sont plutôt les personnes ayant un niveau de français moyen qui ont suivi un cours de français dans une forte proportion, avec 76,5 % comparativement à 35,7 % des personnes ayant un niveau très faible. La même tendance semble se répéter pour les personnes ayant un niveau d'anglais moyen ; elles sont 31,0 % à avoir suivi un cours d'anglais alors que cette proportion chute à 6,7 % parmi les personnes ayant un niveau très faible.

Tableau 65 : Cours de langue depuis la résidence permanente³⁵

Question 40	Total
N=	51 880
n=	7 344
Un cours de français	39,1 %
Un cours d'anglais	20,1 %
Aucun de ces cours	49,5 %

3.1.3 – PERSONNES AYANT SUIVI UN COURS DE LANGUE

Le tableau suivant présente les résultats des deux questions sur les cours de français et d'anglais. Il apparaît que 46,8 % des répondants ont suivi au moins un cours de français et que 29,3 % ont suivi au moins un cours d'anglais. On observe toutefois une distribution très asymétrique en fonction du continent d'origine. En effet, 75 % des personnes originaires d'Amérique et 71 % des personnes originaires d'Asie affirment avoir suivi un cours de français.

³⁵ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou deux réponses.

Tableau 66 : Cours de langue³⁶

Question 11 et 40	Total
N=	52 537
n=	7 437
Un cours de français	46,8 %
Un cours d'anglais	29,3 %
Aucun de ces cours	38,4 %

3.1.4 – COURS DE FRANÇAIS SUIVI AU QUÉBEC APRÈS LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Comme mentionné précédemment, après l'obtention du statut de résident permanent, ce sont 39,1 % des personnes qui ont décidé de suivre un cours de français au Québec. Parmi celles-ci, 34,9 % ont suivi ce cours dans un cégep et 23,7 % l'ont fait dans un centre de formation pour adultes.

Il est à noter que certains segments de la population semblent avoir davantage recours aux organismes communautaires pour suivre un cours de français. Il s'agit des personnes de 45 ans ou plus (34,3 %), des femmes (19,1 %), des personnes dont le niveau de français est faible (29,3 %) ou très faible (32,2 %), des personnes qui étaient à la retraite juste avant l'obtention de leur résidence permanente (59,2 %) ainsi que des personnes ayant une scolarité inférieure à des études secondaires complétées (58,2 %).

Tableau 67 : Lieu de dispensation du cours de français

Question 41	Total
N=	20 006
n=	2 832
Dans un cégep	34,9 %
Dans un centre de formation pour adultes	23,7 %
Dans une université	18,0 %
Dans un organisme communautaire	17,9 %
Cours en ligne (Internet)	1,0 %
Cours en entreprise	0,9 %
Cours privés	0,8 %
Autre	2,8 %

³⁶ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou deux réponses.

Environ un quart des personnes (23,8 %) ayant suivi un cours de français après l'obtention de leur résidence permanente l'ont débuté dans les deux (2) mois suivant la date de résidence permanente. Le délai moyen entre l'obtention de la résidence permanente et le début du cours est de 199 jours, soit un peu plus de six (6) mois alors que la médiane est de 111 jours.

Tableau 68 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et le cours de français

Question 52	Total
N=	17 353
n=	2 456
31 jours et moins	8,9 %
De 31 à 61 jours	14,9 %
De 62 à 92 jours	17,7 %
De 93 à 181 jours	28,2 %
De 182 à 365 jours	12,5 %
366 jours et plus	17,8 %
Moyenne (en jours)	199
Médiane	111
Minimum (en jours)	0
Maximum (en jours)	1 185

La grande majorité des personnes ayant suivi un cours de français après l'obtention de leur résidence permanente n'ont rencontré aucune difficulté pour commencer ce cours (88,3 %). Toutefois, 11,7 % des personnes ont fait face à des difficultés pour s'inscrire. Cette proportion grimpe à 19,7 % parmi les personnes nées en Asie, à 36,7 % parmi les personnes qui étaient déjà à la retraite avant l'obtention de leur résidence permanente et à 42,2 % parmi celles ayant un niveau de français très faible. Les travailleurs qualifiés se distinguent significativement des autres catégories d'immigration à ce sujet puisque 91,4 % d'entre eux n'ont eu aucun problème pour commencer le cours de français.

Tableau 69 : Problèmes pour commencer le cours de français

Question 53	Total
N=	20 046
n=	2 838
Oui	11,7 %
Non	88,3 %

Parmi les personnes qui ont rencontré des problèmes pour commencer le cours de français, environ un tiers d'entre elles ont affirmé que le principal problème était relatif au nombre de places disponibles (33,6 %). Ce sont surtout les travailleurs qualifiés (50,3 %) et les personnes âgées de 30 à 44 ans (42,5 %) qui ont déclaré, dans de plus fortes proportions, qu'il n'y avait pas de place disponible plus tôt.

Également, 13,7 % des personnes qui ont rencontré des problèmes ont invoqué des contraintes financières ou encore des problèmes de transport (9,1 %). Il est à noter que la proportion de femmes ayant indiqué ne pas avoir de service de garde est significative, avec 10,6 % comparativement à 3,3 % parmi les hommes.

Tableau 70 : Principal problème pour commencer le cours de français

Question 54	Total
N=	2 162
n=	306
Pas de place disponible plus tôt	33,6 %
Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)	13,7 %
Problème de transport	9,1 %
Je ne savais pas à qui m'adresser	7,2 %
Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants	7,2 %
Je ne connaissais pas le service	4,8 %
Autre	24,4 %

Le délai d'attente moyen est de 82 jours, ce qui représente une attente de près de trois mois. Il est à noter que parmi les personnes qui ont mentionné avoir rencontré des problèmes pour commencer le cours de français, 27,2 % d'entre elles ont affirmé que ces difficultés n'avaient pas engendré de retard dans leur participation au cours de français.

Tableau 71 : Délai engendré par les difficultés

Question 55	Total
N=	1 711
n=	242
Moyenne (jours)	82
Médiane (jours)	58
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	720

Parmi les personnes ayant suivi un cours de français depuis l'obtention de leur résidence permanente, un peu moins des deux tiers l'ont terminé (64,6 %) et 13,6 % suivent toujours ce cours. On note que 21,8 % des participants ont abandonné le cours avant de l'avoir complété. Cette situation semble plus fréquente parmi certains segments de la population. En effet, 30,7 % des personnes âgées de 45 ans et plus et 29,5 % des personnes nées en Asie ont abandonné le cours. Toutefois, le taux d'abandon le plus élevé est parmi les personnes ayant un niveau de français très faible (73,9 %).

Tableau 72 : Statut à l'égard du cours de français

Question 56	Total
N=	20 018
n=	2 834
Oui	64,6 %
Non, je suis toujours ce cours	13,6 %
Non, j'ai abandonné ce cours	21,8 %

Les principales raisons mentionnées par les personnes qui ont abandonné leur cours de français sont l'obtention d'un emploi (30,4 %) et leurs horaires incompatibles avec le cours (30,4 %). Cette dernière raison a été citée par 38,2% des travailleurs qualifiés ayant abandonné leur cours de français. Ce sont 31,3 % des personnes âgées de 45 ans et plus qui estiment que le cours était trop difficile. C'est aussi le cas de 18,0 % des personnes nées en Asie. Le niveau de difficulté du cours a également été cité par 48,6 % des personnes dont le niveau de français est très faible.

Tableau 73 : Raisons de l'abandon du cours de français³⁷

Question 57	Total
N=	4 225
n=	598
J'ai obtenu un emploi	30,4 %
Horaires incompatibles	30,4 %
Responsabilités familiales	21,8 %
Problèmes de santé	11,1 %
Cours trop difficile	10,2 %
Autre	17,1 %

³⁷ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

3.2 – COURS MENANT À UN DIPLÔME

3.2.1 – PROFIL DES PERSONNES AYANT SUIVI UN COURS MENANT À UN DIPLÔME QUÉBÉCOIS

Après l'obtention de leur résidence permanente, environ quatre personnes sur dix (40,9 %) ont suivi un cours dans le but d'obtenir un diplôme au Québec.

Les catégories dans lesquelles on observe les plus fortes proportions de personnes ayant suivi un cours menant à un diplôme sont les suivantes : parmi les personnes nées en Afrique (52,1 %), parmi les travailleurs qualifiés (45,8 %) et parmi les personnes maîtrisant le français (46,2 % parmi les personnes ayant un très bon niveau et 47,3 % parmi les personnes ayant un bon niveau).

Tableau 74 : Cours pour obtenir un diplôme après l'obtention de la résidence permanente

Question 42	Travailleurs qualifiés	Regroupement familial	Réfugiées	Total
N=	34 624	13 422	3 883	51 929
n=	4 901	1 900	550	7 351
Oui	45,8 %	29,1 %	38,2 %	40,9 %
Non	54,2 %	70,9 %	61,8 %	59,1 %

3.2.2 – TYPE DE DIPLÔME

Parmi les personnes inscrites à un cours menant à un diplôme québécois, après l'obtention de leur résidence permanente, 39,5 % ont choisi de suivre un cours qui menait à un diplôme d'études universitaires. Pour 56,0 % d'entre eux, il s'agissait d'un baccalauréat ou d'un certificat.

La proportion de personnes ayant choisi de suivre un cours menant à un diplôme d'études universitaires augmente à 49,4 % parmi les personnes âgées de 29 ans ou moins, à 42,1 % parmi les hommes, à 43,7 % parmi les travailleurs qualifiés et à 55,9 % parmi les personnes dont le niveau d'anglais

est très bon. C'est aussi le choix de 54,6 % des personnes qui étaient aux études juste avant l'obtention de leur résidence permanente.

Mentionnons que 49,8 % ont opté pour un cours menant à un diplôme d'études collégiales (26,9 %) ou professionnelles (22,9 %). Les femmes (24,7 %), les personnes âgées de 45 ans et plus (43,1 %) et les personnes ayant un niveau d'anglais très faible (37,5 %) affichent des proportions significativement plus élevées de personnes ayant suivi un cours en vue d'obtenir un diplôme d'études professionnelles.

Tableau 75 : Diplôme visé

Question 43	Total
N=	20 734
n=	2 935
Diplôme d'études universitaires (bacc, maîtrise, etc.)	39,5 %
Diplôme d'études collégiales (AEC, DEC)	26,9 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP, AEP)	22,9 %
Diplôme d'études secondaires	3,2 %
Certificat	2,2 %
Attestation ASP	1,8 %
Autre	3,6 %

Tableau 76 : Cycle du diplôme universitaire

Question 43_1	Total
N=	8 619
n=	1 220
1er cycle universitaire (Baccalauréat ou certificat)	56,0 %
2e cycle universitaire (Maîtrise)	29,2 %
3e cycle universitaire (Doctorat)	11,4 %
Autre	3,4 %

Les quatre (4) principaux domaines d'études des personnes ayant suivi un cours menant à un diplôme d'études postsecondaires sont le commerce, la gestion et l'administration (32,6 %), la santé (13,7 %), le génie et les services connexes (12,1 %) ainsi que l'informatique et la technologie (12,2 %).

En ce qui concerne le domaine d'études choisi, on observe des différences significatives entre les sexes. Les hommes se distinguent par des proportions plus élevées dans le domaine du génie et des services connexes (18,8 %) ainsi qu'en informatique et technologie (17,8 %). Au contraire, les femmes se démarquent dans le domaine de la santé (18,4 %), de l'éducation (12,5 %), des sciences humaines et sociales (7,6 %), du droit et des sciences juridiques (2,9 %) et enfin, dans le commerce, la gestion et l'administration (35,5 %).

Il est à noter que les personnes nées en Asie se différencient des personnes nées ailleurs dans le monde par une proportion supérieure de personnes ayant étudié dans le domaine du génie et des services connexes, avec 20,9 % comparativement à 6,0 % parmi celles nées en Europe.

Tableau 77 : Domaine du diplôme

Question 44	Total
N=	15 070
n=	2 133
Commerce, gestion et administration	32,6 %
Santé	13,7 %
Informatique et technologie	12,2 %
Génie et services connexes	12,1 %
Éducation	7,9 %
Sciences humaines et sociales	6,2 %
Sciences physiques et de la vie, mathématiques	4,1 %
Droit et sciences juridiques	2,1 %
Communication et science de l'information	2,1 %
Arts, culture, sports et loisirs	1,8 %
Transport	1,3 %
Autre	1,3 %
Architecture	0,8 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0,8 %
Alimentation et tourisme	0,5 %
Services personnels	0,5 %

3.2.3 – TYPE DE DIPLÔME

Les personnes ayant suivi un cours menant à un diplôme d'études postsecondaires ont été interrogées quant aux principales raisons qui ont motivé le choix de ces cours. La principale raison citée est le désir d'acquérir une formation ou un diplôme québécois (46,8 %). Viennent ensuite le désir de se perfectionner dans le domaine d'études (42,0 %) et la difficulté à se trouver un emploi. Ces raisons sont mentionnées par 35,9 % des personnes ayant suivi un cours menant à un diplôme d'études postsecondaires.

Ce sont également trois personnes sur dix (29,3 %) qui ont indiqué qu'elles devaient obligatoirement suivre ce cours pour être en mesure de travailler au Québec dans leur domaine.

Tableau 78 : Raisons motivant le choix de ces cours³⁸

Question 46	Total
N=	15 218
n=	2 154
Désir d'acquérir une formation ou un diplôme québécois	46,8 %
Désir de me perfectionner dans mon domaine	42,0 %
Difficultés à me trouver un emploi	35,9 %
Obligatoire pour pouvoir travailler au Québec dans mon domaine	29,3 %
Désir de me réorienter	22,0 %
Conseil reçu par des amis, de la famille, etc.	15,7 %
Conseil reçu par un conseiller en orientation, un agent du gouvernement, etc.	9,4 %
Autre	3,6 %

3.2.4 – PROCESSUS D'INSCRIPTION AU COURS MENANT À UN DIPLÔME

Le délai moyen entre l'obtention de la résidence permanente et le début du cours menant à un diplôme est de 410 jours, ce qui représente de 13 à 14 mois. Toutefois, 46,5 % des personnes qui ont suivi un cours menant à un diplôme québécois s'y sont inscrit dans une période inférieure à 12 mois suivant l'obtention de leur résidence permanente.

³⁸ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Tableau 79 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et le début du cours pour obtenir un diplôme

Question 61	Total
N=	19 052
n=	2 697
181 jours et moins	21,8 %
De 182 à 365 jours	24,8 %
De 366 à 547 jours	23,9 %
548 jours et plus	29,5 %
Moyenne (jours)	410
Médiane (jours)	399
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1245

Parmi l'ensemble des personnes inscrites à un cours afin d'obtenir un diplôme québécois, la grande majorité n'a eu aucune difficulté pour commencer ce cours (89 %). Cependant, 11 % des personnes ont rencontré des problèmes. Ce taux est de 16,1 % parmi les personnes provenant d'Asie.

Tableau 80: Problèmes pour commencer ces cours

Question 62	Total
N=	20 915
n=	2 961
Oui	11,0 %
Non	89,0 %

Les personnes qui ont déclaré avoir eu des difficultés dans le processus d'inscription au cours menant à l'obtention d'un diplôme ont énuméré les obstacles suivants : des contraintes financières (22,7 %), une connaissance insuffisante du français (18,8 %) et des documents manquants lors de l'inscription (17,1 %).

Les personnes originaires d'Asie mentionnent dans 51,1 % des cas leur connaissance insuffisante du français comme difficulté principale, contre seulement 20,2 % de celle provenant d'Amérique, 16,0 % d'Europe et 3,9 % d'Afrique.

Tableau 81 : Principal problème rencontré

Question 63	Total
N=	2 216
n=	314
Contraintes financières	22,7 %
Connaissance insuffisante du français	18,8 %
Il me manquait des documents pour pouvoir m'inscrire	17,1 %
Pas de place disponible plus tôt	9,5 %
Je ne savais pas comment m'inscrire aux cours	8,7 %
Je n'avais pas de service de garde pour mes enfants	6,8 %
Problème de transport	1,1 %
Autre	15,3 %

Les personnes ayant rencontré des difficultés lors de l'inscription ont indiqué un retard moyen de 136 jours occasionné par ces problèmes. Toutefois, le délai médian est nettement plus bas à 59 jours.

Tableau 82 : Délai engendré par les problèmes rencontrés

Question 64	Total
N=	1 982
n=	281
Moyenne (jours)	136
Médiane (jours)	59
Min (jours)	0
Max (jours)	720

Parmi l'ensemble des personnes inscrites à un cours afin d'obtenir un diplôme québécois, plus de la moitié étaient encore aux études (54,1 %) au moment de l'enquête. Ce résultat atteint 59,2 % parmi les plus jeunes, c'est-à-dire parmi les personnes âgées de 29 ans et moins.

Ainsi, 39,9 % des personnes qui ont suivi un cours menant à un diplôme l'avaient obtenu au moment de l'entrevue. Parmi les chercheurs d'emplois, 39,9 % avaient complété leurs cours. Cette proportion n'est que de 29,0 % parmi ceux n'ayant pas cherché d'emploi. Soulignons que 6,0 % des personnes inscrites ont abandonné le cours.

Tableau 83 : Diplôme obtenu

Question 65	Total
N=	20 940
n=	2 964
Oui	39,9 %
Non, je suis toujours ces cours	54,1 %
Non, j'ai abandonné ces cours	6,0 %

3.3 – COURS POUR EXERCER UN MÉTIER

Parmi les personnes qui n'ont pas suivi de cours menant à un diplôme, 6,6 % ont cependant étudié dans le but d'exercer un métier, tel qu'agent de sécurité, chauffeur de taxi ou d'autobus, etc.

Ce type de cours semble plus prisé par les hommes avec 7,9 % contre 5,4 % parmi les femmes. Dans le même ordre d'idées, les personnes nées en Afrique (8,1 %) ou en Amérique (8,2 %) affichent des proportions plus élevées de personnes ayant suivi un cours pour exercer un métier.

Les personnes qui avaient un diplôme d'études secondaires ou collégiales avant l'obtention de leur résidence permanente comptent des proportions plus élevées de personnes inscrites à un cours menant à un métier (avec respectivement 9,6 % et 9,3 %) comparativement aux personnes ayant un diplôme d'études universitaires, où cette proportion n'est que de 5,3 %.

Tableau 84 : Cours pour exercer un métier depuis l'obtention de la résidence permanente

Question 45	Total
N=	30 451
n=	4 310
Oui	6,6 %
Non	93,4 %

La principale raison mentionnée par les personnes ayant suivi un cours dans le but d'exercer un métier est la nécessité d'obtenir un emploi rapidement pour subvenir à leurs besoins (40,8 %). Cet élément a été mentionné par 45,7 % des hommes.

Le second objectif des personnes qui ont suivi un cours pour exercer un métier était d'acquérir une formation ou un diplôme québécois (33,1 %). Cette proportion est de 43,1 % parmi les personnes nées en Amérique contre 12,6 % des personnes nées en Asie et 26,5 % des personnes nées en Europe.

La difficulté à se trouver du travail a aussi été citée par 28,4 % des personnes inscrites à ce type de cours. Cette raison a été invoquée par 33,1 % des travailleurs qualifiés.

Tableau 85 : Raison (s) de suivre un cours pour exercer un métier³⁹

Question 47	Total
N=	2 611
n=	370
Désir d'obtenir un emploi rapidement pour subvenir à mes besoins	40,8 %
Désir d'acquérir une formation ou un diplôme québécois	33,1 %
Difficultés à me trouver un emploi	28,4 %
Désir de me réorienter	25,3 %
Désir de me perfectionner dans mon domaine	19,1 %
Conseil reçu par des amis, de la famille, etc.	17,3 %
Conseil reçu par un conseiller en orientation, un agent du gouvernement, etc.	6,9 %
Autre	6,3 %

Le délai moyen entre l'obtention de la résidence permanente et le début du cours pour exercer un métier est de 394 jours, soit environ 13 mois.

Tableau 86 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et le début du cours pour exercer un métier

Question 67	Total
N=	1 690
n=	239
181 jours et moins	32,5 %
De 182 à 365 jours	17,9 %
De 366 à 547 jours	21,0 %
548 jours et plus	28,5 %
Moyenne (jours)	394
Médiane (jours)	355
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1076

³⁹ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Parmi les personnes qui ont suivi un cours pour exercer un métier, 8,4 % d'entre elles ont rencontré des difficultés pour commencer ces cours. Trois catégories de personnes semblent avoir rencontré davantage de problèmes à cet égard : 22,0 % des personnes nées en Asie, 19,5 % des réfugiés ainsi que 25,9 % des personnes dont le niveau de français est faible.

Tableau 87 : Problèmes pour commencer le cours visant à exercer un métier

Question 68	Total
N=	1 972
n=	279
Oui	8,4 %
Non	91,6 %

Les données présentées dans le tableau ci-après doivent être interprétées avec précaution puisqu'elles proviennent d'un faible nombre de répondants (n=23).

Deux (2) problématiques semblent plus récurrentes parmi les personnes ayant rencontré des difficultés à commencer un cours menant à un métier ; il s'agit du manque de connaissance du français (33,1 %) et des contraintes financières (31,5 %) engendrés par le cours (coûts trop élevés, manque de financement, etc.). Il est à noter que 7,5 % des personnes ont indiqué qu'elles ne savaient pas comment s'inscrire.

Tableau 88 : Principal problème pour commencer le cours visant à exercer un métier

Question 69	Total
N=	165
n=	23
Connaissance insuffisante du français	33,1 %
Contraintes financières	31,5 %
Je ne savais pas comment m'inscrire aux cours	7,5 %
Je n'avais pas les prérequis pour m'inscrire plus tôt	3,9 %
Pas de place disponible plus tôt	3,8 %
Autre	20,2 %

Les personnes qui ont connu une période d'attente avant de pouvoir participer au cours ont mentionné un délai moyen de 141 jours. Il est à noter

qu'un très faible nombre de personnes a mentionné des retards (n=14). Par conséquent, ces délais doivent donc être utilisés à titre indicatif uniquement.

Tableau 89 : Délai engendré par les problèmes

Question 70	Total
N=	102
n=	14
Moyenne (jours)	141
Médiane (jours)	17
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	720

La grande majorité des personnes qui ont suivi un cours dans le but d'occuper un métier ont obtenu le diplôme escompté (80,4 %). Néanmoins, 8,1 % des personnes ont abandonné le cours et cette situation semble plus fréquente parmi les personnes issues du regroupement familial parmi lesquelles 13,8 % ont abandonné le cours alors que ce taux est de 5,5 % parmi les travailleurs qualifiés et de 3,7 % parmi les réfugiés.

Tableau 90 : Diplôme obtenu

Question 71	Total
N=	1 961
n=	278
Oui	80,4 %
Non, je suis toujours ces cours	11,5 %
Non, j'ai abandonné ces cours	8,1 %

3.4 – LES DÉMARCHES LIÉES À L'EMPLOI (EMPLOI-QUÉBEC)

Comme mentionné à la question 19, ce sont 27,7 % des personnes qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec lorsqu'elles se cherchaient un emploi au Québec après l'obtention de leur résidence permanente.

Parmi les personnes qui ont participé à des activités d'Emploi-Québec après l'obtention de leur résidence permanente, le délai moyen entre celles-ci et le début de la participation est de 242 jours alors que la médiane est de 122 jours.

Tableau 91 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et le début des activités d'Emploi-Québec⁴⁰

Question 73	Total
N=	7 438
n=	1053
181 jours et moins	58,5 %
De 182 à 365 jours	13,4 %
De 366 à 547 jours	12,5 %
548 jours et plus	15,7 %
Moyenne (jours)	242
Médiane (jours)	122
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1257

Parmi l'ensemble des personnes qui ont participé aux activités d'Emploi-Québec après l'obtention de leur résidence permanente, 86,9 % n'ont rencontré aucune difficulté pour commencer ces activités.

Tableau 92 : Problèmes pour commencer ces activités⁴¹

Question 74	Total
N=	9 100
n=	1 288
Oui	11,5 %
Non	86,9 %

⁴⁰ Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

⁴¹ Idem.

Dans le tableau suivant, on présente les principales difficultés ayant retardé la participation. On note que les activités étaient soit, inconnues de ces participants (26,9 %), soit qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser pour entreprendre ces activités (16,3 %). Dans 17,7 % des cas, aucune place n'était disponible immédiatement.

Tableau 93 : Principal problème⁴²

Question 75	Total
N=	1 032
n=	146
Je ne connaissais pas ces activités	26,9 %
Pas de place disponible plus tôt	17,7 %
Je ne savais pas à qui m'adresser	16,3 %
Contraintes financières	10,6 %
Je n'avais pas de service de garde pour mes enfants	9,4 %
Problème de transport	3,2 %
Autre	14,8 %

Parmi les personnes qui ont eu un délai d'attente avant d'être en mesure de participer, le délai moyen était de 98 jours, ce qui représente plus de trois mois d'attente.

Tableau 94 : Délai engendré par les problèmes⁴³

Question 76	Total
N=	574
n=	81
Moyenne (jours)	98
Médiane (jours)	72
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	540

⁴² Cette question a fait l'objet d'un complément de collecte, référez-vous à la section sur la méthodologie pour les informations sur cet ajout.

⁴³ Idem.

3.5 – L'ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES

L'évaluation comparative des études a été demandée par :

- 20,1 % des personnes avant l'obtention de la résidence permanente⁴⁴ ;
- 42,6 % des personnes après l'obtention de la résidence permanente⁴⁵.

Les personnes nées en Afrique (24,5 %) se différencient des personnes nées sur les autres continents par une proportion plus élevée de personnes ayant demandé une évaluation comparative des études avant l'obtention de la résidence permanente.

Les travailleurs qualifiés et les réfugiés ont davantage procédé à l'évaluation comparative des études que les personnes issues du regroupement familial, avant l'obtention de la résidence permanente, avec respectivement 20,8 % et 22,2 % contre 17,7 % pour les personnes issues du regroupement familial.

Concernant les démarches relatives à l'évaluation comparative effectuées après l'obtention de la résidence permanente, ce sont encore les personnes nées en Afrique qui ont davantage déposé une évaluation comparative des études, avec 54,9 % contre 44,1 % pour les personnes nées en Amérique, 27,0 % pour celles nées en Asie et enfin 32,1 % pour les personnes nées en Europe.

Les personnes âgées de 30 à 44 ans se distinguent aussi significativement avec 49,1 % ainsi que les travailleurs qualifiés (49,3 %). Parmi les personnes qui ont demandé une évaluation comparative des études après l'obtention de leur résidence permanente, le délai moyen entre celle-ci et le dépôt de cette demande d'évaluation est de 235 jours.

⁴⁴ Source : Question 10

⁴⁵ Source : Question 38

Tableau 95 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et le dépôt de la demande d'évaluation comparative des études

Question 77	Total
N=	16 216
n=	2 296
Moyenne (jours)	235
Médiane (jours)	136
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1093

Parmi les personnes qui ont demandé une évaluation comparative des études après l'obtention de leur résidence permanente, une forte majorité (90,2 %) n'a rencontré aucun problème à cet égard.

Les personnes originaires d'Asie semblent avoir rencontré davantage de difficultés pour la réalisation de l'évaluation, avec une proportion de 14,0 %, contre 9,2 % parmi les personnes provenant d'Afrique et 7,7 % pour celles provenant d'Amérique. La proportion de personnes ayant rencontré des problèmes quant à la demande d'évaluation comparative des études grimpe à 16,7 % chez ceux dont le niveau d'anglais est très bon.

Tableau 96 : Problèmes pour déposer la demande d'évaluation comparative

Question 78	Total
N=	21 133
n=	2 992
Oui	9,8 %
Non	90,2 %

Parmi les personnes qui ont demandé une évaluation comparative des études après l'obtention de leur résidence permanente et qui ont rencontré des difficultés lors de cette démarche, 37,5 % d'entre elles ne disposaient pas des documents requis pour faire la demande. Ce sont aussi 21,2 % des personnes qui ont mentionné le délai trop long du processus (rendez-vous pour le dépôt du dossier, temps de traitement des demandes, etc.) et 15,6 % ont invoqué des contraintes financières.

Les personnes provenant d'Amérique se distinguent par une proportion de 23,0 % de personnes ayant indiqué que le principal problème était des contraintes financières. À titre de comparaison, cette proportion chute à 7,3 % parmi les personnes provenant d'Asie et à 9,9 % parmi celles venant d'Europe.

Tableau 97 : Principal problème

Question 79	Total
N=	2 011
n=	285
Il me manquait des documents pour faire la demande	37,5 %
Délai trop long (rendez-vous pour dépôt du dossier, temps de traitement des demandes)	21,2 %
Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)	15,6 %
Je ne savais pas à qui m'adresser	8,5 %
Je ne connaissais pas le service	5,4 %
Connaissance insuffisante du français	1,6 %
Autre	10,1 %

Il est à noter que parmi les personnes ayant mentionné avoir eu des problèmes pour déposer la demande d'évaluation comparative des études après l'obtention de la résidence permanente, 10,4 % ont mentionné que cela n'avait pas engendré de délai supplémentaire dans leur démarche.

Tableau 98 : Délai engendré par les problèmes

Question 80	Total
N=	1 604
n=	227
Moyenne (jours)	183
Médiane (jours)	139
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	900

3.6 – LA SÉANCE PREMIÈRES DÉMARCHES D’INSTALLATION

Après l’obtention de la résidence permanente, 37,8 % de la population à l’étude a suivi l’une ou l’autre ou les deux séances suivantes : la séance *Premières démarches d’installation* (25,6 %) et la séance *Objectif intégration* (29,9 %).

La séance *Premières démarches d’installation*, offerte par le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, semble particulièrement populaire parmi les personnes âgées de 30 à 44 ans (31,6 %), les personnes provenant d’Afrique (41,9 %), les hommes (28,4 %), les travailleurs qualifiés (31,7 %), les personnes ayant un niveau de français très bon (34,2 %) ou bon (28,3 %), en emploi (29,1 %) ou à la recherche d’un emploi (27,8 %), parmi les personnes qui avaient l’intention de travailler (27,3 %) et parmi les personnes qui ont cherché un emploi au Québec depuis l’obtention de leur résidence permanente (26,8 %).

Soulignons également que les personnes qui n’ont pas séjourné au Québec durant les douze (12) mois précédant l’obtention de leur résidence permanente se distinguent par une proportion significative de personnes ayant participé à cette séance, avec 34,2 %.

Tableau 99 : Séances suivies⁴⁶

Question 39	Total
N=	49 592
n=	7 020
La séance Premières démarches d’installation (3 heures)	25,6 %
La session Objectif intégration (1 semaine)	29,9 %
Aucune de ces réponses	62,2 %

Parmi les personnes qui ont suivi la séance *Premières démarches d’installation* après l’obtention de leur résidence permanente, le délai moyen entre celle-ci et le début de la participation est de 45 jours.

⁴⁶ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Tableau 100 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et la date de participation à la séance Premières démarches d'installation

Question 87	Total
N=	10 833
n=	1 534
Moyenne (jours)	45
Médiane (jours)	14
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	964

Parmi les personnes qui ont suivi la séance *Premières démarches d'installation* après l'obtention de leur résidence permanente, seules 3,5 % d'entre elles ont connu des difficultés pour y participer. Les femmes (4,8 %) et les personnes qui avaient des responsabilités familiales juste avant l'obtention de leur résidence permanente (10,4 %) se démarquent à cet égard avec de plus fortes proportions de personnes ayant rencontré des problèmes.

Tableau 101 : Problèmes pour débiter la séance Premières démarches d'installation

Question 88	Total
N=	12 478
n=	1 766
Oui	3,5 %
Non	96,5 %

Les personnes qui ont eu des difficultés à participer à la séance *Premières démarches d'installation* après l'obtention de leur résidence permanente, ont expliqué que le principal problème était le transport (22,4 %), le fait qu'elles ne connaissaient pas le service (16,8 %) et qu'elles n'avaient pas de services de garde pour leurs enfants (16,0 %).

Ce sont 23,7 % des femmes qui ne connaissaient pas l'existence de cette séance comparativement à 5,9 % des hommes. Il en est de même pour 20,3 % des personnes originaire d'Afrique.

Tableau 102 : Principal problème

Question 89	Total
N=	433
n=	61
Problème de transport	22,4 %
Je ne connaissais pas le service	16,8 %
Je n'avais pas de service de garde pour mes enfants	16,0 %
Je ne savais pas à qui m'adresser	12,9 %
Connaissance insuffisante du français	11,0 %
Pas de place disponible plus tôt	7,4 %
Contraintes financières	3,7 %
Autre	9,8 %

Toutefois, les problématiques rencontrées par les personnes à l'égard de la séance *Premières démarches d'installation* n'ont engendré aucun délai supplémentaire pour plus d'un tiers (33,9 %) d'entre elles. Celles qui ont vécu une période d'attente causée par les difficultés rencontrées ont indiqué un délai moyen de 16 jours. Il est à noter qu'étant donné le faible nombre de répondants, ces données ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif (n=39)

Tableau 103 : Délai engendré par les problèmes

Question 90	Total
N=	278
n=	39
Moyenne (jours)	16
Médiane (jours)	6
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	180

3.7 – LA SESSION OBJECTIF INTÉGRATION

Tel que mentionné précédemment, après l’obtention de la résidence permanente, environ trois personnes sur dix (29,9 %) ont suivi la session *Objectif Intégration*.

Cette séance semble particulièrement prisée des personnes âgées de 30 à 44 ans (36,7 %), des personnes nées en Afrique (51,3 %), des hommes (31,7 %), des travailleurs qualifiés (36,3 %), des personnes ayant un niveau de français très bon (38,5 %) ou bon (36,4 %), en emploi (34,1 %) ou à la recherche d’un emploi (34,5 %), parmi les personnes qui avaient l’intention de travailler au moment de leur résidence permanente (31,7 %) et parmi les personnes qui ont cherché un emploi au Québec depuis l’obtention de leur résidence permanente (31,0 %).

Soulignons également que les personnes qui n’ont pas séjourné au Québec durant les douze mois précédant l’obtention de leur résidence permanente se distinguent par une proportion significative de personnes ayant participé à cette séance, avec 40,6 %.

Tableau 104 : Séances suivies⁴⁷

Question 39	Total
N=	49 592
n=	7020
La séance <i>Premières démarches d’installation</i> (3 heures)	25,6 %
La session <i>Objectif intégration</i> (1 semaine)	29,9 %
Aucune de ces réponses	62,2 %

Parmi les personnes qui ont suivi la session *Objectif intégration* après l’obtention de leur résidence permanente, le délai moyen entre celle-ci et le début de leur participation est de 87 jours, mais la médiane est de 27 jours.

⁴⁷ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Tableau 105 : Délai entre l'obtention de la résidence permanente et la date de participation à la séance *Objectif intégration*

Question 91	Total
N=	13 073
n=	1 851
Moyenne (jours)	87
Médiane (jours)	27
Minimum (jours)	0
Maximum (jours)	1062

Parmi les personnes qui ont suivi la session *Objectif intégration* après l'obtention de leur résidence permanente, seules 3,4 % d'entre elles ont connu des difficultés pour y participer. Cette proportion monte à 4,6 % parmi les femmes, à 5,2 % parmi les personnes issues du regroupement familial et à 10,0 % parmi les réfugiés.

Tableau 106 : Problèmes pour débiter la session *Objectif intégration*

Question 92	Total
N=	14 575
n=	2 063
Oui	3,4 %
Non	96,6 %

Lorsqu'interrogés sur le principal problème rencontré relativement à la session *Objectif intégration*, 19,0 % des personnes ont mentionné un problème de transport, 18,2 % ont indiqué une connaissance insuffisante du français, 15,9 % ont affirmé qu'elles ne connaissaient pas le service et finalement, 15,2 % ont expliqué qu'elles n'avaient pas de service de garde pour les enfants. Ces données doivent être utilisées avec précaution étant donné le faible nombre de répondants (n=69).

Tableau 107 : Principal problème

Question 93	Total
N=	486

n=	69
Problème de transport	19,0 %
Connaissance insuffisante du français	18,2 %
Je ne connaissais pas le service	15,9 %
Je n'avais pas de service de garde pour mes enfants	15,2 %
Pas de place disponible plus tôt	10,6 %
Contraintes financières	6,3 %
Je ne savais pas à qui m'adresser	5,6 %
Autre	9,2 %

Parmi les personnes qui ont suivi la session *Objectif intégration* après l'obtention de leur résidence permanente, on observe que 93,7 % d'entre elles ont terminé la session d'une semaine.

Tableau 108 : Session *Objectif intégration* complétée

Question 95	Total
N=	14 403
n=	2 039
Oui	93,7 %
Non	6,3 %

Les personnes qui n'ont pas complété la session *Objectif intégration* ont fourni plusieurs explications à cet égard : 48,6 % d'entre elles ont obtenu un emploi, 27,6 % avaient des horaires incompatibles avec la session et enfin 27,1 % ont déclaré que des responsabilités familiales les ont empêchés de compléter la session.

Tableau 109 : Raisons de l'abandon de la session *Objectif intégration*⁴⁸

Question 96	Total
N=	799
n=	113
J'ai obtenu un emploi	48,6 %
Horaires incompatibles	27,6 %
Responsabilités familiales	27,1 %
Problèmes de santé	3,3 %
Cours trop difficile	1,8 %
Autre	12,7 %

⁴⁸ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

4 – LE RÉSEAU DE CONTACTS

Parmi la population à l'étude, environ huit (8) personnes sur dix (10) connaissaient déjà des personnes demeurant ou ayant demeuré au Québec, avant l'obtention de leur résidence permanente (81,1 %).

Certaines catégories de personnes comptent proportionnellement davantage de connaissances au Québec. Il s'agit des personnes âgées de 45 ans et plus, parmi lesquelles 86,7 % d'entre elles connaissaient des gens demeurant au Québec, des personnes nées en Afrique (85,0 %) ou en Europe (82,9 %) et des personnes issues du regroupement familial (91,4 %).

Tableau 110 : Présence de connaissances au Québec avant l'obtention de la résidence permanente

Question 98	Total
N=	52 381
n=	7 415
Oui	81,1 %
Non	18,9 %

Les personnes qui avaient des connaissances au Québec avant de devenir résidentes permanentes ont indiqué les liens qu'elles avaient avec ces personnes. Il s'agit d'amis dans 62,4 % des cas, de la famille (36,0 %), du conjoint ou de la conjointe (28,7 %) ou d'anciens collègues de travail ou d'études (23,6 %).

Tableau 111 : Lien avec les connaissances au Québec⁴⁹

Question 99	Total
N=	42 401
n=	6 002
Des amis	62,4 %
De la famille, autre que votre conjoint(e)	36,0 %
Votre conjoint ou votre conjointe	28,7 %
Des collègues ou anciens collègues d'études	23,6 %
Des contacts professionnels	13,6 %
Des contacts rencontrés sur les réseaux sociaux	9,0 %
Résidait au Québec avant l'obtention de la résidence permanente	0,2 %
Des personnes issues du même pays (des « compatriotes », des immigrants de la même communauté, etc.)	0,1 %
Autre	0,8 %

Une proportion de 40,3 % de la population à l'étude a bénéficié d'une aide, avant ou après l'obtention de la résidence permanente, afin d'obtenir ou de chercher un emploi.

Les plus jeunes se distinguent des personnes âgées de 45 ans et plus par une plus forte proportion de personnes ayant obtenu de l'aide, avec 42,0 % pour les personnes de 29 ans et moins et 41,2 % pour celles de 30 à 44 ans comparativement à 30,4 % pour celles âgées de 45 ans et plus. Les hommes comptent aussi une plus forte proportion de personnes ayant obtenu de l'aide que les femmes, avec 42,8 % contre 37,8 %. Finalement, les personnes nées en Afrique (43,4 %) et en Amérique (42,2 %) affichent des proportions supérieures de personnes ayant bénéficié d'une aide par rapport aux personnes nées en Asie (37,5 %) ou en Europe (34,7 %).

Tableau 112 : Aide reçue pour obtenir ou chercher un emploi

Question 100	Total
N=	50 228
n=	7 319
Oui	40,3 %
Non	59,7 %

⁴⁹ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

L'aide pour obtenir ou chercher un emploi provenait généralement des sources suivantes : 52,1 % des amis, 21,1 % de la famille, 20,7 % du conjoint ou de la conjointe et 20,4 % des contacts professionnels.

On constate que le type de connaissance qui a fourni de l'aide varie selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes ayant reçu de l'aide. Ainsi, 39,7 % des personnes âgées de 45 ans et plus ont bénéficié de l'aide de leur famille, 33,9 % des personnes nées en Europe ont eu recours à leurs contacts professionnels et 57,7 % des personnes issues du regroupement familial ont obtenu de l'aide par le biais de leur conjoint(e).

Dans le même ordre d'idées, les travailleurs qualifiés se distinguent des autres catégories d'immigration par des proportions supérieures pour l'aide reçue des amis (57,0 %), des collègues (20,9 %), des contacts rencontrés sur les réseaux sociaux (12,5 %) et des contacts professionnels (23,8 %).

Tableau 113 : Aide reçue de quel type de connaissances⁵⁰

Question 101	Total
N=	20 419
n=	2 890
Des amis	52,1 %
De la famille, autre que conjoint ou conjointe	21,1 %
De votre conjoint ou conjointe	20,7 %
Des contacts professionnels	20,4 %
Des collègues ou anciens collègues d'études	16,6 %
Des contacts rencontrés sur les réseaux sociaux	10,2 %
Organisme communautaire	7,6%
Emploi-Québec (Conseiller en emploi, agent d'aide en emploi, etc.)	3,7%
Agence de placement	2,7%
D'une autre personne	1,3%

⁵⁰ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

5 – LE RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE DES IMMIGRANTS

La population à l'étude a été sondée quant aux conseils à transmettre aux personnes immigrantes afin de faciliter leur intégration en emploi et leur installation au Québec, en suggérant des choses à faire avant et après l'obtention de la résidence permanente.

Les quatre tableaux qui suivent vous présentent les suggestions recueillies à cet égard.

En ce qui a trait aux conseils visant à faciliter l'intégration en emploi au Québec, avant l'obtention de la résidence permanente, 37,6 % ont souligné l'importance d'apprendre le français et 23,2 %, celle d'apprendre l'anglais. Également, 16,8 % ont suggéré de travailler leur attitude personnelle, de persévérer, de faire preuve de courage, d'être ouvert et de se préparer psychologiquement.

Tableau 114 : Principal conseil pour faciliter l'intégration en emploi au Québec avant l'obtention de la résidence permanente⁵¹

Question 108	Total
N=	37 113
n=	5 254
Apprendre le français	37,6 %
Apprendre l'anglais	23,2 %
Travailler sur son attitude personnelle: Persévérer, faire preuve de courage, être ouvert, se préparer psychologiquement	16,8 %
Demander une évaluation comparative des études	14,9 %
Développer ses relations et ses contacts au Québec, socialiser (réseau)	13,2 %
Faire des recherches sur le marché du travail	10,8 %
Se renseigner sur tous les aspects de la vie au Québec (santé, éducation, travail, transport, villes, etc.)	10,6 %
Se renseigner sur le marché du travail dans le domaine visé et le fonctionnement des ordres professionnels	9,5 %
Obtenir un diplôme québécois ou suivre une formation professionnelle	7,4 %
Accepter de reprendre des études au Québec ou de suivre une nouvelle formation	5,5 %
Accepter n'importe quel emploi (pour l'expérience)	5,3 %
Prendre contact avec des organismes du gouvernement du Québec (Emploi-Québec, MIDI)	4,8 %
Chercher un emploi au Québec avant la résidence permanente	4,7 %
S'imprégner de la culture québécoise, rencontrer des Québécois francophones	3,4 %
Accepter de rétrograder par rapport à son niveau de qualification (emploi de moindre niveau)	2,6 %
Accepter de réorienter sa carrière	2,4 %
Consulter des forums, des blogs, des sites non gouvernementaux	2,0 %
S'inscrire à une formation au Québec avant la résidence permanente	1,9 %
Participer aux séances offertes par le MIDI (Objectif intégration, etc.)	1,9 %
Faire du bénévolat	1,9 %
Préparer un curriculum vitae propre au Québec	1,8 %
Ne pas venir ou quitter le Québec	1,7 %
Avoir des ressources financières suffisantes	1,6 %
Établir la liste des démarches à faire	1,3 %
Se préparer au climat du Québec	0,5 %
Économiser de l'argent	0,2 %
Autres réponses	9,8 %

⁵¹ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Lorsque sondés sur les principaux conseils pour faciliter l'intégration en emploi au Québec après l'obtention de la résidence permanente, 20,2 % ont mentionné l'apprentissage du français. Également, 17,6 % ont suggéré de travailler l'attitude personnelle, de persévérer, de faire preuve de courage, d'être ouvert et de se préparer psychologiquement. Finalement, 17,0 % conseillent de développer ses relations et ses contacts au Québec.

Tableau 115 : Principal conseil pour faciliter l'intégration en emploi au Québec après l'obtention de la résidence permanente⁵²

Question 109	Total
N=	34 564
n=	4 893
Apprendre le français	20,2 %
Travailler sur son attitude personnelle: Persévérer, faire preuve de courage, être ouvert, se préparer psychologiquement	17,6 %
Développer ses relations et ses contacts au Québec, socialiser (réseau)	17,0 %
Obtenir un diplôme québécois ou suivre une formation professionnelle	15,5 %
Apprendre l'anglais	11,2 %
Accepter de reprendre des études au Québec ou de suivre une nouvelle formation	8,4 %
Prendre contact avec des organismes du gouvernement du Québec (Emploi-Québec, MIDI)	7,3 %
Accepter n'importe quel emploi (pour l'expérience)	7,2 %
Demander une évaluation comparative des études	6,4 %
Participer aux séances offertes par le MIDI (Objectif intégration, etc.)	6,1 %
Faire des recherches sur le marché du travail	6,0 %
S'imprégner de la culture québécoise, rencontrer des Québécois francophones	5,5 %
Faire du bénévolat	4,8 %
Se renseigner sur le marché du travail dans le domaine visé et le fonctionnement des ordres professionnels	4,0 %
Préparer un curriculum vitae propre au Québec	2,6 %
Consulter des forums, des blogs, des sites non gouvernementaux	1,8 %
Accepter de rétrograder par rapport à son niveau de qualification (emploi de moindre niveau)	1,8 %
Se renseigner sur tous les aspects de la vie au Québec (santé, éducation, travail, transport, villes, etc.)	1,7 %
Établir la liste des démarches à faire	1,4 %
Accepter de réorienter sa carrière	1,0 %
Chercher un emploi au Québec avant la résidence permanente	0,9 %
Ne pas venir ou quitter le Québec	0,7 %
S'inscrire à une formation au Québec avant la résidence permanente	0,4 %
Avoir des ressources financières suffisantes	0,4 %
Se préparer au climat du Québec	0,2 %
Économiser de l'argent	0,1 %
Autres réponses	22,2 %

⁵² La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

La connaissance des langues semble être un élément essentiel à maîtriser pour faciliter l'installation subséquente. En effet, 53,0 % conseillent d'apprendre le français et 18,2 % d'apprendre l'anglais avant l'obtention de la résidence permanente. Ce sont aussi 10,2 % qui ont suggéré de se renseigner sur tous les aspects de la vie au Québec (santé, éducation, travail, transport, villes, etc.).

Tableau 116 : Principal conseil pour faciliter l'installation au Québec avant l'obtention de la résidence permanente⁵³

Question 110	Total
N=	3 467
n=	491
Apprendre le français	53,0 %
Apprendre l'anglais	18,2 %
Se renseigner sur tous les aspects de la vie au Québec (santé, éducation, travail, transport, villes, etc.)	10,2 %
Travailler sur son attitude personnelle: Persévérer, faire preuve de courage, être ouvert, se préparer psychologiquement	10,0 %
Demander une évaluation comparative des études	9,3 %
Faire des recherches sur le marché du travail	7,2 %
Obtenir un diplôme québécois ou suivre une formation professionnelle	6,9 %
Développer ses relations et ses contacts au Québec, socialiser (réseau)	6,6 %
S'imprégner de la culture québécoise, rencontrer des Québécois francophones	4,6 %
Prendre contact avec des organismes du gouvernement du Québec (Emploi-Québec, MIDI)	4,3 %
Accepter de reprendre des études au Québec ou de suivre une nouvelle formation	4,1 %
Participer aux séances offertes par le MIDI (Objectif intégration, etc.)	2,5 %
Chercher un emploi au Québec avant la résidence permanente	2,3 %
Avoir des ressources financières suffisantes	2,0 %
Se renseigner sur le marché du travail dans le domaine visé et le fonctionnement des ordres professionnels	1,6 %
Consulter des forums, des blogs, des sites non gouvernementaux	1,6 %
Établir la liste des démarches à faire	1,5 %
S'inscrire à une formation au Québec avant la résidence permanente	1,4 %
Accepter n'importe quel emploi (pour l'expérience)	1,2 %
Faire du bénévolat	1,2 %
Se préparer au climat du Québec	1,2 %
Accepter de réorienter sa carrière	0,9 %
Accepter de rétrograder par rapport à son niveau de qualification (emploi de moindre niveau)	0,7 %
Économiser de l'argent	0,3 %
Ne pas venir ou quitter le Québec	0,2 %
Autres réponses	12,6 %

⁵³ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

Après l'obtention de la résidence permanente, le principal conseil cité par la population à l'étude, afin de faciliter l'installation au Québec, est de travailler son attitude personnelle, de persévérer, de faire preuve de courage, d'être ouvert et de se préparer psychologiquement (13,6 %).

Tableau 117 : Principal conseil pour faciliter l'installation au Québec après l'obtention de la résidence permanente⁵⁴

Question 111	Total
N=	3 193
n=	452
Travailler sur son attitude personnelle: Persévérer, faire preuve de courage, être ouvert, se préparer psychologiquement	13,8 %
Obtenir un diplôme québécois ou suivre une formation professionnelle	11,8 %
Développer ses relations et ses contacts au Québec, socialiser (réseau)	11,5 %
S'imprégner de la culture québécoise, rencontrer des Québécois francophones	11,1 %
Faire des recherches sur le marché du travail	9,1 %
Se renseigner sur tous les aspects de la vie au Québec (santé, éducation, travail, transport, villes, etc.)	6,8 %
Prendre contact avec des organismes du gouvernement du Québec (Emploi-Québec, MIDI)	5,3 %
Participer aux séances offertes par le MIDI (Objectif intégration, etc.)	4,5 %
Demander une évaluation comparative des études	3,9 %
Faire du bénévolat	3,7 %
Se renseigner sur le marché du travail dans le domaine visé et le fonctionnement des ordres professionnels	2,8 %
Apprendre le français	2,1 %
Accepter de réorienter sa carrière	1,7 %
Se préparer au climat du Québec	1,4 %
Consulter des forums, des blogs, des sites non gouvernementaux	1,3 %
Apprendre l'anglais	0,7 %
Économiser de l'argent	0,6 %
Accepter de rétrograder par rapport à son niveau de qualification (emploi de moindre niveau)	0,6 %
Accepter de reprendre des études au Québec ou de suivre une nouvelle formation	0,5 %
Établir la liste des démarches à faire	0,5 %
Accepter n'importe quel emploi (pour l'expérience)	0,3 %
Préparer un curriculum vitae propre au Québec	0,3 %
Ne pas venir ou quitter le Québec	0,2 %
Avoir des ressources financières suffisantes	0,1 %
Chercher un emploi au Québec avant la résidence permanente	0,1 %
Autres réponses	14,6 %

⁵⁴ La somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisque chaque personne avait la possibilité de mentionner une ou plusieurs réponses.

CONCLUSION

La présente étude constitue un important effort du MTESS et du MIDI pour comprendre la nature des difficultés qui sont vécues par les nouveaux résidents en matière d'emploi au Québec. Les données disponibles dans ce rapport fournissent un éclairage sur de nombreux enjeux et constituent une excellente source d'information pour guider la préparation d'interventions futures.

Une des grandes observations de cette enquête concerne le pourcentage élevé des nouveaux arrivants ayant le désir de travailler. En effet, on note que la grande majorité avait l'intention de travailler et ce, peu importe la catégorie d'immigration. En effet, 93,7 % des travailleurs qualifiés, 85,6 % des réfugiées et 76,9 % des personnes admises dans la catégorie du regroupement familial avaient l'intention de travailler au moment de faire leur demande de résidence permanente.

Par ailleurs, on note que depuis l'obtention de leur résidence permanente, le principal projet de 60,1 % des nouveaux arrivants était de travailler. Ce taux est de 69,2 % auprès des travailleurs qualifiés, 42,3 % des personnes du regroupement familial et 39,5 % des réfugiés.

Quant à l'accès à un emploi, on observe que 69,1 % des nouveaux résidents ont été en emploi depuis l'obtention de leur résidence permanente. Ce taux est de 72,9 % pour les travailleurs qualifiés, de 62,8 % pour les réfugiées et de 60,8 % pour les personnes admises dans la catégorie du regroupement familial. Ce résultat démontre qu'une proportion importante des immigrants, toutes catégories confondues, a occupé un emploi à un moment ou un autre.

Par ailleurs, parmi les immigrants qui avaient l'intention de travailler, on note qu'une forte proportion, soit 74,3 %, avait fait des démarches pour mieux connaître le marché du travail dans l'année précédant l'obtention de leur résidence permanente. Ce taux est de 81,7 % chez les travailleurs qualifiés, de

57,3 % chez les réfugiés et de 55,7 % chez les personnes admises dans la catégorie du regroupement familial.

De plus, on observe que chez les personnes qui n'avaient pas l'intention de travailler au départ, 41,5 % ont tout de même fait des démarches pour connaître le marché du travail au Québec. On note que 69,8 % des travailleurs qualifiés, 24,7 % des réfugiés et 23,8 % des personnes de la catégorie du regroupement familial ont fait des démarches parmi ce groupe.

Quant à la nature des démarches depuis l'obtention de la résidence permanente, la recherche d'emploi sur les sites et journaux constitue la démarche la plus fréquente, avec 72,7 % des personnes affirmant l'avoir entreprise. Également, 59,8 % affirment avoir fait de la sollicitation directe d'employeurs. On note qu'environ un quart des répondants (27,7 %) mentionnent avoir eu recours aux services d'Emploi-Québec.

Parmi les cours offerts, on observe que 25,6 % des nouveaux arrivants disent avoir participé à la séance *Premières démarches d'installation*. Quant aux séances *Objectif intégration*, on note une participation de 29,9 % des nouveaux arrivants.

En dernière analyse, on observe que la question de l'emploi est au cœur des préoccupations de la plupart des nouveaux arrivants. Peu importe la catégorie d'immigration, l'accès à l'emploi constitue un enjeu majeur pour ceux-ci. Cette préoccupation gagne donc à être au cœur des réflexions portant sur l'intégration des nouveaux arrivants.

ANNEXES

ANNEXE I – LETTRE D’INVITATION

Montréal, _____

(Politesse_FR) (Nom),
(Adresse)
(Ville), (QC)
(Postal) (NOSEQ)

Objet : Invitation à collaborer à une étude portant sur votre cheminement d’intégration au marché du travail québécois

Le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Emploi-Québec et le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (MIDI), ont mandaté la firme de recherche Advanis-Jolicoeur pour réaliser une étude sur les cheminements d’intégration en emploi des personnes immigrantes. Les participants ont été sélectionnés au hasard parmi les personnes qui ont obtenu leur résidence permanente il y a moins de 3 ans.

Cette enquête web et téléphonique porte sur vos démarches avant et après l’obtention de votre visa de résident permanent au Québec. Le questionnaire, d’une durée d’environ 20 minutes, couvre différents sujets : votre situation au Québec, les services que vous avez utilisés ou les démarches que vous avez faites. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire en ligne à l’adresse suivante :

http://surveys.advanis.ca/integration_fr

Pour accéder au sondage, vous aurez besoin d’inscrire votre mot de passe : (PWORD)

Si vous préférez répondre au sondage par téléphone, nous vous invitons à téléphoner au numéro 1-866-349-5298. Dans les deux cas, un choix de cinq langues vous sera offert : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

Votre participation est très importante. Cette enquête aidera le gouvernement du Québec à mieux orienter ses activités et améliorer ses programmes et services destinés aux nouveaux arrivants. En raison de votre expérience récente, votre collaboration est tout à fait pertinente! Votre participation à cette enquête est volontaire. Votre décision de ne pas y participer n’aura aucune conséquence sur la qualité des services gouvernementaux auxquels vous avez droit.

Votre nom et votre adresse nous ont été fournis par le MIDI et la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), avec l'approbation de la Commission d'accès à l'information (CAI)⁵⁵. **Soyez assuré que vos réponses au questionnaire demeureront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche.**

Par ailleurs, si vous avez des questions relatives à l'enquête, vous pouvez communiquer avec Advanis-Jolicoeur ou encore directement avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale au 1-866-644-2251.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

Nicolas Toutant, Chargé de projet
Advanis-Jolicoeur

Pour le support technique : Mathieu Lahaye
mess@advanis.net
Numéro de dossier: (NOSEQ)

⁵⁵ Conformément à l'entente entre le MIDI et la RAMQ relative à la recherche d'adresses pour des fins de recherches ou d'études.

ANNEXE II – COURRIEL D'INVITATION

DE : Ministère de l'Emploi / mess@advanis.net

OBJET : **Étude portant sur votre cheminement d'intégration au marché du travail québécois**

Si vous avez déjà participé à l'enquête, veuillez ne pas tenir compte de ce courriel.

Madame / Monsieur (Nom),

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), ont mandaté la firme de recherche Advanis Jolicoeur pour réaliser une étude sur les cheminements d'intégration en emploi des personnes immigrantes. Les participants ont été sélectionnés au hasard parmi les personnes qui ont obtenu leur résidence permanente il y a moins de 3 ans.

Cette enquête web et téléphonique porte sur vos démarches avant et après l'obtention de votre visa de résident permanent au Québec. Le questionnaire, d'une durée d'environ 20 minutes, couvre différents sujets : votre situation au Québec, les services que vous avez utilisés ou les démarches que vous avez faites. Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://surveys.advanis.ca/integration>

Votre participation est très importante. Cette enquête aidera le gouvernement du Québec à mieux orienter ses activités et améliorer ses programmes et services destinés aux nouveaux arrivants. En raison de votre expérience récente, votre collaboration est tout à fait pertinente! Votre participation à cette enquête est volontaire. Votre décision de ne pas y participer n'aura aucune conséquence sur la qualité des services gouvernementaux auxquels vous avez droit. Votre nom et votre adresse nous ont été fournis par le MIDI. Soyez assuré que vos réponses au questionnaire demeureront confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche.

Par ailleurs, si vous avez des questions relatives à l'enquête, vous pouvez communiquer avec Advanis Jolicoeur mess@advanis.net ou encore directement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale au numéro sans frais 1 877 644-4545 et accéder aux renseignements généraux du menu « Services aux citoyens ».

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration.

Nicolas Toutant, Chargé de projet, Advanis Jolicoeur

Hi (name),

We invite you to take part in a study of immigrants' integration into the Québec labour market. Our research firm, Advanis Jolicœur, has been hired by the Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), Emploi-Québec (EQ) and the Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) to carry out the study.

The study focuses on your efforts to enter the labour market, both before and after obtaining your permanent resident status, as well as on the services that you have used and other aspects of your integration. It will take you about 20 minutes to complete the questionnaire. We invite you to answer the questionnaire online, at:

<https://surveys.advanis.ca/integration>

Answering the questionnaire is voluntary, but very important. The study will help the Québec government target its efforts and improve its programs and services for newcomers. Given your recent experience, your participation is highly pertinent. However, if you decide not to answer the questionnaire, there will be no impact on the government services to which you are entitled. You were chosen at random from the people who have obtained permanent resident status in the past 3 years. Your name and address were provided to us by MIDI. Please be assured that the answers that you provide in the questionnaire will remain confidential and will be used only for research purposes.

If you have any questions about the study, feel free to contact Advanis Jolicœur (mess@advanis.net) or call the Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale directly at 1 877 644-4545, menu "Services citizens".

We thank you in advance for your valuable cooperation.

Nicolas Toutant, Project Leader, Advanis Jolicœur

ANNEXE III – PLAN DE PONDÉRATION

Clé	Continent	Sexe	Groupe d'âge	Catégorie d'immigration	Poids population	Poids répondants
1H1TR	Afrique	Homme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	9,155234657	1,29599102
2H1TR	Amérique	Homme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	7,378640777	1,04450105
3H1TR	Asie	Homme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	12,48051948	1,76670962
4H1TR	Europe et autres	Homme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	8,213483146	1,16267914
1F1TR	Afrique	Femme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	11,015625	1,559343
2F1TR	Amérique	Femme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	6,081521739	0,86088428
3F1TR	Asie	Femme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	12,78571429	1,8099122
4F1TR	Europe et autres	Femme	29 ans et moins	Travailleurs qualifiés	6,652	0,94163968
1H2TR	Afrique	Homme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	9,031198686	1,27843281
2H2TR	Amérique	Homme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	5,699266504	0,80677323
3H2TR	Asie	Homme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	9,99047619	1,41473118
4H2TR	Europe et autres	Homme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	6,492307692	0,91903406
1F2TR	Afrique	Femme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	10,3641791	1,46712603
2F2TR	Amérique	Femme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	5,81038961	0,82250352
3F2TR	Asie	Femme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	11,25531915	1,59327347
4F2TR	Europe et autres	Femme	30 à 44 ans	Travailleurs qualifiés	7,062091503	0,99969116
1H3TR	Afrique	Homme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	9,444444444	1,3369308
2H3TR	Amérique	Homme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	9,264705882	1,31148748
3H3TR	Asie	Homme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	11,77777778	1,66723135
4H3TR	Europe et autres	Homme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	5,307692308	0,75134301
1F3TR	Afrique	Femme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	10,46666667	1,4816339
2F3TR	Amérique	Femme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	13,33333333	1,88743171
3F3TR	Asie	Femme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	22	3,11426233
4F3TR	Europe et autres	Femme	45 ans et plus	Travailleurs qualifiés	7,111111111	1,00663025
1H1FA	Afrique	Homme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	5,975609756	0,84589165
2H1FA	Amérique	Homme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	7,391752577	1,04635712
3H1FA	Asie	Homme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	8,115384615	1,14879257
4H1FA	Europe et autres	Homme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	5,909090909	0,83647542
1F1FA	Afrique	Femme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	5,312121212	0,75196995
2F1FA	Amérique	Femme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	4,219512195	0,59730309
3F1FA	Asie	Femme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	6,585526316	0,93222984
4F1FA	Europe et autres	Femme	29 ans et moins	Regroupement familiaux	3,765957447	0,53309906
1H2FA	Afrique	Homme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	4,915966387	0,69589132
2H2FA	Amérique	Homme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	6,777777778	0,95944446
3H2FA	Asie	Homme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	7,014925373	0,99301445
4H2FA	Europe et autres	Homme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	5,6	0,79272132
1F2FA	Afrique	Femme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	4,754010695	0,67296529
2F2FA	Amérique	Femme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	4,185628743	0,59250663
3F2FA	Asie	Femme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	4,535714286	0,64206382
4F2FA	Europe et autres	Femme	30 à 44 ans	Regroupement familiaux	3,755813953	0,53166318
1H3FA	Afrique	Homme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	7,965517241	1,12757774
2H3FA	Amérique	Homme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	7,529411765	1,06584379
3H3FA	Asie	Homme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	23,04166667	3,26171793
4H3FA	Europe et autres	Homme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	5,12	0,72477378
1F3FA	Afrique	Femme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	10,96428571	1,55207554
2F3FA	Amérique	Femme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	8,230769231	1,16512612
3F3FA	Asie	Femme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	16,30612245	2,30825195
4F3FA	Europe et autres	Femme	45 ans et plus	Regroupement familiaux	8,456521739	1,19708305
1H1RE	Afrique	Homme	29 ans et moins	Réfugiés	3,730769231	0,52811791
2H1RE	Amérique	Homme	29 ans et moins	Réfugiés	6,073170732	0,85970213
3H1RE	Asie	Homme	29 ans et moins	Réfugiés	8,555555556	1,21110202
4H1RE	Europe et autres	Homme	29 ans et moins	Réfugiés	7	0,99090165
1F1RE	Afrique	Femme	29 ans et moins	Réfugiés	3,979166667	0,5632804
2F1RE	Amérique	Femme	29 ans et moins	Réfugiés	4,042553191	0,57225323
3F1RE	Asie	Femme	29 ans et moins	Réfugiés	6,821428571	0,96562355
4F1RE	Europe et autres	Femme	29 ans et moins	Réfugiés	0	0
1H2RE	Afrique	Homme	30 à 44 ans	Réfugiés	3,018867925	0,42734303
2H2RE	Amérique	Homme	30 à 44 ans	Réfugiés	3,257142857	0,4610726
3H2RE	Asie	Homme	30 à 44 ans	Réfugiés	8,16	1,15510821
4H2RE	Europe et autres	Homme	30 à 44 ans	Réfugiés	13	1,84024592
1F2RE	Afrique	Femme	30 à 44 ans	Réfugiés	3,392857143	0,48028396
2F2RE	Amérique	Femme	30 à 44 ans	Réfugiés	3,177631579	0,4498172
3F2RE	Asie	Femme	30 à 44 ans	Réfugiés	8,391304348	1,18785105
4F2RE	Europe et autres	Femme	30 à 44 ans	Réfugiés	5	0,70778689
1H3RE	Afrique	Homme	45 ans et plus	Réfugiés	2,34375	0,33177511
2H3RE	Amérique	Homme	45 ans et plus	Réfugiés	3,62	0,51243771
3H3RE	Asie	Homme	45 ans et plus	Réfugiés	8,222222222	1,16391622
4H3RE	Europe et autres	Homme	45 ans et plus	Réfugiés	8	1,13245903
1F3RE	Afrique	Femme	45 ans et plus	Réfugiés	3,875	0,54853484
2F3RE	Amérique	Femme	45 ans et plus	Réfugiés	5,040816327	0,71356475
3F3RE	Asie	Femme	45 ans et plus	Réfugiés	14,36363636	2,03327871
4F3RE	Europe et autres	Femme	45 ans et plus	Réfugiés	10	1,41557379

ANNEXE IV – QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE EN FRANÇAIS

INTRO

DEMANDER À PARLER À : <<sample.sexe.text>> <<sample.pren>> <<sample.nom>>

Bonjour, bonsoir, je suis ____ de la firme Advanis Jolicoeur.

Le ministère de l'Emploi et le ministère de l'Immigration nous ont mandatés pour réaliser une étude sur l'intégration des immigrants au Québec.

m₁ Continuer

m₂ Prendre un rendez-vous

m₃ Refus

RV1 *Show If PRENDRE_RV*

Est-ce qu'un autre moment serait plus favorable? Pouvons-nous prendre rendez-vous?

Status Code: 1001

Refus *Show If REFUSE_DE_REPONDRE*

Je vous remercie pour le temps que vous nous avez accordé.

Status Code: 1000

LETTRE1

Nous vous avons fait parvenir une lettre à ce sujet durant la semaine du 24 mars. L'avez-vous reçue ?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

INTR3

Le gouvernement du Québec vous remercie de prendre de votre temps pour répondre à cette enquête.

Soyez assuré que toutes les informations que vous nous fournirez pendant l'entrevue demeureront confidentielles et ne pourront être utilisées qu'à des fins de recherche.

Le questionnaire dure environ 20 minutes.

Désirez-vous y répondre au téléphone ou sur Internet?

(AU BESOIN : Cette enquête porte sur votre parcours d'immigration, avant et après l'obtention de votre résidence permanente.

AU BESOIN : Votre nom et votre adresse nous ont été fournis par le ministère de l'Immigration et la Régie de l'assurance-maladie du Québec, avec l'approbation de la Commission d'accès à l'information.)

m₁ Téléphone

m₂ A reçu la lettre - Va répondre par Internet

m₃ Désire recevoir un courriel

INFO1 *Show If INTERNET*

Pour y répondre, vous devez vous rendre à l'adresse :

http://surveys.advanis.ca/integration_fr

Et y inscrire votre mot de passe : <<sample.pword>>

m₁ Prend les informations en note

m₂ Préfère y répondre au téléphone

m₃ Désire recevoir un courriel

COURRIEL *Show If ENVOI_COURRIEL*

Quelle est votre adresse courriel?

(Veuillez noter l'adresse avec précision)

ENVOI *Show If ENVOI_COURRIEL*

Vous allez recevoir un courriel dans quelques instants.

INFO2 *Show If VA_REPONDRE_EN_LIGNE*

Pour toutes questions concernant le questionnaire, vous pouvez nous écrire par courriel à : mess@advanis.net . Merci et bonne journée / soirée.

Status Code: 555

Section *Show If HIDE*

ENREGIS

Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée.

- m₁ Accepte
- m₂ Refuse l'enregistrement

Section *Show If NON_ENREGIS*

non_ENREGIS

Pas de problème. Cette entrevue ne sera pas enregistrée

QA

Tout d'abord nous aimerions vérifier certaines informations avec vous afin de nous assurer que vous êtes bien concerné par cette enquête.

Votre année de naissance est-elle <<sample.annee_nais>> ?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

MAUVAIS_NUMERO *Show If QA_NON_NSP*

Advanis Jolicoeur, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vous remercient de votre intérêt. Toutefois, vous n'êtes pas admissible à cette enquête.

Status Code: 411

QAA *Show If QA_NON_NSP*

Vous êtes bien <<sample.sexe.text>> <<sample.name>>?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

QB *Show If QA_OUI_ou_QAA_OUI*

Selon l'information que nous avons, la date où vous avez obtenu le statut de résident permanent est le <<sample.date_ref>>. Est-ce exact?

(Au besoin : La résidence permanente est définie comme étant l'obtention du droit de résider au Québec de façon permanente. Synonyme : immigrants reçus, immigrants admis, obtention de la résidence permanente, obtention du droit de résidence permanente)

m₁ Oui
m₂ Non
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

QC *Show If QB_NON_NSP*

À quelle date avez-vous obtenu le statut de résident permanent?

m₂₀₁₂ 2012
m₂₀₁₃ 2013
m₂₀₁₄ 2014
m₂₀₁₅ 2015
m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

QCmois *Show If QB_NON_NSP*

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier
m₂ Février
m₃ Mars
m₄ Avril
m₅ Mai
m₆ Juin
m₇ Juillet
m₈ Août
m₉ Septembre
m₁₀ Octobre
m₁₁ Novembre
m₁₂ Décembre
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

QCjour *Show If QB_NON_NSP*

Veuillez préciser **le jour**

m₁ 1
m₂ 2
m₃ 3
m₄ 4
m₅ 5
m₆ 6
m₇ 7
m₈ 8
m₉ 9
m₁₀ 10
m₁₁ 11
m₁₂ 12
m₁₃ 13
m₁₄ 14

- m₁₅ 15
- m₁₆ 16
- m₁₇ 17
- m₁₈ 18
- m₁₉ 19
- m₂₀ 20
- m₂₁ 21
- m₂₂ 22
- m₂₃ 23
- m₂₄ 24
- m₂₅ 25
- m₂₆ 26
- m₂₇ 27
- m₂₈ 28
- m₂₉ 29 *[Show If QC_AUTRE_QUE_FEVRIER_ou_EN_FEVRIER_2012]*
- m₃₀ 30 *[Show If QC_AUTRE_QUE_FEVRIER]*
- m₃₁ 31 *[Show If QC_INDIQUE_UN_MOIS_DE_31_JOURS]*
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

TERM *Show If QAA_NON_NSP*

Advanis Jolicoeur, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vous remercient de votre intérêt. Toutefois, vous n'êtes pas admissible à cette enquête. Bonne journée / soirée.

Status Code: 500

Section
AVANT L'OBTENTION

Q1

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Les prochaines questions portent sur votre parcours **avant l'obtention de votre résidence permanente**.

Juste avant l'obtention de votre résidence permanente, quelle était votre principale occupation?

(Lire la liste)

- m₁ En emploi
- m₂ À la recherche d'un emploi
- m₃ Aux études
- m₄ Responsabilités familiales
- m₅ Retraite
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q2

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous séjourné au Québec en tant que ... ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Travailleur temporaire (visa de travail ou permis de travail)
- o₂ Demandeur d'asile
- o₃ Étudiant étranger (visa d'études)
- o₄ Touriste
- o₉ Je n'ai pas séjourné au Québec durant cette période
- o₉₆ Autre (spécifiez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q3 *Show If Q2_ETUDIANT_ou_DEMANDEUR*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant cette période, avez-vous occupé un emploi au Québec?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q4

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Au moment de votre demande de résidence permanente, aviez-vous l'intention de travailler au Québec?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q5 *Show If Q4_AVAIT_PAS_INTENTION*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Quelle était votre principale motivation pour faire une demande d'immigration au Québec?

(Lire la liste au besoin)

- m₁ Étudier
- m₂ Accompagner mon conjoint/ma conjointe ou mes parents
- m₃ Rejoindre mon conjoint/ma conjointe ou de la famille (parents, enfants, etc.) déjà au Québec
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q6 *Show If Q4_AVAIT_PAS_INTENTION*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Même si vous n'aviez pas l'intention de travailler, avez-vous quand même fait des démarches en vue de connaître le marché du travail du Québec, de chercher un emploi ou de vous préparer à occuper un emploi au Québec au cours de l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q7 *Show If Q4_INTENTION_DE_TRAVAILLER*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous fait des démarches en vue de connaître le marché du travail du Québec, de chercher un emploi ou de vous préparer à occuper un emploi au Québec?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q8 *Show If Q7_AUCUNE_DEMARCHE*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Pour quelle(s) raison(s)?

(Plusieurs réponses possibles - Lire si nécessaire)

- o₁ Je voulais faire ces démarches une fois au Québec
- o₂ Je ne connaissais pas suffisamment le français
- o₃ Je prévoyais d'abord étudier (suivre une formation d'appoint ou une nouvelle formation)
- o₄ J'avais déjà un emploi ou une offre d'emploi au Québec
- o₅ Je n'avais pas accès à Internet
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q9 *Show If A_FAIT_DES_DEMARCHES*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente, quelles démarches **liées à l'emploi** au Québec avez-vous faites?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Rechercher un emploi sur des sites Internet, dans les journaux, etc.
- o₂ Solliciter directement des employeurs (envoi de C.V., appel, etc.)
- o₃ Participer à des services d'Emploi-Québec (club de recherche d'emploi, etc.) *[Show* *If*

Q2_OBTENU_UN_VISA]

- o₄ Développer mon réseau de contacts professionnels
- o₅ Recourir aux services d'associations, d'ordres professionnels ou d'organismes de réglementation
- o₆ Recourir aux réseaux sociaux électroniques (Facebook, LinkedIn, Twitter) pour trouver un emploi
- o₇ Recourir aux services d'une agence de placement privée
- o₈ Recourir aux services de placement d'une école, d'un cégep/collège ou d'une université *[Show If*

Q2_OBTENU_UN_VISA]

- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q10

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente, quelles démarches liées à la **reconnaissance de votre formation** avez-vous faites?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₉₈ Aucune démarche
- o₁ Demander une évaluation comparative de mes études effectuées hors Québec au ministère de l'Immigration (équivalence)
- o₂ Demander la reconnaissance de mon diplôme par un ordre professionnel ou un organisme de réglementation
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q11

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Durant l'année précédant l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous suivi... ?

(Plusieurs choix possibles)

- o₁ un cours de français
- o₂ un cours d'anglais
- o₉ Aucun de ces cours
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q12

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Avant l'obtention de votre résidence permanente, quel était le plus haut niveau d'études que vous aviez obtenu?

(Lire si nécessaire)

- m₁ Études primaires ou moins
- m₂ Études secondaires non complétées
- m₃ Diplôme d'études secondaires

- m₄ Diplôme d'études professionnelles (ASP, DEP - par exemple : soudure, coiffure, etc.)
- m₆ Diplôme d'études collégiales (CÉGEP - AEC, DEC - par exemple : technique de sciences infirmières, d'éducation à l'enfance, etc.)
- m₈ Diplôme d'études universitaires
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q121 *Show If Q12_ETUDES_UNIVERSITAIRES*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

S'agissait-il d'un diplôme de ... ?

(Lire la liste)

- m₁ 1er cycle universitaire (Baccalauréat universitaire ou certificat)
- m₂ 2e cycle universitaire (Maîtrise)
- m₃ 3e cycle universitaire (Doctorat (Ph.d))
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q13 *Show If Q12_ETUDES_POSTSECONDAIRES*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Dans quel domaine était ce diplôme?

(Lire si nécessaire)

- m₁ Santé
- m₂ Éducation
- m₃ Génie et services connexes
- m₄ Informatique et technologie
- m₅ Communication et science de l'information
- m₆ Sciences humaines et sociales
- m₇ Droit et sciences juridiques
- m₈ Commerce, gestion et administration
- m₉ Sciences physiques et de la vie, mathématiques
- m₁₀ Architecture
- m₁₁ Agriculture, ressources naturelles et conservation
- m₁₂ Arts, culture, sports et loisirs
- m₁₃ Alimentation et tourisme
- m₁₄ Services personnels
- m₁₅ Transport
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q14 *Show If Q12_ETUDES_POSTPRIMAIRES*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Où aviez-vous suivi ces études?

- m₁ Québec
- m₂ Canada, hors Québec
- m₃ Chine
- m₄ France
- m₅ Algérie
- m₆ Maroc
- m₇ Haïti
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q15 *Show If Q12_ETUDES_POSTSECONDAIRES*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Aviez-vous occupé un emploi en lien avec ces études?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q16 *Show If Q15_OUI*

AVANT L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Où avez-vous obtenu cette expérience de travail?

(Lire : Plusieurs réponses possibles)

- o₁ Québec
- o₂ Canada, hors Québec
- o₃ Chine
- o₄ France
- o₅ Algérie
- o₆ Maroc
- o₇ Haïti
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q17 *Show If CONDITION_Q17*

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Les prochaines questions portent sur votre intégration au marché du travail **après l'obtention de votre**

résidence permanente.

Depuis l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous occupé un emploi au Québec?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q18 Show If *CONDITION_Q18*

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Avez-vous cherché un emploi au Québec?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q19 Show If *Q18_CHERCHE_EMPLOI*

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Quelles démarches liées à l'emploi avez-vous faites depuis l'obtention de votre résidence permanente?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₉ Aucune démarche
- o₁ Rechercher un emploi sur des sites Internet, dans les journaux, etc.
- o₂ Solliciter directement des employeurs (envoi de C.V. ou visite chez un employeur)
- o₃ Participer à des activités d'Emploi-Québec (club de recherche d'emploi, etc.)
- o₄ Développer mon réseau de contacts professionnels
- o₅ Recourir aux services d'associations, d'ordres professionnels ou d'organismes de réglementation
- o₆ Recourir aux réseaux sociaux électroniques (Facebook, LinkedIn, Twitter) pour trouver un emploi
- o₇ Recourir aux services d'une agence de placement privée
- o₈ Recourir aux services de placement d'une institution d'enseignement
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q20 Show If *Q18_PAS_CHERCHE*

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Pour quelle(s) raison(s)?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ En francisation (cours de français)
- o₂ Aux études ou en formation d'appoint
- o₃ Problèmes de santé
- o₄ Je ne veux pas d'emploi

- o₅ J'avais déjà un emploi
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q21 Show If Q17_OCCUPE_ou_Q18_CHERCHE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Avez-vous eu des problèmes ou des difficultés à obtenir un premier emploi?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q22 Show If Q21_OUI_DIFFICULTES

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Lesquels?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Non reconnaissance des diplômes obtenus hors Québec
- o₇ Non reconnaissance de l'expérience obtenue hors Québec
- o₂ Manque d'expérience de travail ou de références au Québec
- o₄ Manque d'emploi disponible dans mon domaine de formation ou de travail
- o₅ Connaissance insuffisante du français
- o₆ Connaissance insuffisante de l'anglais
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q23 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

À quelle date avez-vous débuté ce premier emploi au Québec?

(Veuillez préciser l'année)

Rappel : date d'obtention du statut de résident permanent : <<sample.date_ref>>)

- m₂₀₁₂ 2012
- m₂₀₁₃ 2013
- m₂₀₁₄ 2014
- m₂₀₁₅ 2015
- m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q23mois *Show If Q17_OCCUPE_UN_EMPLOI*

Veuillez préciser **le mois**

- m₁ Janvier
- m₂ Février
- m₃ Mars
- m₄ Avril
- m₅ Mai
- m₆ Juin
- m₇ Juillet
- m₈ Août
- m₉ Septembre
- m₁₀ Octobre
- m₁₁ Novembre
- m₁₂ Décembre
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q23jour *Show If Q17_OCCUPE_UN_EMPLOI*

Veuillez préciser **le jour**

- m₁ 1
- m₂ 2
- m₃ 3
- m₄ 4
- m₅ 5
- m₆ 6
- m₇ 7
- m₈ 8
- m₉ 9
- m₁₀ 10
- m₁₁ 11
- m₁₂ 12
- m₁₃ 13
- m₁₄ 14
- m₁₅ 15
- m₁₆ 16
- m₁₇ 17
- m₁₈ 18
- m₁₉ 19
- m₂₀ 20
- m₂₁ 21
- m₂₂ 22
- m₂₃ 23
- m₂₄ 24
- m₂₅ 25
- m₂₆ 26
- m₂₇ 27
- m₂₈ 28
- m₂₉ 29 *[Show If Q23_AUTRE_QUE_FEVRIER_ou_EN_FEVRIER_2012]*
- m₃₀ 30 *[Show If Q23_AUTRE_QUE_FEVRIER]*

m₃₁ 31 [Show If Q23_INDIQUE_UN_MOIS_DE_31_JOURS]

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q24 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

En moyenne, pour cet emploi, combien d'heures par semaine travailliez-vous ?

_____ heures par semaine

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q25 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Cet emploi était-il...

(Lire la liste)

m₁ Permanent (sans durée déterminée)

m₂ Contractuel (à durée déterminée)

m₄ Sur appel

m₃ À votre compte (travailleur autonome/votre propre entreprise)

m₉₆ Autre (Précisez)

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q26 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Quel était le titre de cet emploi?

(Au besoin : exemple : technicien en informatique, infirmière, agent de sécurité, etc. Inscrire le maximum de détails et les tâches de l'emploi.)

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q27 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Considérez-vous que cet emploi était fortement, moyennement, faiblement ou pas du tout lié à ...

	Fortement lié	Moyennem ent lié	Faiblement lié	Pas lié du tout	Non applicable	Ne sais pas / Ne réponds pas
... votre domaine de formation (ex. : sc. santé, génie, etc.)? [Show If ETUDES_POST_SECONDAIRES_ou_METIE R]	m ₁	m ₂	m ₃	m ₄	m ₈	m ₉₉
... votre expérience de travail? [Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI]	m ₁	m ₂	m ₃	m ₄	m ₈	m ₉₉

Q28 Show If Q17_A_OCCUPE_UN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

Occupez-vous toujours ce premier emploi?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q29 Show If Q28_FIN_EMPLOI

APRÈS L'OBTENTION DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE

À quelle date avez-vous terminé ce premier emploi au Québec?

(Veuillez préciser l'année)

m₂₀₁₂ 2012

m₂₀₁₃ 2013

m₂₀₁₄ 2014

m₂₀₁₅ 2015

m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q29mois Show If Q28_FIN_EMPLOI

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier

m₂ Février

m₃ Mars

m₄ Avril

- m₅ Mai
- m₆ Juin
- m₇ Juillet
- m₈ Août
- m₉ Septembre
- m₁₀ Octobre
- m₁₁ Novembre
- m₁₂ Décembre
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q30 *Show If Q28_FIN_EMPLOI*

Actuellement, quelle est votre principale activité?

(Lire si nécessaire)

- m₁ En emploi
- m₂ À la recherche d'un emploi
- m₃ Aux études (école secondaire, professionnelle, cégep, université, etc.)
- m₄ En formation linguistique (cours de français, d'anglais, etc.)
- m₅ Bénévolat
- m₆ À la maison, pour des raisons de santé
- m₇ À la maison, pour m'occuper des enfants/d'un membre de la famille
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q31 *Show If Q30_BENEVOLAT*

Pour quelle(s) raison(s) faites-vous du bénévolat?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Pour obtenir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi
- o₂ Pour augmenter mes compétences professionnelles
- o₄ Pour pratiquer le français
- o₈ Un conseiller en emploi me l'a recommandé
- o₉ Des proches (amis, famille, etc.) me l'ont recommandé
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q32 *Show If Q30_EN_EMPLOI*

À quelle date avez-vous débuté cet emploi?

(Veuillez préciser l'année)

- m₂₀₁₂ 2012
- m₂₀₁₃ 2013
- m₂₀₁₄ 2014
- m₂₀₁₅ 2015

m₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q32mois *Show If Q30_EN_EMPLOI*

Veillez préciser **le mois**

m₁ Janvier

m₂ Février

m₃ Mars

m₄ Avril

m₅ Mai

m₆ Juin

m₇ Juillet

m₈ Août

m₉ Septembre

m₁₀ Octobre

m₁₁ Novembre

m₁₂ Décembre

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q32jour *Show If Q30_EN_EMPLOI*

Veillez préciser **le jour**

m₁ 1

m₂ 2

m₃ 3

m₄ 4

m₅ 5

m₆ 6

m₇ 7

m₈ 8

m₉ 9

m₁₀ 10

m₁₁ 11

m₁₂ 12

m₁₃ 13

m₁₄ 14

m₁₅ 15

m₁₆ 16

m₁₇ 17

m₁₈ 18

m₁₉ 19

m₂₀ 20

m₂₁ 21

m₂₂ 22

m₂₃ 23

m₂₄ 24

m₂₅ 25

m₂₆ 26

m₂₇ 27

m₂₈ 28

m₂₉ 29 [Show If Q32_AUTRE_QUE_FEVRIER_ou_EN_FEVRIER_2012]
m₃₀ 30 [Show If Q32_AUTRE_QUE_FEVRIER]
m₃₁ 31 [Show If Q32_INDIQUE_UN_MOIS_DE_31_JOURS]
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q35 Show If Q30_EN_EMPLOI

Quel est le titre de cet emploi?

(Au besoin : exemple : technicien en informatique, infirmière, agent de sécurité, etc. Incrire le maximum de détails et les tâches de l'emploi.)

o₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q37 Show If Q25_PREMIER_EMPLOI_A_SON_COMPTE

Vous avez mentionné avoir travaillé à votre compte au Québec. Pour quelles raisons avez-vous travaillé à votre compte?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Désir de démarrer mon entreprise
- o₂ Insatisfait des conditions de travail offertes par les employeurs (nombre d'heures, salaires, etc.)
- o₃ Difficultés à trouver un emploi
- o₄ Difficultés à trouver un emploi correspondant à mon domaine ou mon niveau de compétences
- o₅ Expérience dans le travail à mon compte avant d'immigrer au Québec
- o₉₆ Autres (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q38

Quelles démarches liées à la reconnaissance de votre formation avez-vous faites depuis l'obtention de votre résidence permanente?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₉₈ Aucune démarche
- o₁ Des démarches auprès d'un ordre professionnel ou d'un organisme de réglementation pour faire reconnaître mon diplôme
- o₃ Une formation d'appoint pour les ordres professionnels ou les métiers/professions réglementés
- o₅ Un autre type de formation d'appoint
- o₄ Une évaluation comparative de mes études effectuées hors Québec au ministère de l'Immigration
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q39

Avez-vous suivi...?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₂ La séance Premières démarches d'installation (3 heures)
- o₃ La session Objectif intégration (1 semaine)
- o₉₈ Aucune de ces réponses
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q40

Depuis l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous suivi ... ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste et cochez chaque fois que le répondant dit OUI)

- o₁ un cours de français
- o₂ un cours d'anglais
- o₉ Aucun de ces cours
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q41 Show If Q40_COURS_DE_FRANCAIS

Où avez-vous suivi ce cours de français ?

(Lire si nécessaire)

*Si plusieurs cours de français suivis, considérez uniquement le **premier***

- m₁ Dans un organisme communautaire
- m₂ Dans un cégep
- m₃ Dans une université
- m₄ Dans un centre de formation pour adultes d'une Commission scolaire
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q42

Depuis l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous suivi des cours pour obtenir un diplôme?

(Au besoin : Par exemple un diplôme d'études secondaires, d'études professionnelles (DEP), d'études collégiales, d'études universitaires, etc.)

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q43 Show If Q42_OUI_COURS_OBTENIR_DIPLOME

À quel diplôme menaient ces études ...?

(Si plusieurs diplômes, considérez uniquement le plus élevé)

- m₁ Diplôme d'études secondaires
- m₂ Diplôme d'études professionnelles (DEP, AEP)
- m₃ Diplôme d'études collégiales (AEC, DEC)
- m₄ Diplôme d'études universitaires (bacc, maîtrise, etc.)
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q431 Show If Q43_ETUDES_UNIVERSITAIRES

S'agissait-il d'un diplôme de ... ?

(Lire la liste)

- m₁ 1er cycle universitaire (Baccalauréat universitaire ou certificat)
- m₂ 2e cycle universitaire (Maîtrise)
- m₃ 3e cycle universitaire (Doctorat (Ph.d))
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q44 Show If Q43_ETUDES_POSTSECONDAIRES

Dans quel domaine est ce diplôme?

(Lire si nécessaire)

- m₁ Santé
- m₂ Éducation
- m₃ Génie et services connexes
- m₄ Informatique et technologie
- m₅ Communication et science de l'information
- m₆ Sciences humaines et sociales
- m₇ Droit et sciences juridiques
- m₈ Commerce, gestion et administration
- m₉ Sciences physiques et de la vie, mathématiques
- m₁₀ Architecture
- m₁₁ Agriculture, ressources naturelles et conservation
- m₁₂ Arts, culture, sports et loisirs
- m₁₃ Alimentation et tourisme
- m₁₄ Services personnels
- m₁₅ Transport
- m₉₆ Autre (Préciser)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q45 *Show If Q42_NON*

Depuis l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous suivi des cours pour exercer un métier? Par exemple : agent de sécurité, chauffeur de taxi ou d'autobus, etc.

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q46 *Show If Q43_ETUDES_POSTSECONDAIRES*

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi de suivre ces cours?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Difficultés à me trouver un emploi
- o₂ Obligatoire pour pouvoir travailler au Québec dans mon domaine
- o₃ Désir de me réorienter
- o₄ Désir de me perfectionner dans mon domaine
- o₅ Désir d'acquérir une formation ou un diplôme québécois
- o₆ Conseil reçu par des amis, de la famille, etc.
- o₇ Conseil reçu par un conseiller en orientation, un agent du gouvernement, etc.
- o₉₆ Autre (Préciser)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q47 *Show If Q43_DES_ou_Q45_METIER*

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi de suivre ces cours?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Difficultés à me trouver un emploi
- o₂ Désir d'obtenir un emploi rapidement pour subvenir à mes besoins
- o₃ Désir de me réorienter
- o₄ Désir de me perfectionner dans mon domaine
- o₅ Désir d'acquérir une formation ou un diplôme québécois
- o₆ Conseil reçu par des amis, de la famille, etc.
- o₇ Conseil reçu par un conseiller en orientation, un agent du gouvernement, etc.
- o₉₆ Autre (Préciser)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q48 *Show If Q30_AUTRE_QUE_BENEVOLAT*

Depuis l'obtention de votre résidence permanente, avez-vous fait du bénévolat?

(Au besoin : C'est-à-dire faire un travail ou un service pour lequel vous n'avez pas été payé)

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q49 Show If Q48_OUI_BENEVOLAT

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous fait du bénévolat?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Pour obtenir une expérience de travail, des références au Québec ou un emploi
- o₂ Pour augmenter mes compétences professionnelles
- o₄ Pour pratiquer le français
- o₈ Un conseiller en emploi me l'a recommandé
- o₉ Des proches (amis, famille, etc.) me l'ont recommandé
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q50

Depuis l'obtention de la résidence permanente, quel a été votre principal projet?

(Lire si nécessaire - Une seule réponse acceptée)

- m₁ Travailler
- m₄ Apprendre le français
- m₅ Apprendre l'anglais
- m₆ Compléter mes études
- m₇ Débuter une nouvelle formation
- m₈ Prendre soin de mes enfants ou d'un autre membre de ma famille (parents, etc.)
- m₉ Me soigner/Régler un problème de santé
- m₁₀ Aucun projet précis
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Cours de français

Q52 Show If Q40_COURS_DE_FRANCAIS

Nous allons maintenant vous demander de revenir sur les différentes démarches ou activités, réalisées **après l'obtention de votre résidence permanente** que vous avez évoquées afin de bien les placer dans le temps.

Vous avez mentionné avoir suivi un cours de français.

À quelle date avez-vous débuté ce cours?

*(Si plusieurs cours suivis, considérez uniquement le **premier***

Veillez préciser l'année)

- m₂₀₁₂ 2012
- m₂₀₁₃ 2013

m₂₀₁₄ 2014
m₂₀₁₅ 2015
m₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q52mois *Show If Q40_COURS_DE_FRANCAIS*

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier
m₂ Février
m₃ Mars
m₄ Avril
m₅ Mai
m₆ Juin
m₇ Juillet
m₈ Août
m₉ Septembre
m₁₀ Octobre
m₁₁ Novembre
m₁₂ Décembre
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q53 *Show If Q40_COURS_DE_FRANCAIS*

Avez-vous eu des problèmes pour débiter ce cours?

m₁ Oui
m₂ Non
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q54 *Show If Q53_OUI_PROBLEMES*

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

m₁ Je ne connaissais pas le service
m₂ Je ne savais pas à qui m'adresser
m₃ Pas de place disponible plus tôt
m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants
m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)
m₆ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
m₉₆ Autre (Précisez)
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q55 *Show If Q53_OUI_PROBLEMES*

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à ce cours?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

- m₁ Réponse en nombre de **jours**
- m₂ Réponse en nombre de **semaines**
- m₃ Réponse en nombre de **mois**
- m₉₈ N'a pas retardé ma participation
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q55unite *Show If Q55_DELAI*

Veuillez entrer le nombre :

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q56 *Show If Q40_COURS_DE_FRANCAIS*

Avez-vous complété votre cours de français?

*(Si plusieurs cours suivis, considérez uniquement le **premier**)*

- m₁ Oui
- m₂ Non, je suis toujours ce cours
- m₃ Non, j'ai abandonné ce cours
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q57 *Show If Q56_ABANDON*

Pour quelle(s) raison(s) ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ J'ai obtenu un emploi
- o₂ Horaires incompatibles
- o₃ Responsabilités familiales
- o₄ Problèmes de santé
- o₅ Cours trop difficile
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Cours menant à un diplôme

Q61 *Show If Q42_OUI_COURS_OBTENIR_DIPLOME*

Vous avez mentionné avoir suivi des cours menant à l'obtention d'un diplôme après l'obtention de votre résidence permanente.

À quelle date avez-vous débuté ces cours?

(Veuillez préciser l'année)

m₂₀₁₂ 2012

m₂₀₁₃ 2013

m₂₀₁₄ 2014

m₂₀₁₅ 2015

m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q61mois *Show If Q42_OUI_COURS_OBTENIR_DIPLOME*

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier

m₂ Février

m₃ Mars

m₄ Avril

m₅ Mai

m₆ Juin

m₇ Juillet

m₈ Août

m₉ Septembre

m₁₀ Octobre

m₁₁ Novembre

m₁₂ Décembre

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q62 *Show If Q42_OUI_COURS_OBTENIR_DIPLOME*

Avez-vous eu des problèmes pour débiter ces cours?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q63 *Show If Q62_OUI_PROBLEMES*

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

m₁ Je ne savais pas comment m'inscrire aux cours

m₈ Il me manquait des documents pour pouvoir m'inscrire

m₃ Pas de place disponible plus tôt

m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants

- m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)
- m₆ Connaissance insuffisante du français
- m₇ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q64 *Show If Q62_OUI_PROBLEMES*

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à ce cours?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

- m₁ Réponse en nombre de **jours**
- m₂ Réponse en nombre de **semaines**
- m₃ Réponse en nombre de **mois**
- m₉₈ N'a pas retardé ma participation
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q64unite *Show If Q64_DELAI*

Veuillez entrer le nombre :

- o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q65 *Show If Q42_OUI_COURS_OBTENIR_DIPLOME*

Avez-vous obtenu ce diplôme?

- m₁ Oui
- m₂ Non, je suis toujours ces cours
- m₃ Non, j'ai abandonné ces cours
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Cours pour exercer un métier

Q67 *Show If Q45_OUI_COURS_EXERCER_METIER*

Vous avez mentionné avoir suivi des cours pour exercer un métier après l'obtention de votre résidence permanente.

À quelle date avez-vous débuté ces cours?

(Veuillez préciser l'année)

- m₂₀₁₂ 2012
- m₂₀₁₃ 2013
- m₂₀₁₄ 2014
- m₂₀₁₅ 2015

m₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q67mois *Show If Q45_OUI_COURS_EXERCER_METIER*

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier

m₂ Février

m₃ Mars

m₄ Avril

m₅ Mai

m₆ Juin

m₇ Juillet

m₈ Août

m₉ Septembre

m₁₀ Octobre

m₁₁ Novembre

m₁₂ Décembre

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q68 *Show If Q45_OUI_COURS_EXERCER_METIER*

Avez-vous eu des problèmes pour débiter ces cours?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q69 *Show If Q68_OUI_PROBLEMES*

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

m₁ Je ne savais pas comment m'inscrire aux cours

m₂ Je n'avais pas les prérequis pour m'inscrire plus tôt

m₃ Pas de place disponible plus tôt

m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants

m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)

m₆ Connaissance insuffisante du français

m₇ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)

m₉₆ Autre (Précisez)

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q70 Show If Q68_OUI_PROBLEMES

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à ce cours?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

- m₁ Réponse en nombre de **jours**
- m₂ Réponse en nombre de **semaines**
- m₃ Réponse en nombre de **mois**
- m₉₈ N'a pas retardé ma participation
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q70unite Show If Q70_DELAI

Veuillez entrer le nombre :

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q71 Show If Q45_OUI_COURS_EXERCER_METIER

Avez-vous complété ces cours pour exercer un métier?

- m₁ Oui
- m₂ Non, je suis toujours ces cours
- m₃ Non, j'ai abandonné ces cours
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Services d'Emploi-Québec

Q73 Show If Q19_ACTIVITES_EQ

Vous avez mentionné avoir participé à des activités d'Emploi-Québec après l'obtention de votre résidence permanente.

À quelle date avez-vous débuté votre participation à des activités d'Emploi-Québec?

(Veuillez préciser l'année)

- m₂₀₁₂ 2012
- m₂₀₁₃ 2013
- m₂₀₁₄ 2014
- m₂₀₁₅ 2015
- m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q73mois *Show If Q19_ACTIVITES_EQ*

Veuillez préciser **le mois**

- m₁ Janvier
- m₂ Février
- m₃ Mars
- m₄ Avril
- m₅ Mai
- m₆ Juin
- m₇ Juillet
- m₈ Août
- m₉ Septembre
- m₁₀ Octobre
- m₁₁ Novembre
- m₁₂ Décembre
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q74 *Show If Q19_ACTIVITES_EQ*

Avez-vous eu des problèmes pour débiter ces activités?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q75 *Show If Q74_OUI_PROBLEMES*

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

- m₁ Je ne connaissais pas ces activités
- m₂ Je ne savais pas à qui m'adresser
- m₃ Pas de place disponible plus tôt
- m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants
- m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)
- m₆ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q76 *Show If Q74_OUI_PROBLEMES*

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à ces activités?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

- m₁ Réponse en nombre de **jours**
- m₂ Réponse en nombre de **semaines**
- m₃ Réponse en nombre de **mois**

m₉₈ N'a pas retardé ma participation
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q76unite *Show If Q76_DELAI*

Veuillez entrer le nombre :

o.₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Évaluation comparative des études

Q77 *Show If Q38_EVALUATION_COMPARATIVE*

Vous avez mentionné avoir demandé une évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec au ministère de l'Immigration.

À quelle date avez-vous demandé cette évaluation?

(Veuillez préciser l'année)

m₂₀₁₂ 2012
m₂₀₁₃ 2013
m₂₀₁₄ 2014
m₂₀₁₅ 2015
m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q77mois *Show If Q38_EVALUATION_COMPARATIVE*

Veuillez préciser **le mois**

m₁ Janvier
m₂ Février
m₃ Mars
m₄ Avril
m₅ Mai
m₆ Juin
m₇ Juillet
m₈ Août
m₉ Septembre
m₁₀ Octobre
m₁₁ Novembre
m₁₂ Décembre
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q78 Show If Q38_EVALUATION_COMPARATIVE

Avez-vous eu des problèmes pour déposer votre demande d'évaluation comparative?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q79 Show If Q78_OUI_PROBLEMES

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

- m₁ Je ne connaissais pas le service
- m₂ Je ne savais pas à qui m'adresser
- m₃ Il me manquait des documents pour faire la demande
- m₄ Connaissance insuffisante du français
- m₅ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q80 Show If Q78_OUI_PROBLEMES

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre demande d'évaluation?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

- m₁ Réponse en nombre de **jours**
- m₂ Réponse en nombre de **semaines**
- m₃ Réponse en nombre de **mois**
- m₉₈ N'a pas retardé ma participation
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q80unite Show If Q80_DELAI

Veuillez entrer le nombre :

- o.₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
PDI

Q87 Show If Q39_SEANCE_PREMIERES_DEMARCHES

Vous avez mentionné avoir suivi la séance Premières démarches d'installation (3 heures).

À quelle date avez-vous suivi la séance Premières démarches d'installation?

(Veuillez préciser l'année)

m₂₀₁₂ 2012

m₂₀₁₃ 2013

m₂₀₁₄ 2014

m₂₀₁₅ 2015

m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q87mois Show If Q39_SEANCE_PREMIERES_DEMARCHES

Veuillez préciser le mois

m₁ Janvier

m₂ Février

m₃ Mars

m₄ Avril

m₅ Mai

m₆ Juin

m₇ Juillet

m₈ Août

m₉ Septembre

m₁₀ Octobre

m₁₁ Novembre

m₁₂ Décembre

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q88 Show If Q39_SEANCE_PREMIERES_DEMARCHES

Avez-vous eu des problèmes pour débiter votre participation à cette séance?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q89 Show If Q88_OUI_PROBLEMES

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

m₁ Je ne connaissais pas le service

m₂ Je ne savais pas à qui m'adresser

m₃ Pas de place disponible plus tôt

m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants

m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)

m₆ Connaissance insuffisante du français

m₇ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
m₉₆ Autre (Précisez)
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q90 *Show If Q88_OUI_PROBLEMES*

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à cette séance?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

m₁ Réponse en nombre de **jours**
m₂ Réponse en nombre de **semaines**
m₃ Réponse en nombre de **mois**
m₉₈ N'a pas retardé ma participation
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q90unite *Show If Q90_DELAI*

Veuillez entrer le nombre :

0-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Section
Objectif integration

Q91 *Show If Q39_SESSION_OBJECTIF_INTEGRATION*

Vous avez mentionné avoir suivi la session Objectif intégration (1 semaine).

À quelle date avez-vous suivi cette session?

(Veuillez préciser l'année)

m₂₀₁₂ 2012
m₂₀₁₃ 2013
m₂₀₁₄ 2014
m₂₀₁₅ 2015
m₉₉₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q91mois *Show If Q39_SESSION_OBJECTIF_INTEGRATION*

Veuillez préciser le mois

m₁ Janvier
m₂ Février
m₃ Mars
m₄ Avril
m₅ Mai
m₆ Juin

m₇ Juillet
m₈ Août
m₉ Septembre
m₁₀ Octobre
m₁₁ Novembre
m₁₂ Décembre
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q92 *Show If Q39_SESSION_OBJECTIF_INTEGRATION*

Avez-vous eu des problèmes pour débiter votre participation à cette session?

m₁ Oui
m₂ Non
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q93 *Show If Q92_OUI_PROBLEMES*

Quel a été le principal problème?

(Lire si nécessaire – Une seule réponse acceptée)

m₁ Je ne connaissais pas le service
m₂ Je ne savais pas à qui m'adresser
m₃ Pas de place disponible plus tôt
m₄ Je n'avais pas de services de garde pour mes enfants
m₅ Problème de transport (transport en commun non efficace ou absent, pas de voiture ou de possibilité de covoiturage, etc.)
m₆ Connaissance insuffisante du français
m₇ Contraintes financières (coûts trop élevés, manque de financement, etc.)
m₉₆ Autre (Précisez)
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q94 *Show If Q92_OUI_PROBLEMES*

De combien de temps environ ces problèmes ou difficultés ont-ils retardé votre participation à cette séance?

(Veuillez sélectionner l'unité utilisée par le répondant et entrez le nombre à la question suivante.)

m₁ Réponse en nombre de **jours**
m₂ Réponse en nombre de **semaines**
m₃ Réponse en nombre de **mois**
m₉₈ N'a pas retardé ma participation
m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q94unite *Show If Q90_DELAI*

Veuillez entrer le nombre :

o₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q95 *Show If Q39_SESSION_OBJECTIF_INTEGRATION*

Avez-vous complété la session Objectif intégration?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q96 *Show If Q95_ABANDON*

Pour quelle(s) raison(s) ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire si nécessaire)

o₁ J'ai obtenu un emploi

o₂ Horaires incompatibles

o₃ Responsabilités familiales

o₄ Problèmes de santé

o₅ Cours trop difficile

o₉₆ Autre (Précisez)

o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q98

Nous allons maintenant vous poser des questions relatives à votre réseau de contacts ainsi qu'à l'aide qu'il a pu vous apporter.

Avant l'obtention de votre résidence permanente, connaissiez-vous personnellement des personnes qui résidaient ou avaient résidé au Québec?

m₁ Oui

m₂ Non

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q99 *Show If Q98_OUI*

Ces personnes étaient-elles ... ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

o₁ Votre conjoint ou votre conjointe

o₂ De la famille, autre que votre conjoint(e)

o₃ Des amis

o₄ Des collègues ou anciens collègues d'études

- o₅ Des contacts rencontrés sur les réseaux sociaux
- o₆ Des contacts professionnels
- o₉₆ Autres (Préciser)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q100

Avez-vous reçu de l'aide pour obtenir un emploi ou chercher un emploi, que ce soit avant ou après l'obtention de votre résidence permanente?

- m₁ Oui
- m₂ Non
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q101 *Show If Q100_AIDE_RECU*

Avez-vous reçu de l'aide de la part ... ?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ De votre conjoint ou conjointe
- o₂ De la famille, autre que conjoint ou conjointe
- o₃ Des amis
- o₄ Des collègues ou anciens collègues d'études
- o₅ Des contacts rencontrés sur les réseaux sociaux
- o₆ Des contacts professionnels
- o₉₆ D'une autre personne (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q102

Les prochaines questions porteront sur les endroits où vous avez résidé au Québec **depuis l'obtention de votre résidence permanente** ainsi que sur les raisons qui vous ont motivé à vous y installer.

Dans quelle région du Québec vous êtes-vous installé après avoir obtenu votre résidence permanente?

(Lire si nécessaire)

- m₁ Bas-Saint-Laurent (Rimouski, Rivière-du-Loup, Kamouraska, etc.)
- m₂ Saguenay-Lac-Saint-Jean (Saguenay, Chicoutimi, Alma, etc.)
- m₃ Capitale-Nationale (Québec, Beauport, Portneuf, région de Charlevoix, etc.)
- m₄ Mauricie (Trois-Rivières, Shawinigan, etc.)
- m₅ Estrie (Sherbrooke, Magog, Lac-Mégantic, etc.)
- m₆ Montréal
- m₇ Outaouais (Gatineau, Hull, etc.)
- m₈ Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or, etc.)
- m₉ Côte-Nord (Baie-Comeau, Sept-Iles, Les Escoumins, etc.)
- m₁₀ Nord-du-Québec (Baie-James, Chibougamau, etc.)
- m₁₁ Gaspésie-Île-de-la-Madeleine (Matane, Mont-Joli, Gaspé, New Richmond)
- m₁₂ Chaudière-Appalaches (Lévis, région de la Beauce, etc.)
- m₁₃ Laval
- m₁₄ Lanaudière (Joliette, Repentigny, Terrebonne, L'Assomption, etc.)

m₁₅ Laurentides (Oka, St-Eustache, Saint-Jérôme, Blainville, Mont-Tremblant, etc.)

m₁₆ Montérégie (Longueuil, Brossard, Saint-Bruno, Boucherville, etc.)

m₁₇ Centre-du-Québec (Drummondville, Victoriaville, Nicolet, etc.)

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

m₉₆ Autre (Spécifiez)

Q103

Avez-vous pris la décision de vous installer dans cette région...?

(Lire la liste)

m₁ avant votre arrivée au Québec

m₂ après ou à votre arrivée au Québec

m₃ ni l'un, ni l'autre (décision sur l'installation a été prise par un organisme, le gouvernement, etc.)

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q104 *Show If CONDITION_Q104*

Quelle(s) raison(s) vous ont motivé à vous installer dans cette région?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

o₁ Proximité de la famille ou des amis

o₂ Déjà visité ou séjourné dans la région

o₃ Accès aux services publics (santé, services de garde, etc.)

o₉ Pour les études

o₄ J'ai obtenu un emploi dans la région

o₇ Mon conjoint / ma conjointe a obtenu un emploi dans la région

o₉₅ Aucune raison particulière

o₉₆ Autre (Précisez)

o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q105

Présentement, vous résidez ... ?

(Lire la liste)

m₁ dans cette même région

m₂ dans une autre région

m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q106 *Show If Q105_DEMENAGE*

Laquelle?

(Lire si nécessaire)

m₁ Bas-Saint-Laurent (Rimouski, Rivière-du-Loup, Kamouraska, etc.)

m₂ Saguenay-Lac-Saint-Jean (Saguenay, Chicoutimi, Alma, etc.)

m₃ Capitale-Nationale (Québec, Beauport, Portneuf, région de Charlevoix, etc.)

- m₄ Mauricie (Trois-Rivières, Shawinigan, etc.)
- m₅ Estrie (Sherbrooke, Magog, Lac-Mégantic, etc.)
- m₆ Montréal
- m₇ Outaouais (Gatineau, Hull, etc.)
- m₈ Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda, Amos, Val-d'Or, etc.)
- m₉ Côte-Nord (Baie-Comeau, Sept-Iles, Les Escoumins, etc.)
- m₁₀ Nord-du-Québec (Baie-James, Chibougamau, etc.)
- m₁₁ Gaspésie-Île-de-la-Madeleine (Matane, Mont-Joli, Gaspé, New Richmond)
- m₁₂ Chaudière-Appalaches (Lévis, région de la Beauce, etc.)
- m₁₃ Laval
- m₁₄ Lanaudière (Joliette, Repentigny, Terrebonne, L'Assomption, etc.)
- m₁₅ Laurentides (Oka, St-Eustache, Saint-Jérôme, Blainville, Mont-Tremblant, etc.)
- m₁₆ Montérégie (Longueuil, Brossard, Saint-Bruno, Boucherville, etc.)
- m₁₇ Centre-du-Québec (Drummondville, Victoriaville, Nicolet, etc.)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas
- m₉₆ Autre (Spécifiez)

Q107 Show If Q105_DEMENAGE

Quelle(s) raison(s) vous ont motivé à déménager où vous résidez présentement?

(Plusieurs réponses possibles - Lire la liste)

- o₁ Proximité de la famille ou des amis
- o₂ Déjà visité ou séjourné dans la région
- o₃ Accès aux services publics (santé, services de garde, etc.)
- o₉ Pour les études
- o₄ J'ai obtenu un emploi dans la région
- o₇ Mon conjoint / ma conjointe a obtenu un emploi dans la région
- o₉₅ Aucune raison particulière
- o₉₆ Autre (Précisez)
- o₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q108 Show If TRAVAILLER_OU_RECHERCHER_EMPLOI

Quel principal conseil donneriez-vous à une personne immigrante pour faciliter son intégration en emploi au Québec **avant** l'obtention de sa résidence permanente?

(Notez un seul élément de façon concise)

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q109 Show If TRAVAILLER_OU_RECHERCHER_EMPLOI

Quel principal conseil donneriez-vous à une personne immigrante pour faciliter son intégration en emploi au Québec **après** l'obtention de sa résidence permanente?

(Notez un seul élément de façon concise)

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q110 Show If PAS_TRAVAILLER_OU_RECHERCHER_EMPLOI

Quel principal conseil donneriez-vous à une personne immigrante pour faciliter son installation au Québec **avant** l'obtention de sa résidence permanente?

(Notez un seul élément de façon concise)

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q111 Show If PAS_TRAVAILLER_OU_RECHERCHER_EMPLOI

Quel principal conseil donneriez-vous à une personne immigrante pour faciliter son installation au Québec **après** l'obtention de sa résidence permanente?

(Notez un seul élément de façon concise)

o-9 Ne sais pas/Ne réponds pas

Q112

Actuellement, quelle est votre principale (première) source de revenu?

(Lire si nécessaire)

- m₁ Revenu d'emploi
- m₆ Revenu d'emploi du conjoint ou de la conjointe
- m₂ Assurance-emploi (assurance chômage)
- m₃ Aide sociale
- m₄ Prêts et bourses pour les études
- m₇ Aide de parents ou d'amis
- m₈ Épargne personnelle
- m₉ Revenu de congé parental (RQAP)
- m₉₆ Autre (précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q113

Présentement êtes-vous ...?

(Lire la liste)

- m₁ En couple
- m₂ Célibataire
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q114

Actuellement, combien d'enfant(s) à charge avez-vous?

- m₀ Je n'ai pas d'enfant à charge
- m₁ 1 enfant
- m₂ 2 enfants
- m₃ 3 enfants
- m₄ 4 enfants
- m₅ 5 enfants ou plus
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q115

Quelle langue parlez-vous **le plus souvent** à la maison?

- m₁ Français
- m₂ Anglais
- m₃ Arabe
- m₄ Espagnol
- m₅ Mandarin
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q116

Diriez-vous que votre niveau de français est ... ?

(Lire l'échelle)

- m₁ Très bon
- m₂ Bon
- m₃ Moyen
- m₄ Faible
- m₅ Très faible
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q117

Diriez-vous que votre niveau d'anglais est ...

(Lire l'échelle)

- m₁ Très bon
- m₂ Bon
- m₃ Moyen
- m₄ Faible
- m₅ Très faible
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q118

Vous avez immigré au Québec en tant que ... ?

(Lire la liste - Une seule réponse acceptée)

- m₁ Réfugié
- m₂ Regroupement familial
- m₃ Travailleur qualifié
- m₉₆ Autre (Précisez)
- m₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

Q119

Êtes-vous...

(Plusieurs réponses possibles)

- o₁ Blanc (Caucasien)
- o₂ Noir
- o₃ Latino-Américain
- o₄ Arabe
- o₅ Chinois
- o₆ Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.)
- o₇ Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, etc.)
- o₈ Asiatique occidental (p. ex., Iranien, Afghan, Turque, etc.)

0₉₆ Autre (Précisez)

0₉₉ Ne sais pas/Ne réponds pas

MERCI

Advanis Jolicoeur, le ministère de l'Immigration et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale vous remercient de votre participation.

Vos réponses aideront grandement le gouvernement à l'orientation des programmes liés à l'immigration.

Bonne journée / soirée.

Status Code: -1